

**Bertrand Liaudet**

**L'ÉTAT FRANÇAIS  
ET LA  
PURIFICATION ETHNIQUE :**

**ENTRE CAPITULATION  
ET COLLABORATION**

**Observatoire de Crises et des Conflits  
2ème édition - mars 1995**

Toutes les interprétations des guerres de Yougoslavie et principalement de la guerre de Bosnie-Herzégovine finissent toujours par buter sur une incompréhension qui se transforme en cri de révolte : que la tragédie cesse, que les belligérants enfin s'entendent ! M. Elie Wiesel lui même, prix Nobel de la paix, prêchait pour la "*modération dans les 2 camps*". Mais le concept de belligérants et celui de génocide étant trop incompatibles, (dans cette logique, les juifs du ghetto de Varsovie pourraient devenir des belligérants de la deuxième guerre mondiale) le cri est vite étouffé. La confusion et l'indifférence, gavées d'humanitarisme, triomphent.

Ainsi l'Europe de la fin du vingtième siècle est devenue le théâtre du premier "*génocide spectacle*", décrit minutieusement, jour après jour dans sa succession d'actes barbares : massacres, assassinats, viols, pillages, villages brûlés, villes assiégées... Au moins 200 000 bosniaques tués depuis le début de la guerre, principalement des civils de confession musulmane, presque 2 000 000 de réfugiés. Début juin 1994, le HCR rapportait l'existence de pratiques d'esclavage. L'ONU a chargé sa commission pour les droits de l'homme de nous décrire tout cela. De nombreux rapports ont été produits... Mais les "belligérants" continuent de s'affronter devant nous, et "nous", l'ONU, l'Union européenne, l'OTAN, essayons de faire en sorte qu'enfin ils s'entendent, tout en envoyant des montagnes d'aide humanitaire.

Difficile alors de comprendre l'articulation entre ce qui se passe : un génocide. Ce que l'on est censé défendre : les Droits de l'Homme. Ce que l'on fait : résolutions et sacs de riz.

Pourtant, l'ambiguïté de ce que l'on fait, l'ambiguïté du rôle de l'ONU et des gouvernements membres permanents du conseil de sécurité (France, Royaume-Uni et États-Unis principalement) a été souvent dénoncée que ce soit par le premier président de la conférence sur la Yougoslavie, qui parlait fin août 93 de la stratégie de capitulation de l'ONU, ou par un chef militaire de l'ONU en Bosnie qui déclarait publiquement en décembre 1993, ne plus lire les résolutions de l'ONU, qui définissent pourtant son mandat. On a alors parlé de l'impuissance de la communauté internationale. Mais nous savons tous que cette dite communauté internationale possède le plus puissant arsenal de tous les temps. Elle a déjà démontré, pendant la guerre du Golfe, son efficacité.

Pendant l'automne 1992, on a pu écrire que "*l'État français d'aujourd'hui n'a pas prêté main-forte au crime. Il l'a simplement cautionné par sa diplomatie et ses discours et il a mis toute sa vigilance à empêcher que ce crime soit effectivement puni.*"<sup>1</sup> L'affirmation était juste, et ce que le temps a démontré, c'est que la caution allait jusqu'à la collaboration. Nous nous proposons donc, à partir de cette idée et de la compilation de nombreux documents officiels, livres et témoignages, de raconter une histoire de l'intervention des puissances de la communauté internationale dans le conflit, et plus particulièrement de la France. Nous allons essayer de comprendre ce conflit en cessant de nous voir du côté de l'humanitaire, et, malheureusement, bel et bien du côté de l'agresseur national-communiste serbe. En suivant la chronologie des conflits, nous montrerons comment, de la Forpronu au HCR en passant par les négociations de Londres puis de Genève et le conseil de sécurité des Nations Unies, à tous les niveaux de responsabilités (militaire, humanitaire, diplomatique) la dite communauté internationale a cautionné et soutenu l'agression serbe, tandis que ses propres services en rapportaient pourtant largement les exactions. Ce livre propose une ébauche de l'histoire de l'intervention de la communauté internationale en ex-Yougoslavie, sans nier le génocide. Cependant il ne propose pas d'analyse des rapports de force au sein de la communauté internationale. La France ayant été particulièrement active dans ce conflit et étant nous-mêmes français, son rôle est mis en avant. Il ne s'agit pas d'y voir une protection des autres puissances de la communauté internationale.

---

<sup>1</sup> *Comment peut-on être croate ?*, Alain Finkelkraut, Gallimard, 1992, p69.

Nous ne rappellerons pas particulièrement dans ce livre l'ensemble des éléments démontrant la réalité de la politique de purification ethnique<sup>2</sup> pratiquée par les nationalistes serbes depuis juillet 1991. D'autres livres l'ont déjà fait<sup>3</sup>. "*Quiconque est informé sait qu'il y a une guerre d'agression et de conquête par destruction, et que l'agresseur est nettement identifiable.*"<sup>4</sup> Malheureusement notre temps de sur-information est aussi un nouveau temps de négationnisme, "*comme s'il nous était montré là que le règne de l'évidence était terminé et qu'il nous fallait désormais apprendre à nier toute vérité de fait*"<sup>5</sup>. Nous présentons en annexe un rapport bosniaque daté de juin 1993 qui donne une bonne idée du conflit vue du côté bosniaque.

Dans ce contexte négationniste, ce livre est aussi celui d'un militant de la convention nationale des Collectifs contre la purification ethnique. La propagande de la communauté internationale, et de la France en particulier, étant très efficace, l'opinion publique française, mais aussi la plupart des organisations humanitaires ainsi que des mouvements de solidarité avec le peuple bosniaque, gardent une image très positive des casques bleus et de l'action humanitaire d'État. Ceci alors même que leur bilan réel est indéfendable : le génocide s'est perpétré devant eux. 2 000 000 de réfugiés, 200 000 morts, 350 000 assiégés depuis le début du conflit. Pouvaient-ils vraiment faire pire ? "*Les citoyens français [...] doivent déceler, derrière le brouillard de la propagande, quelle est la vraie politique de ceux qui parlent et agissent au nom de la France : soutenir les bourreaux, enfoncer un peu plus les victimes. Ils doivent exiger que cette politique change. Sinon, le prochain président [...] devra aller s'agenouiller sur la terre bosniaque et sur la terre ruandaise, et demander pardon pour le sang versé en Europe et en Afrique, avec la complicité de la France, sous le septennat de son prédécesseur.*"<sup>6</sup> Contre la propagande officielle, ce livre a pour ambition de participer au rétablissement ce qui a été et ce qui est.

---

<sup>2</sup> L'intitulé même de "purification ethnique" pose problème. Il semble que ce soit le gouvernement yougoslave qui l'ai créé pour définir sa politique. Pour les Bosniaques, comme il est écrit au paragraphe 5 dans le rapport que nous présentons en annexe, c'est un euphémisme pour désigner le génocide.

<sup>3</sup> Cf. principalement *Les Rapports Mazowiecki*. M. Tadeusz Mazowiecki, nommé le 14 août 1992 rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, est chargé d'enquêter sur la situation des droits de l'homme dans le territoire de l'ex-Yougoslavie. Ancien Premier ministre polonais, il a été choisi pour son impartialité et sa connaissance du génocide des juifs polonais. Au moins 8 rapports ont été produits depuis le 28 août 1992. *Le livre noir de l'ex-Yougoslavie*, Arléa, mars 1993. *Bosnia and Herzégovina, a case of approved genocide*, M. A. Mahmoud, The Hague, août 1993. *Bosnie : témoin du génocide*, Roy Gutman, Epi, septembre 1994.

<sup>4</sup> *Vie et mort de la Yougoslavie*, Paul Garde, Fayard, 1992.

<sup>5</sup> *Les Assassins et leurs miroirs*, Annie Le Brun, Jean-Jacques Pauvert au Terrain Vague, 1993, p8.

<sup>6</sup> Paul Garde dans *le Monde*, 30 décembre 1994.

## De la mort de Tito aux indépendances

François Mitterrand, président de la république française,

Mexico, 20 octobre 1981 :

*A tous les combattants de la liberté, la France lance son message d'espoir. Elle adresse son salut aux femmes, aux hommes, aux enfants même, oui, à ces enfants héros semblables à ceux qui dans cette ville sauvèrent jadis l'honneur de votre peuple et qui tombent en ce moment même [...] pour un noble idéal. Salut aux humiliés, aux émigrés, aux exilés sur leur propre terre, qui veulent vivre, et vivre libre. Salut à celles et à ceux qu'on bâillonne, qu'on persécute et qu'on torture, et qui veulent seulement vivre, et vivre libres. Salut aux séquestrés, aux disparus et aux assassinés qui voulaient seulement vivre, et vivre libres. Salut [...] aux paysans sans terre, aux résistants sans armes et qui veulent vivre, et vivre libres. A tous la France dit : Courage! La liberté vaincra ! [...] Quand la championne des droits du citoyen donne la main au champion du droit des peuples, qui peut penser que ce geste n'est pas aussi un geste d'amitié à l'égard de tous les autres peuples du monde [...] ? Et si j'en appelle à la liberté pour les peuples qui souffrent de l'espérer encore, je refuse tout autant ses sinistres contrefaçons : il n'est de liberté que par l'avènement de la démocratie.*

Après la mort de Tito, le 4 mai 1980, la fédération yougoslave (État composé de 6 républiques - Slovénie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Serbie, Monténégro, Macédoine - et deux provinces autonomes, le Kosovo et la Voïvodine) vit une période d'austérité économique. L'inflation de 50% en 1983, supérieure à 100 % en 1986<sup>7</sup>, atteint 1240 % en 1989<sup>8</sup>. Dès 1983, le Fonds Monétaire International "apporte" son assistance technique. Politiquement, depuis la répression des manifestations insurrectionnelles albanaises au Kosovo en 1981, l'ordre reste maintenu dans la province par une présence voyante de l'armée fédérale yougoslave qui donne aux Albanais l'impression d'être occupés. Une large propagande serbe anti-albanaise se développe, selon laquelle les Serbes du Kosovo seraient victimes d'un génocide<sup>9</sup> perpétré par les Albanais du Kosovo. En 1984, la presse serbe accuse les Albanais du Kosovo de vouloir une république "ethniquement pure". En 1986, circule dans les milieux politiques serbes un *Memorandum* rédigé par 16 membres de l'Académie des Sciences de Serbie, tous Serbes, et, en théorie, parmi les esprits les plus brillants de leur pays. Ce *Memorandum* condamne le découpage des républiques et provinces autonomes réalisé par Tito, dénonce la persécution dont seraient victimes les Serbes du Kosovo et ajoute que "sauf à l'époque de l'État indépendant de Croatie [c'est-à-dire l'État oustachi mis en place en Croatie et en Bosnie-Herzégovine par les nazis entre 1941 et 1945] jamais les Serbes de Croatie n'ont été aussi menacés qu'aujourd'hui"<sup>10</sup>. Un grand quotidien de Belgrade qualifiera ce texte d'appel à une guerre fratricide et à un nouveau bain de sang.

### **Le nationalisme serbe**

A partir de 1986, M. Slobodan Milosevic, membre de la ligue communiste de Serbie, va orchestrer cette propagande. Il accuse Tito et ses fidèles d'avoir agencé le démantèlement de la Serbie et se proclame chef des patriotes serbes. Il déclare vouloir "réunifier la Serbie" et reprend la devise de l'ancienne Serbie : "Seule l'union sauve le peuple serbe". Les slogans racistes des Tchetsniks<sup>11</sup> sont repris<sup>12</sup>. En 1987, Slobodan Milosevic devient le nouveau président de la ligue communiste de la république de Serbie. C'est la "*révolution culturelle serbe*"<sup>13</sup>. Sur la base de cette propagande, M. Milosevic organise de grands rassemblements qui sont l'occasion de manifestations albanophobes et celle de réaffirmer que toutes les minorités serbes des républiques de la fédération yougoslave sont menacées. Le grand virage politique est pris entre octobre 1988 et février 1989 : sous la pression des manifestations de masse, les dirigeants des ligues communistes du Kosovo, du Monténégro et de la Voïvodine sont destitués et remplacés par des équipes fidèles à M. Milosevic. Désormais, au sein du présidium collectif de la Yougoslavie, s'opposent le camp nationaliste serbe (Serbie, Voïvodine, Kosovo et Monténégro) et le non nationaliste serbe (Slovénie, Croatie, Bosnie-Herzégovine et Macédoine). Le 27 mars 1989, la constitution de la Serbie est modifiée : la Voïvodine et le Kosovo perdent leur statut de province autonome. Cependant le camp nationaliste serbe gardera quatre voix

---

<sup>7</sup> *Histoire de la Yougoslavie, de 1945 à nos jours*, Joseph Krulic, Éditions Complexe, p173 à 211.

<sup>8</sup> *Les Balkans, le retour de la guerre en Europe*, Hans Stark, Ifri, 1993, p 31. Paul Garde parle de 2 600 % dans *Vie et mort de la Yougoslavie*, opus cité, p266. Juan Fernandez Elorriaga parle de plus de 2 500 % dans *Le Monde diplomatique*, février 1990.

<sup>9</sup> dans *Vie et mort de la Yougoslavie*, opus cité, p234 Paul Garde affirme qu'il y a eu 4 assassinats commis par des Albanais contre des Serbes en 8 ans.

<sup>10</sup> *Vie et mort de la Yougoslavie*, opus cité, p284.

<sup>11</sup> Les Tchetsniks forment un mouvement de résistance à l'occupation nazie dès mai 1941, soit deux mois après l'invasion allemande. Peu actifs, uniquement serbes et anticommunistes, ils vont s'opposer rapidement aux partisans de Tito, communistes, internationalistes et "yougoslavistes", qui entrent en résistance après l'invasion de l'URSS par les Allemands, le 21 juin 1941. Ils sont soupçonnés d'avoir livré des partisans de Tito aux Allemands. *Vie et mort de la Yougoslavie*, opus cité, p70 à 74.

<sup>12</sup> *Hérodote*, revue de géographie et de géopolitique dirigée par Yves Lacoste, n°67, p31-32.

<sup>13</sup> *Vie et mort de la Yougoslavie*, opus cité, p251 à 296.

au sein du présidium collectif de la fédération. Les émeutes au Kosovo qui s'en suivent sont réprimées dans le sang par l'armée fédérale<sup>14</sup>. M. Milosevic devient président de la Serbie le 8 mai. Le 28 juin, il célèbre le sixième centenaire de la bataille de Kosovo, qui, en 1389, avait marqué l'asservissement des Serbes par l'Empire ottoman. Près d'un million de Serbes se rassemblent et acclament le discours triomphal et belliqueux de M. Milosevic, tandis que les Albanais, ressentant cette célébration comme une invasion<sup>15</sup>, restent terrés chez eux. La délégation de la fédération internationale des droits de l'homme décrit la différenciation subie par les Albanais du Kosovo comme un véritable apartheid<sup>16</sup>. En janvier 1990, lors du dernier congrès de la ligue communiste yougoslave, M. Milosevic accuse les Slovènes d'éprouver une "*haine fasciste*" contre la Serbie<sup>17</sup>. L'armée fédérale intervient de nouveau au Kosovo. A partir de 1990, la télévision et la presse serbes assimilent continuellement les Croates aux Oustachis, traitent M. Franjo Tudjman, président de la république de Croatie, de fasciste et l'accusent de vouloir préparer un nouveau génocide<sup>18</sup>. M. Tudjman est un ancien résistant. Il a combattu, entre 1941 et 1945, avec son frère et son père, dans le rang des partisans contre les Allemands et les Oustachis<sup>19</sup>. Le 15 mai 1991 a lieu la rotation annuelle de la présidence tournante de la fédération. Le camp nationaliste serbe (Serbie, Monténégro, Kosovo, Voïvodine) bloque l'élection normalement prévue à l'ordre du jour du Croate et bras droit de M. Tudjman, M. Stipe Mesic<sup>20</sup>. La fédération n'a plus de président.

### La montée des indépendances

Dans le même temps, accompagnant le mouvement historique général des années quatre-vingts (*perestroïka* soviétique à partir de 1985, démocratisation et chute des régimes communistes du bloc soviétique à partir de 1989<sup>21</sup>), les autres républiques d'ex-Yougoslavie réagissent au nationalisme grand serbe. Elles abolissent le rôle dirigeant du parti communiste, légalisent le pluralisme, organisent des élections libres et desserrent les liens de la fédération. En décembre 1990 et mai 1991, la Slovénie et la Croatie organisent un référendum sur la souveraineté, comme les constitutions successives de la fédération yougoslave, de 1946 à 1974, le leur permet<sup>22</sup>. Au vu de l'approbation massive des électeurs<sup>23</sup> et de l'impossibilité de négocier avec la république serbe, ces deux républiques proclament leur indépendance le 25 juin 1991.

En janvier 1991, M. Dobrica Cosic (écrivain, auteur du *Memorandum*, ancien communiste, éminence grise de M. Milosevic, futur premier président de la troisième Yougoslavie) déclare : "*Les Serbes n'ont aucune raison d'empêcher les Slovènes et les Croates de faire sécession de la Yougoslavie et de créer leurs États autonomes. Mais ils ne pourront les créer que sur leurs territoires. S'ils le font en annexant les territoires ethniques serbes, ils seront des envahisseurs et des fauteurs de guerre.*"<sup>24</sup> C'est une déclaration de guerre en cas de sécession. Le régime communiste de Serbie s'est ainsi enfoncé dans une politique nationaliste, mythique et archaïque, qui

---

<sup>14</sup> dans *Vie et mort de la Yougoslavie*, opus cité, p259 Paul Garde parle de 24 morts.

<sup>15</sup> *Histoire de la Yougoslavie, de 1945 à nos jours*, opus cité, p 187.

<sup>16</sup> *Le Monde diplomatique*, novembre 1989, article de Antoine Garapon, magistrat, membre du bureau de la FIDH.

<sup>17</sup> *Vie et mort de la Yougoslavie*, opus cité, p267.

<sup>18</sup> *Vie et mort de la Yougoslavie*, opus cité, p284.

<sup>19</sup> *Vie et mort de la Yougoslavie*, opus cité, p67.

<sup>20</sup> *Vie et mort de la Yougoslavie*, opus cité, p307.

<sup>21</sup> En 1989 c'est "le printemps des peuples" pour les régimes communistes européens. En 1991 c'est l'éclatement de l'URSS.

<sup>22</sup> *Les Assassins et leurs miroirs*, opus cité, p11.

<sup>23</sup> *Vie et mort de la Yougoslavie*, opus cité, p282 et p308 et *Histoire de la Yougoslavie, de 1945 à nos jours*, opus cité, p201.

<sup>24</sup> Rapporté par *Les tribulations de Bernard K. en ex-Yougoslavie*, Michel Floquet, Bertrand Coq, Albin Michel, 1993, p185.

aboutira au régime national-communiste<sup>25</sup> actuel, nouvelle illustration de ce que fut, depuis le début de ce siècle, l'alliance "brun-rouge". Ce régime se caractérise par l'apartheid au Kosovo, les massacres de Croatie, le génocide de Bosnie-Herzégovine et la purification ethnique sur tous les territoires qu'il contrôle. Il développe une propagande caractéristique des régimes totalitaires et consistant à accuser sa victime des crimes que l'on va lui faire subir.

---

<sup>25</sup> L'appellation de national-communisme serbe est donnée dans *Les Assassins et leurs miroirs*, opus cité, p 28.

## La guerre de Croatie

La ville de Vukovar (44 350 habitants, 43,7% de Croates, 37,4% de Serbes, 18% de Hongrois, Ruthènes, Slovaques, Ukrainiens, Yougoslaves; villages avoisinants à dominante serbe) est, pendant trois mois, constamment assiégée et bombardée par les nationalistes serbes. Quand la ville tombe, le 18 novembre 1991, quinze mille personnes qui n'avaient pas fui les combats sortent des caves dans lesquelles elles ont vécu pendant douze semaines. Après la chute de Vukovar, des civils et des soldats "hors combat" furent battus ou arrêtés par des milices serbes et par l'armée fédérale yougoslave.

Selon des organisations humanitaires indépendantes, au moins trois mille prisonniers, dont de nombreux non-combattants, furent capturés, le 18 novembre, lors de la chute de Vukovar. Le 20 novembre l'armée fédérale yougoslave interdit aux journalistes et au CICR l'accès à l'hôpital de Vukovar.

Près de trois mille personnes sont encore considérées comme disparues d'après l'Association des résidents évacués de Vukovar.

La découverte d'un charnier confirmera les pires suspicions.

Pour François Mitterrand,  
le 29 novembre 1991,  
il n'y a pas à distinguer entre un agresseur et un agressé :

*"Je ne crois pas que la Serbie veut faire la guerre pour s'emparer de la Croatie mais pour obtenir un déplacement des frontières et une forme de contrôle direct ou indirect sur les minorités serbes de Croatie."*

A la suite des proclamations d'indépendance de la Slovénie et de la Croatie, et tandis que les États-Unis, la France et l'Allemagne déclarent les regretter<sup>26</sup>, l'armée fédérale yougoslave, largement sous contrôle serbe, envahit la Slovénie le 25 juin 1991. Elle se retire rapidement, le 18 juillet 1991, d'un pays sans minorités serbes, après une médiation européenne et les accords dits de Brioni signés le 7 juillet 1991 par toutes les parties. Puis cette armée, composée à 60% de Serbes dans son corps d'officiers<sup>27</sup>, alors que les Serbes représentent 36% de la population yougoslave, intervient violemment, à partir d'août 1991, en Croatie, principalement sur tous les territoires croates peuplés de Serbes, soutenant et armant les milices nationalistes serbes locales, puis participant directement au conflit<sup>28</sup>.

## L'intervention européenne

Les États-Unis vont d'abord se désintéresser de ce conflit. Ils sortent de la guerre du Golfe (février 1991) et l'URSS est à la veille de son éclatement. Leur position, purement diplomatique, est conservatrice. Le 21 juin, à Belgrade, M. James Baker, secrétaire d'État américain, déclare que "*les États-Unis aimeraient aider par tous les moyens la Yougoslavie à préserver son unité*". Les Européens sont donc, dans un premier temps, les seuls à intervenir. Les accords de Brioni avaient décidé un moratoire de 3 mois sur les déclarations d'indépendance slovène et croate. Le 5 juillet, les Européens décident un embargo sur les livraisons d'armes à la Yougoslavie. Ces premières décisions des grandes puissances de la communauté internationale sont, dans leur principe, conservatrices, c'est-à-dire favorables à l'unité yougoslave. Mais, étant donnée la volonté serbe d'annexer des territoires et le contrôle serbe de l'armée fédérale, ces décisions deviennent, de fait, favorables au camp serbe, c'est-à-dire à la république de Serbie. Une troïka européenne, composée des ministres des affaires étrangères luxembourgeois, néerlandais et portugais (l'ancienne, l'actuelle et la future présidence de la Communauté européenne<sup>29</sup>), présidée par le Hollandais M. Hans Van den Broek<sup>30</sup>, tente au mois d'août une médiation dans la suite de celle effectuée pour la Slovénie. Le 6 août, les ministres des affaires étrangères des Douze évoquent la tenue d'une conférence de paix internationale sur la Yougoslavie. Cependant, en ce mois d'août, la Croatie voit le tiers de son territoire occupé par les milices serbes de Croatie<sup>31</sup> et de Serbie ainsi que par l'armée fédérale.

---

<sup>26</sup> *Bosnie : Réagir ! L'indifférence est une complicité*, mai-juin 1993.

<sup>27</sup> *Vie et mort de la Yougoslavie*, opus cité, p297.

<sup>28</sup> *Vie et mort de la Yougoslavie*, opus cité, p297 à 334.

<sup>29</sup> La communauté européenne est appelée Communauté économique européenne, CEE, jusqu'au 31 octobre 1993. En application du traité de Maastricht, cette CEE est transformée en Union européenne à partir du premier novembre 1993. Jusqu'à la fin de l'année 1994, l'Union européenne sera constituée de 12 pays européens (par ordre d'importance démographique exprimée en millions d'habitants : Allemagne (79), Italie (57,5), Royaume-Uni (57,4), France (56,4), Espagne (39,3), Pays-Bas (14,9), Portugal (10,4), Grèce (10,1), Belgique (10,0), Danemark (5,1), Irlande (3,5), Luxembourg (0,4) ). Le premier janvier 1995, l'Union européenne s'ouvrira à 4 nouveaux pays : l'Autriche, la Finlande, la Suède et la Norvège. En matière de politique étrangère, les décisions sont prises par les 12 ministres des affaires étrangères selon un principe d'unanimité. N'importe quel pays de l'Union européenne peut donc bloquer une décision. Chaque semestre un État européen prend la présidence de l'Europe. Il se voit confier la gestion européenne des relations internationales. (Luxembourg : premier semestre 1991. Pays-Bas : deuxième semestre 1991. Portugal : premier semestre 1992. Grèce : premier semestre 94. Allemagne : deuxième semestre 1994. France : premier semestre 95.) Le Royaume-Uni et la France, du fait de leur qualité de membre permanent du conseil de sécurité des Nations unies, ainsi que de leur puissance nucléaire, de leur poids démographique, géographique et économique, ont une influence particulièrement importante au sein de l'Union européenne concernant la politique étrangère. Il en est de même pour l'Allemagne qui est au premier rang économique et démographique de l'Union.

<sup>30</sup> *Vie et mort de la Yougoslavie*, opus cité, 1992, p320.

<sup>31</sup> *Les Balkans, le retour de la guerre en Europe*, opus cité, p180.

Celle-ci bombarde massivement plusieurs villes de Croatie. Dans le même temps, 6 000 enseignants albanais sont licenciés au Kosovo par les autorités de Belgrade<sup>32</sup>.

Face aux exactions serbes, les tensions sont de plus en plus vives entre les Douze, principalement entre l'Allemagne et la France<sup>33</sup>. En effet, la politique de la France<sup>34</sup> dans les conflits de Yougoslavie s'inspire d'une analyse qui ne variera pas et selon laquelle il n'y a pas à distinguer entre un agresseur et un agressé. Le problème central est celui du droit des minorités serbes. La guerre aurait éclaté parce que ces minorités, inquiètes pour leur avenir et leur sécurité, auraient perdu les garanties dont elles bénéficiaient dans le cadre de la fédération yougoslave. Au contraire, l'Allemagne défend le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, dans la logique de sa récente réunification, et dénonce l'agression serbe.

A partir du 7 septembre et jusqu'au 5 novembre 1991, se tient la conférence de paix sur la Yougoslavie, sous la présidence anglaise de M. Carrington, ancien secrétaire général de l'OTAN. Dans ce cadre, le 11 septembre, est mise sur pied une commission d'arbitrage composée des présidents des cours constitutionnelles de France, d'Allemagne, d'Espagne, de Belgique et d'Italie, et placée sous la présidence de M. Robert Badinter, ancien ministre français de la justice. Cette commission doit élaborer une doctrine de reconnaissance des républiques yougoslaves.

### **L'embargo sur les armes (25 septembre 1991)**

Le 19 septembre, après les violations répétées des cessez-le-feu par l'armée fédérale, la France et l'Allemagne préconisent la mise en place d'une force d'interposition européenne, sous les auspices de l'Union de l'Europe Occidentale<sup>35</sup> (UEO). Cependant, cette proposition se heurte au refus de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas, du Danemark et du Portugal de voir l'UEO prendre en main un dossier qu'ils considèrent du ressort de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord<sup>36</sup> (OTAN). Mais l'intervention de l'OTAN n'est pas envisageable étant donné le manque d'intérêt des Américains pour le conflit yougoslave<sup>37</sup>. Dans le même temps, la France, le Royaume-Uni et de la Belgique

---

<sup>32</sup> *Les Assassins et leurs miroirs*, opus cité, p25.

<sup>33</sup> *Les Balkans, le retour de la guerre en Europe*, opus cité, p180.

<sup>34</sup> Concernant la politique de la France, lire les articles de Patrice Canivez dans *Vukovar Sarajevo... La guerre en ex-Yougoslavie*, sous la direction de Véronique Nahoum-Grappe, Éditions Esprit, octobre 1993, p119 à 148 et la revue *Esprit*, mars-avril 1993, p49 à 63.

<sup>35</sup> L'Union de l'Europe Occidentale est une organisation constituée des 12 États membres de l'Union européenne exceptés la Belgique, la Grèce et le Danemark. Cette organisation a pour vocation d'être le "bras armé" de l'Europe mais n'a pas de pouvoirs de décision propre. L'UEO ne peut être utilisée que sur décision de l'Union européenne.

<sup>36</sup> L'OTAN est une organisation qui regroupe les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni, la France, l'Italie, la Belgique, le Danemark, l'Islande, le Luxembourg, la Norvège et l'Espagne. Créée en avril 1949, elle a pour but de sauvegarder la paix et la sécurité et de développer la stabilité et le bien-être dans la région de l'Atlantique nord. De façon plus pragmatique, elle a pour vocation de protéger l'Europe occidentale contre une invasion soviétique et par conséquent de placer l'Europe occidentale sous protection américaine. La France a développé une politique de défense basée notamment sur la stratégie de la prévention nucléaire afin, entre autre, de se libérer de cette protection américaine. Avec l'éclatement du bloc soviétique (qui s'achève à la fin de l'année 1991), l'OTAN a perdu sa principale raison d'être. Pour ce qui est des conflits en ex-Yougoslavie, cette organisation n'interviendra qu'à partir de février 1994, soit 31 mois après le début du conflit. C'est pour elle l'occasion de redéfinir *de facto* sa nouvelle raison d'être. L'OTAN étant une organisation militaire, les pays qui y sont importants, derrière les États-Unis, sont les puissances militaires européennes, puissances nucléaires principalement : le Royaume-Uni et la France. Cependant la France a choisi, à l'époque de la présidence du Général de Gaulle, de ne pas faire partie du commandement intégré de l'OTAN. De l'OTAN vient l'adjectif "atlantiste".

<sup>37</sup> *Les Balkans, le retour de la guerre en Europe*, opus cité, p182. Cette notion de "manque d'intérêt" est principalement fondée sur l'inaction américaine. On peut se demander si cette inaction n'est pas le résultat de la

préparent la première résolution de l'Organisation des Nations Unies<sup>38</sup> (ONU) concernant le conflit : la résolution 713 décide un embargo sur les livraisons d'armes à la Yougoslavie. Elle est votée le 25 septembre 1991. Les deux principales nations européennes, membres permanents du conseil de sécurité, ont ainsi décidé, juste avant la fin du moratoire, et après 2 mois de guerre totale, de sanctionner, pareillement en théorie, agresseur (la république serbe et l'armée fédérale) et agressé (la république de Croatie), en pratique, uniquement l'agressé puisque la Croatie ne dispose pas d'armée. Cette résolution, qui ne dénonce pas les bombardements de l'aviation, de la marine et de l'artillerie fédérale, fait entrer l'ONU dans la gestion du conflit. Ainsi dès le 8 octobre, Javier Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, nomme M. Cyrus Vance, ancien secrétaire d'État du président américain Jimmy Carter, son représentant personnel en Yougoslavie. Pendant ce temps, le 3 octobre, Serbes et Monténégrins s'emparent par un coup d'État de la présidence collégiale de la fédération yougoslave, dont ils éliminent les 4 autres membres (slovène, croate, bosniaque et macédonien). Le 7 octobre 1991, l'armée fédérale bombarde le palais présidentiel à Zagreb<sup>39</sup>.

---

volonté américaine de laisser les Européens gérer seuls ce conflit, ce qui finalement démontrera leurs désaccords.

<sup>38</sup> L'ONU est une organisation internationale créée en 1945 dont le but est d'assurer le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Elle tient son mandat de la charte des Nations unies. Au sein de l'ONU, l'organe de décision, en matière de politique internationale, est le conseil de sécurité des Nations unies. Cette instance est l'organe exécutif et législatif. Le conseil de sécurité est constitué de 5 membres permanents : États-Unis, Royaume-Uni, France, Russie et Chine (c'est-à-dire les pays victorieux de la deuxième guerre mondiale, à l'exception de la Chine, représentée à l'ONU jusque en 1971 par les hommes de Tchang Kai-Chek) et de dix membres non permanents, qui siègent durant deux années et sont remplacés par moitié tous les ans. Les membres permanents ont le droit de veto : leur seule voix suffit à faire refuser une proposition. L'expérience montre que quand on entend un pays commenter les décisions du conseil de sécurité des Nations unies, c'est que ce pays est membre non permanent de ce conseil. Depuis la fin de la guerre froide, le conseil de sécurité des Nations unies est entré dans une nouvelle phase de son fonctionnement : il n'y a plus de blocage systématique des décisions par le jeu de l'opposition Est-Ouest et du droit de veto. Cette nouvelle phase a véritablement débuté avec la guerre du golfe. En mars 1992, douze forces de maintien de la paix étaient déployées à travers le monde. La moitié de ces forces avaient été mise en place à partir de 1991, et représentait 38 484 hommes sur le total de 48 304 (*Documents d'études, droit international public, l'ONU, n° 3.03*, édition 1992, La documentation française, p22). En décembre 1994, les chiffres sont de 17 forces déployées, dont douze à partir de 1991 représentant 61 740 hommes sur le total de 69 356 (*Le Monde Diplomatique - Manière de voir*, n°25, février 1995, p13). Aujourd'hui le conseil de sécurité des Nations unies est le lieu où les cinq membres permanents décident de leurs interventions militaires internationales. Le récent cas de la résolution 929 du 22 juin 1994, concernant l'intervention française au Rwanda, donne un bon exemple de la manière dont une résolution est votée : M. Jean-Bernard Mérimée, ambassadeur de France auprès des Nations unies, propose au conseil de sécurité sa résolution, en accord bien sûr avec le gouvernement français. Il a tout intérêt à le faire en s'alliant avec d'autres membres du conseil. Il doit ensuite convaincre ses collègues du bien-fondé de sa résolution, principalement les membres permanents afin d'éviter qu'ils utilisent leur droit de veto. Si la majorité est atteinte et si aucun membre permanent n'utilise son droit de veto, la résolution est acceptée. Notons que depuis l'éclatement de l'union soviétique, le conseil de sécurité pratique une politique de consensus. Pour revenir à l'exemple de la résolution 929, celle-ci fut adoptée par dix voix pour, cinq abstentions et zéro voix contre. Cela sera considéré par les commentateurs comme approuvé de justesse et malgré de nombreuses réticences. Statutairement, le rôle du Secrétaire général est assez limité. Il est le porte-parole de l'ONU. Il rédige des rapports qu'il remet aux pays membres. Ses rapports sont sensés représenter une vérité objective et communément partagée, donner un avis sur la politique menée par l'ONU et sur les questions techniques. Cependant, il n'a aucun pouvoir décisionnel : les décisions sont prises par le Conseil de sécurité. L'assemblée générale des Nations Unies est constituée de tous les pays membres. Elle donne des avis. Cependant les décisions sont prises par le Conseil de sécurité (voir *Le Monde Diplomatique - Manière de voir*, n°25, février 1995, p18). Par exemple, la recommandation de l'Assemblée générale des Nations Unies au Conseil de sécurité des Nations Unies de lever l'embargo sur les armes à l'encontre de la Bosnie-Herzégovine a recueilli 124 voix pour et 61 abstentions, représentant 184 pays membres. En décembre 1993, la même recommandation avait obtenu 124 voix pour et 57 abstentions (voir *Le Monde*, 5 novembre 1994). Malgré ce résultat, le texte avait toutes les chances d'être refusé au Conseil de sécurité. Il n'a donc pas été présenté.

<sup>39</sup> *Vie et mort de la Yougoslavie*, opus cité, p318.

Le 5 novembre, la Serbie repousse le dernier plan de la Communauté européenne. La Serbie revendique toujours le droit à l'autodétermination des minorités serbes de Croatie, tout en le refusant aux minorités albanaises, musulmanes et hongroises de Serbie<sup>40</sup>. La Communauté européenne constate l'échec de sa conférence de paix. Elle décrète des sanctions économiques, à l'encontre de la Serbie et du Monténégro, qui deviendront effectives le 9 novembre. Vukovar, ville du nord-est de la Croatie, proche de la frontière de la Voïvodine, tombe le 19 novembre. La ville de 45 000 habitants, attaquée et assiégée depuis trois mois par des forces très supérieures, est presque entièrement détruite. Elle sera décrite par les observateurs comme étant "*dans un état proche de Berlin en 1945*"<sup>41</sup>. Après la chute de la ville, les nationalistes serbes interdisent l'accès aux représentants des organisations internationales. On découvrira plus tard des charniers de civils massacrés par les nationalistes serbes lors de la prise de la ville.<sup>42</sup>

### **Les pérégrinations de M. Kouchner (novembre 1991)**

A partir de la mi-novembre, M. Bernard Kouchner, secrétaire d'État français à l'action humanitaire, placé sous la direction du ministère des affaires étrangères, part régulièrement à Dubrovnik<sup>43</sup> qui est assiégée par l'armée fédérale. Il prétend négocier l'ouverture de couloirs humanitaires. En fait, il participe aux négociations que le maire de Dubrovnik établit avec les nationalistes serbes, en vue d'une solution séparée contre Zagreb. Ces négociations seront désavouées par Zagreb et Belgrade<sup>44</sup>. Il écrit "*les Français étaient merveilleusement accueillis par les officiers serbes et par tous les soldats qui avaient travaillé dans notre pays*"<sup>45</sup>. Un journaliste français se souvient pour sa part que les Serbes se moquaient ouvertement du ministre et que les miliciens crachaient sur sa voiture dès qu'il avait le dos tourné. Il obtient finalement l'autorisation d'acheminer 3 500 tonnes de nourriture à la ville assiégée, moyennant un détournement de près de 30 pour-cent de cette quantité en faveur des assiégés<sup>46</sup>. Ce principe sera largement réutilisé dans la guerre de Bosnie-Herzégovine. De son côté, M. François Mitterrand déclare dans la presse allemande<sup>47</sup>, alors que celle-ci, depuis le début du conflit, rend compte précisément des exactions commises par les milices serbes et l'armée fédérale, qu'il n'y a pas à distinguer entre un agresseur et un agressé : "*Comme vous le savez, la Croatie faisait partie du bloc nazi,*<sup>48</sup> *pas la Serbie. Après la mort de Tito, le conflit latent entre Serbes et Croates devaient éclater. On en est là. Je ne crois pas que la Serbie veut faire la guerre pour s'emparer de la Croatie, mais pour obtenir un déplacement des frontières et une forme de contrôle direct ou indirect sur les minorités serbes de Croatie.*"<sup>49</sup> M. Mitterrand reprend ainsi l'argumentation de M. Cosic<sup>50</sup> et ajoute qu'il faut élaborer un droit des minorités et que l'élaboration

---

<sup>40</sup> *Les Balkans, le retour de la guerre en Europe*, opus cité, p184.

<sup>41</sup> *Le livre noir de l'ex-Yougoslavie*, opus cité, quatrième rapport du gouvernement des États-Unis, 7 décembre 1992, chapitre Dévastation et destructions gratuites, p379.

<sup>42</sup> *Le Monde*, 2 avril 1993.

<sup>43</sup> *Les tribulations de Bernard K. en ex-Yougoslavie*, opus cité, p79-97.

<sup>44</sup> *Les tribulations de Bernard K. en ex-Yougoslavie*, opus cité, p81

<sup>45</sup> *Les tribulations de Bernard K. en ex-Yougoslavie*, opus cité, p91. En juin 1994, les Français seront très bien accueilli par les responsables du génocide au Rwanda.

<sup>46</sup> *Les tribulations de Bernard K. en ex-Yougoslavie*, opus cité, p93

<sup>47</sup> Cet article du Frankfurter Allgemeine Zeitung du 29 novembre 1991, a été abondamment commenté. Voir *Comment peut-on être croate ?* opus cité, p110 et articles de Patrice Canivez dans *Vukovar Sarajevo... La guerre en ex-Yougoslavie*, opus cité, p119 à 148 et la revue *Esprit*, mars-avril 1993, p49 à 63, *Les Assassins et leurs miroirs*, opus cité, p21.

<sup>48</sup> Pourtant M. Mitterrand explique que la République française n'a pas à assumer les crimes du régime de Vichy. Il n'est donc pas cohérent quand il reproche au peuple croate les crimes commis par le régime oustachi. Il est tout de même surprenant qu'un homme qui a obtenu la plus haute distinction du régime de Vichy puisse faire un procès d'intention au gouvernement croate dirigé par un ancien résistant.

<sup>49</sup> rapporté dans *Les Assassins et leurs miroirs*, opus cité, p21.

<sup>50</sup> Cf. note 23.

de ce droit conditionne la reconnaissance des futurs États. Dans le même temps, un rapport envoyé le 26 novembre 1991 à Bruxelles par les observateurs de la Communauté européenne dénonce l'agression de l'armée serbo-fédérale : "*les troupes fédérales n'ont pas hésité à tirer sans discrimination sur des cibles purement civiles, au hasard, ou, dans certains cas, à s'en prendre délibérément à des cibles chargées d'une valeur symbolique importante, y compris des écoles, des musées, des églises, les stations de radio et de télévision et - tout particulièrement - les hôpitaux*"<sup>51</sup>. Cinq observateurs de la Communauté européenne sont assassinés par l'armée fédérale le 7 janvier 1992. Dans sa résolution n°727 du 8 janvier 1992, le Conseil de sécurité des Nations Unies "[déplore] l'incident tragique", "exhorte toutes les parties à honorer les engagements" et "réaffirme l'embargo prévu au paragraphe 6 de sa résolution 713".

### **La reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie (18 décembre 1991)**

Après presque six mois de guerre totale en Croatie, avec son cortège d'atrocités de la part des nationalistes serbes, sous la pression allemande, les Européens décident le 18 décembre 1991 de reconnaître la Slovénie et la Croatie. Mais ces reconnaissances ne prendront effet que le 15 janvier 1992, en fonction des recommandations de la commission Badinter. L'Allemagne annonce le 19 décembre son intention de reconnaître ces pays, ce qui lui vaudra d'être accusée de porter une responsabilité particulière dans les drames qui ont suivi.<sup>52</sup> Pourtant, M. Hans-Dietrich Genscher, ministre allemand des affaires étrangères, a déclaré plus tard : "*nous avons annoncé à nos partenaires notre intention de reconnaître immédiatement la Croatie et la Slovénie et ils nous avaient donné leur accord*"<sup>53</sup>.

### **Le plan Vance (3 janvier 1992)**

De son côté, M. Vance obtient la signature d'un quinzième cessez-le-feu entre MM. Milosevic et Tudjman, présidents respectifs de la Serbie et de la Croatie. Ce cessez-le-feu, entré en vigueur le 3 janvier 1992, participe au plan de paix proposé par M. Vance. Ce plan crée des zones dites "protégées par les Nations Unies" sur les territoires conquis par les nationalistes serbes en Croatie : Slavonie occidentale (région de Daruvar), Slavonie orientale (région de Vukovar et Osijek) et Krajina (région de Knin au sud et de Vrginmost au nord), soit 22 % du territoire croate. Il ne remet pas en question l'intégrité territoriale de la république de Croatie et prévoit le déploiement d'une force militaire afin de "*démilitariser la population, de déminer la région et de faciliter le retour des réfugiés*"<sup>54</sup>. Ce plan inaugure l'entrée des militaires de la communauté internationale dans ce qui sera désormais désigné sous le terme "ex-Yougoslavie". De leur côté, conformément aux recommandations rendues par la commission Badinter<sup>55</sup>, les Douze reconnaissent l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie, moyennant pour cette dernière des amendements constitutionnels relatifs au statut de sa minorité serbe. Ils sont suivis par les États-Unis qui entrent ainsi plus directement dans le jeu. La reconnaissance par l'ONU viendra le 18 mai 1992<sup>56</sup>. Bien que la commission Badinter ait donné un avis favorable à la reconnaissance de la Macédoine, la

---

<sup>51</sup> rapporté par *Nouvelle Solidarité*, 20 déc. 1991.

<sup>52</sup> Voir la réfutation proposée dans : *Ce Fascisme qui vient*, Jacques Julliard, Éditions du Seuil, février 1994, p131 à 133.

<sup>53</sup> *Le Monde*, 7 et 8 juin 1992.

<sup>54</sup> *Quatrième rapport Mazowiecki*, 10 février 1993, paragraphe 138.

<sup>55</sup> *Conférence pour la paix en Yougoslavie. Commission d'arbitrage. Avis n°4,5, 6 et 7*, 11 janvier 1992.

<sup>56</sup> Résolutions n°753 (Croatie), 754 (Slovénie) et 755 (Bosnie-Herzégovine)

Communauté européenne, bloquée par le veto grec, ne la reconnaît pas. Concernant la Bosnie-Herzégovine, la commission recommande un référendum. Les reconnaissances slovène et croate signent la fin de la fédération yougoslave, mais les décisions prises par la communauté internationale à l'échelle fédérale (principalement la résolution 713) ne sont pas remises en question. Ces reconnaissances, qui sont pour l'essentiel l'œuvre de la diplomatie allemande, sont l'occasion d'une brouille franco-allemande durable. Ainsi la diplomatie française, alors même que la commission Badinter a reconnu les droits aux indépendances, continue de répéter, avec la propagande serbe, que ce sont les manigances "germano-vaticanes" qui sont responsables du conflit. Pourtant ces affirmations ne résistent pas à une analyse historique sérieuse<sup>57</sup>. Ainsi Paul Garde conclut que "*l'action de l'Allemagne a été sans aucun doute aussi bénéfique que celle de la France a été néfaste*".<sup>58</sup>

## Création de la Forpronu

L'application du plan Vance mène le conseil de sécurité des Nations Unies à créer la "force de protection des Nations Unies" (Forpronu), par sa résolution 743 du 21 février 1992. La résolution 749 du 7 avril 1992 décide son déploiement. Sur cette lenteur de procédure (plus de trois mois se sont écoulés entre la signature du plan de paix et la mise en pratique de son volet militaire) M. Vance s'est ainsi exprimé devant le conseil de sécurité : "*je comprends très bien que ce n'est pas une tâche facile, mais je dois vous dire que je trouve que le déploiement de ces renforts est extraordinairement lent*"<sup>59</sup>. Il fallait en effet surmonter les réticences des leaders serbes des régions croates occupées, qui étaient toujours opposés à l'application de ce plan. Les représentants serbes de la Krajina et de Slavonie n'accepteront ce plan, sous la pression de M. Milosevic, que le 9 février 1992, sans pour autant renoncer à toutes leurs réserves<sup>60</sup>. De plus, pour mettre sur pied cette force, il a fallu tenir compte du point de vue des nationalistes serbes, qui ont refusé la présence d'Italiens en Croatie, parce que c'est un pays limitrophe, ainsi que d'Allemands, pour lesquels on disait dans les milieux responsables, que la présence d'un seul soldat ou observateur serait une erreur psychologique grave qui ne ferait qu'envenimer la situation<sup>61</sup>. De même, les Serbes inquiets de la bonne entente entre la France et la Hongrie, ont refusé que les casques bleus français se déploient en Slavonie orientale, zone frontalière de la Voïvodine qui compte une forte minorité hongroise. A leur place, des casques bleus russes seront déployés à la frontière serbe<sup>62</sup>. C'est finalement une force de 10 000 hommes qui fut suggérée, en application de la résolution 743, force répartie entre son quartier général à Sarajevo, et les 4 zones dites "protégées" par les Nations Unies. Les 1 300 premiers casques bleus français arriveront à Rijeka le 4 avril<sup>63</sup>. Pendant tout ce temps, les nationalistes serbes ont continué leurs conquêtes, principalement en Krajina, tandis que les Croates libéraient une bonne partie de la Slavonie occidentale, évitant ainsi que leur pays, déjà coupé en deux par le contrôle serbe de la Krajina, ne le soit en trois par celui de la Slavonie occidentale. Plusieurs villes de Croatie seront encore bombardées en avril et en mai par l'aviation et la marine

---

<sup>57</sup> Cette remarque n'est, malheureusement, pas du tout anecdotique. *Les Balkans, le retour de la guerre en Europe*, opus cité, p190, reprend cette propagande.

<sup>58</sup> *Vie et mort de la Yougoslavie*, opus cité, p380 à 392. Ces pages décrivent le rôle de la France et de l'Allemagne dans le conflit de Croatie. Elles pourront être relues, ainsi que ce chapitre, après la lecture de la chronologie de la guerre de Bosnie-Herzégovine. Les diplomaties déployées pendant la guerre de Croatie et pendant la guerre éclair de Bosnie-Herzégovine ont été les mêmes : laisser faire les conquêtes, intervention de l'ONU, éviction de la Communauté européenne.

<sup>59</sup> Rapporté dans *Les tribulations de Bernard K. en ex-Yougoslavie*, opus cité, p152.

<sup>60</sup> *Les Balkans, le retour de la guerre en Europe*, opus cité, p192.

<sup>61</sup> *Les tribulations de Bernard K. en ex-Yougoslavie*, opus cité, p151 et 152.

<sup>62</sup> *Croire et oser, Chronique de Sarajevo*, Philippe Morillon, Grasset & Fasquelle, 1993, p13.

<sup>63</sup> *Le Monde*, AFP, Reuter, 2 avril 1992.

fédérales<sup>64</sup>. En juin, M. Philippe Morillon, numéro deux de l'état-major de la Forpronu, propose que les zones nouvellement conquises, dites "zones roses", soient, elles aussi, démilitarisées<sup>65</sup>. Le Conseil de sécurité des Nations Unies valide la proposition le 30 juin par sa résolution 762. La zone de Slavonie occidentale libérée par les Croates continue à faire partie des zones protégées par les Nations Unies.

### Conséquences du plan Vance

Le gel des conquêtes serbes, première conséquence du plan Vance, permet le retrait de Croatie de l'armée fédérale yougoslave et d'une partie des milices. Elles ont pu ainsi se déployer en Bosnie-Herzégovine, dont le conflit a débuté au début du mois d'avril. On a vu que la mission de la Forpronu était essentiellement de "*démilitariser la population, de déminer la région et de faciliter le retour des réfugiés*"<sup>66</sup>. Pourtant, M. Tadeusz Mazowiecki, ancien Premier ministre polonais, rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, choisi pour son impartialité et sa connaissance du génocide des juifs polonais, écrit dans ses rapports d'enquête sur la situation des droits de l'homme dans le territoire de l'ex-Yougoslavie : "*Entre les première et deuxième missions en août et octobre 1992, le nettoyage ethnique s'est intensifié. Les exécutions arbitraires, les attaques terroristes contre les habitations et les lieux de culte ainsi que les prises d'otages continuent, surtout en Bosnie-Herzégovine, mais aussi dans les zones protégées par les Nations Unies*"<sup>67</sup>. Les miliciens serbes se sont transformés en "police spéciale", passant d'un uniforme vert à un bleu<sup>68</sup>. Les non-Serbes des zones protégées par les Nations Unies ainsi que les Serbes non nationalistes ont continué à être assassinés ou expulsés par les nationalistes serbes de Croatie, mais aussi de Serbie<sup>69</sup>. La culture non-serbe a continué à être détruite. Des dizaines de milliers de Serbes ont emménagé dans des maisons abandonnées par des non-Serbes<sup>70</sup>. La Forpronu de Krajina a refoulé à la frontière de nombreux réfugiés bosniaques musulmans victimes de la purification ethnique qui débutait en Bosnie-Herzégovine<sup>71</sup>, tandis que la Forpronu de Slavonie a participé à Vukovar, à la célébration du premier anniversaire de la "libération" de la ville par l'armée serbe<sup>72</sup>.

En janvier 93, les Croates tentent de reprendre le contrôle de certaines zones roses, autour de Maslenica, afin de rétablir les communications entre la Dalmatie et le nord du pays<sup>73</sup>. La résolution 802 de l'ONU condamne immédiatement ces attaques croates, alors qu'aucune résolution n'avait condamné la continuation de la politique de purification ethnique dans les zones protégées par les Nations Unies. La France a envoyé le porte-avions Clémenceau dans l'Adriatique, M. Joxe, ministre de la défense, déclarant : "*nous sommes pour faire réfléchir ceux qui compromettent les chances de la paix*". En clair, la paix pour M. Joxe, c'est la purification ethnique sous contrôle de l'ONU. Les seules personnes protégées, dans les zones dites protégées par les Nations Unies, ce sont les nationalistes serbes, exécuteurs de la politique de purification ethnique.

---

<sup>64</sup> Osijek, Djakovo, Dubrovnik, Slavonski Brod. *Le Monde*, 29 avril et 5 mai 1992. ***Putain de guerre, Gaston Besson, volontaire français contre les Serbes***, Marc Charuel, Éditions du Rocher, 1993, p137.

<sup>65</sup> *Croire et oser, Chronique de Sarajevo*, opus cité, p72 à 76.

<sup>66</sup> *Quatrième rapport Mazowiecki*, opus cité, paragraphe 138.

<sup>67</sup> *Troisième rapport Mazowiecki*, daté du 17 novembre 1992, paragraphe 134. *Les Balkans, le retour de la guerre en Europe*, opus cité, p194.

<sup>68</sup> *Troisième rapport Mazowiecki*, opus cité, paragraphe 76. La méthode sera reprise à Gorazde en 1994.

<sup>69</sup> *Troisième rapport Mazowiecki*, opus cité, paragraphe 80.

<sup>70</sup> La Forpronu déployée dans le secteur de Vukovar affirme que 33 000 Serbes ont emménagé dans des maisons abandonnées par des non-Serbes et que les autorités locales procèdent à des expulsions massives. *Le Monde*, 14 mai 1992.

<sup>71</sup> *Deuxième rapport Mazowiecki*, 27 octobre 1992, paragraphe 12.

<sup>72</sup> le 18 novembre 1992, *Les Assassins et leurs miroirs*, opus cité, p60

<sup>73</sup> *Le Monde*, 24 janvier 1993.

M. Mazowiecki écrit sur la Forpronu que : "*des ambiguïtés persistent quant à son rôle concernant la prévention des graves violations des droits de l'homme qui caractérisent le nettoyage ethnique*<sup>74</sup>". L'organisation non-gouvernementale Helsinki Watch<sup>75</sup>, "*croit que le personnel des Nations Unies a également retenu l'information dont il disposait sur les violations des droits de l'homme pendant la guerre de Croatie, surtout à l'égard du déplacement par la force de non-Serbes dans les zones, sous contrôle serbe, du pays [la Croatie] où le personnel des Nations Unies était posté*<sup>76</sup>" Cependant, le 31 mars 1993, le conseil de sécurité des Nations Unies prolonge d'un an le mandat de la Forpronu. Aujourd'hui, sur les 24% de territoires sous le contrôle des nationalistes serbes, la plupart des 250 000 non-Serbes déplacés n'ont pas pu rentrer chez eux. A Zagreb, de nombreuses manifestations sont venues s'opposer à tout accord qui ne prendrait pas en compte leur droit au retour. Sur les 250 000 Serbes de ces zones, on estime que près de la moitié ont fui en Serbie. Le bilan du conflit de Croatie s'est soldé par environ 10 000 morts, 3 000 disparus, 23 000 blessés, 450 000 personnes réfugiés<sup>77</sup>.

A partir de mars 94, la politique occidentale en Croatie prendra un virage lié à celui pris dans la guerre de Bosnie après l'ultimatum de Sarajevo. Cette politique passera au stade du dépeçage imposé.

---

<sup>74</sup> *Troisième rapport Mazowiecki*, opus cité, paragraphe 141.

<sup>75</sup> Créée en 1978 pour surveiller et promouvoir le respect des dispositions concernant les droits de l'homme qui figurent dans les accords d'Helsinki d'août 1975.

<sup>76</sup> *Le livre noir de l'ex-Yougoslavie*, opus cité, Rapport d'Helsinki Watch, août 1992, chapitre Rôle de la communauté internationale, p39.

<sup>77</sup> *Les Assassins et leurs miroirs*, opus cité, p19.

## **La guerre de Bosnie-Herzégovine :** **la guerre éclair (3 avril 92 - 26 juin 92)**

Pour Roland Dumas,  
le 6 avril 1992,

si on veut obtenir un comportement plus raisonnable de la part des activistes qui suscitent des troubles en Bosnie-Herzégovine, il faut aussi "tenir compte de la réalité serbe" et trouver des solutions équilibrées. Il est souhaitable d'envoyer des signaux qui seront appréciés à Belgrade.

Ainsi la Communauté européenne a voulu récompenser les signes de "coopération" qu'elle a cru noter en annonçant son intention de lever les sanctions économiques qu'elle avait prises à l'encontre de la Serbie.

Témoignage d'une habitante de Visegrad :

Toute la journée de ce lundi [20 avril 1992], à partir de sept heures du matin, j'ai pu observer le massacre d'hommes et de femmes sur le vieux Pont de Visegrad. A 200 mètres du pont, une Golf rouge s'arrêta. Deux hommes en descendirent, ils portaient des uniformes de camouflage. Ils étaient bien armés [...] ils firent entrer quatre filles qui marchaient sur le pont. Puis, un peu plus loin, ils les placèrent sur la rambarde, et trois ou quatre minutes plus tard, les poussèrent dans la Drina. Ensuite, ils tirèrent plusieurs coups de revolver. Chacune des filles surnagea une cinquantaine de mètres puis disparut. Après cela les meurtriers s'en furent chercher de nouvelles victimes. [...] Toutes les heures ou demie heures, ils arrivaient avec de nouvelles victimes. [...] L'une des tournées les plus caractéristiques fut celle où les criminels égorgèrent d'abord leurs victimes au couteau [...] Cela a duré toute la journée et toute la nuit jusque vers trois heures du matin.

Symboliquement, la guerre de Bosnie-Herzégovine commence, à la suite des guerres d'indépendance slovène et croate, par la conjonction de deux événements. D'une part, une grande manifestation pour la paix réunit à Sarajevo, le 6 avril 1992, plusieurs dizaines de milliers de personnes. Elle s'achève par les tirs des nationalistes serbes à l'encontre des manifestants pacifiques. D'autre part, les pays européens reconnaissent, le 7 avril 1992, l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine. Ces deux événements marquent le début d'une guerre de siège généralisée. Localement, le siège de Sarajevo commence dès le début de la guerre. Il est accompagné par celui de nombreuses autres villes (Gorazde, Srebrenica, Zepa, etc.). Globalement, le siège de l'ensemble de la Bosnie-Herzégovine débute symboliquement avec la reconnaissance du pays accordée sans le droit de se défendre, la Bosnie-Herzégovine ayant hérité de la résolution 713 qui s'appliquait à l'ensemble de la fédération yougoslave.

### **La médiation européenne avant le début de la guerre**

En janvier 1992, les avis de la commission Badinter sur la Bosnie-Herzégovine stipulent que "*la volonté des populations de Bosnie-Herzégovine de constituer la république socialiste de Bosnie-Herzégovine en État souverain et indépendant ne peut pas être pleinement établie*" et que "*cette appréciation pourrait être modifiée [...] éventuellement par voie de référendum, auquel seraient appelés à participer tous les citoyens[...] sans distinction aucune et sous contrôle international*". La conférence de paix sur la Yougoslavie, toujours placée sous les auspices de la Communauté européenne, reprend en mars 1992 à Bruxelles, après une interruption de deux mois<sup>78</sup>. Pendant les débats concernant la réorganisation interne de la Bosnie-Herzégovine, du 7 au 9 mars, les délégués serbes et croates, qui représentaient les positions les plus extrêmes de leur collègue électoral, se prononcent en faveur de la division de la Bosnie-Herzégovine en "cantons ethniques"<sup>79</sup>. Les délégués musulmans, opposés à la division ethnique du pays, sont favorables à un État unique pour les citoyens de Bosnie-Herzégovine. Ils craignent que la division de la Bosnie-Herzégovine en trois régions ethniques soit le prélude au rattachement des cantons serbes et croates à la Serbie et à la Croatie. La plupart des Serbes et des Croates modérés partagent aussi ce point de vue<sup>80</sup>. Les termes de la négociation proposée le 9 mars par M. Jose Cutilheiro (diplomate portugais chargé du dossier Bosnie-Herzégovine de la conférence de paix en Yougoslavie) appuient la souveraineté de la Bosnie-Herzégovine et la division en cantons. Ce plan dit de "cantonisation", propose un découpage ethnique basé sur les majorités par districts<sup>81</sup>. M. Alija Izetbegovic, chef du SDA, parti national musulman, et président de Bosnie-Herzégovine, propose une carte qui reprend les frontières de toutes les communes, et qui correspond, pour 108 communes sur 110, aux majorités nationales du recensement de 1991. M. Radovan Karadzic, chef du SDS, parti national serbe, "charcute" les frontières d'une trentaine de communes et seules une cinquantaine de communes sur 110 sont attribuées conformément au recensement<sup>82</sup>. Il s'attribue ainsi 70% du territoire alors que le plan Cutilheiro lui en donnait 44%. Le parti national croate se situe en position intermédiaire. Ce "charcutage" peut être interprété, ajouté aux déclarations de M. Karadzic, comme la première étape du dépeçage de la Bosnie-Herzégovine en vue de la constitution de la grande Serbie. De la "cantonisation ethnique" à la "purification ethnique", le pas sera vite franchi. Conformément aux

---

<sup>78</sup> *Les Balkans, le retour de la guerre en Europe*, opus cité, p190.

<sup>79</sup> L'utilisation du mot ethnique relève déjà de la propagande.

<sup>80</sup> *Le livre noir de l'ex-Yougoslavie*, opus cité, rapport de Helsinki Watch de août 1992, p52.

<sup>81</sup> Ce principe de cantonisation avait été évoqué par MM. Tudjman et Milosevic lors d'une réunion à Karadjordjevo au printemps 1991, d'après Pierre Hastel, dans *Alerte contre le nouvel ordre mondial*, 5 décembre 1992, article par ailleurs, confus et à tendance pro-serbe.

<sup>82</sup> *Hérodote*, n°67, p145, 146 et 91.

recommandations de la commission Badinter<sup>83</sup>, le gouvernement de Bosnie-Herzégovine organise, les 29 février et premier mars 1992, un référendum sur l'indépendance du pays. Désavouant le principe proposé par la commission Badinter, le SDS boycotte ce référendum. Dans de nombreux districts administrés par le SDS, aucun bureau de vote n'a été ouvert<sup>84</sup>. Il est clair que ce boycott était une manœuvre cherchant à éviter le verdict des urnes. Rappelons que la légitimité de M. Karadzic lui vient des premières élections libres de Bosnie-Herzégovine datant du 18 novembre 1990<sup>85</sup>. Au premier tour de ces élections, le SDS a obtenu, dans l'absolu, le soutien de 808 000 habitants<sup>86</sup>, soit 59% des Serbes de Bosnie et 18,5% de l'ensemble de la population bosniaque. Pendant ces élections, les partis nationaux se sont alliés contre le parti communiste, appelant à voter pour le parti national majoritaire au second tour<sup>87</sup>, ce qui veut dire que des Serbes ont voté Musulmans et réciproquement. Cela explique que la répartition des communes effectuée selon la nation majoritaire corresponde presque parfaitement à celle effectuée par appartenance partisane des députés élus au Conseil des communes<sup>88</sup>. Rappelons pour finir que, à l'intérieur du SDS, tous n'étaient pas extrémistes. Les résultats du référendum sur l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine donnent une participation de 63,4% des électeurs inscrits, 99,4% s'étant prononcés pour le oui<sup>89</sup>. Dans ces conditions, la communauté européenne reconnaît l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine le 6 avril 1992. Les deux membres de la présidence collégiale bosniaque appartenant au SDS démissionnent le 8 avril. Les membres du gouvernement appartenant au SDS démissionnent eux aussi en bloc. Ils ont été remplacés par des Serbes n'appartenant pas au SDS<sup>90</sup>.

## Le début de la purification ethnique

Dans le même temps, et dans tout le pays, la guerre de sécession des nationalistes serbes débute dans toute sa puissance. Les villes bosniaques tombent les unes après les autres sous contrôle serbe : Bijeljina le 3 avril, Modrica le 11 avril, Bosanski Samac le 18 et Zvornik le 19<sup>91</sup>. La chute des villes et des villages est accompagnée de nombreux massacres<sup>92</sup>. Certaines villes proposent des capitulations négociées qui aboutissent à la mise en place, par les nouvelles autorités nationalistes serbes, d'un régime d'apartheid à l'encontre des populations non serbes. D'autres villes, plus résistantes, subissent des bombardements et un siège incessants, telles que Bosanski Brod, Brcko, Derventa, Srebrenica, Foca, Gorazde, Visegrad et Sarajevo. Le point commun de tous ces sièges c'est que les nationalistes serbes détruisent tout pendant leurs attaques : lieux d'habitation, quartiers résidentiels, hôpitaux, bureaux de poste, ponts, systèmes d'approvisionnement en eau et en électricité, locaux de radio et de télévision, hôtels, écoles, etc. Le trait distinctif de la méthode nationaliste serbe c'est l'annihilation des cités<sup>93</sup> : l'urbicide. De plus, des dizaines de villages sont brûlés. Pour mener leurs attaques, les forces nationalistes serbes sont composées de l'armée fédérale

<sup>83</sup> *Conférence pour la paix en Yougoslavie. Commission d'arbitrage. Avis n°4*, 11 janvier 1992.

<sup>84</sup> *Le livre noir de l'ex-Yougoslavie*, opus cité, rapport d'Amnesty International, octobre 1992, p242-243.

<sup>85</sup> *Hérodote*, n°67, p122.

<sup>86</sup> Ce chiffre est obtenu en croisant les données de *Hérodote* n°67 p128 à 130 (voir note 16 page 124) et les chiffres de population par communes issus du recensement de 1991. *Hérodote* donne un indicateur d'homogénéité du vote serbe de 0,624, soit 62,4% au lieu des 59% calculé. Cela reste dans la même fourchette.

<sup>87</sup> *Hérodote*, n°67, p124. L'indicateur d'homogénéité du vote croate est de 0,694, celui du vote musulman de 0,540. Les répartitions nationales en Bosnie-Herzégovine étant de 43,7% de Musulmans, 31,4% de Serbes, 17,3% de Croates, on peut en déduire l'indicateur d'homogénéité global des partis nationaux : 0,552. Dans un scrutin majoritaire, cela explique le raz de marée électoral de ces partis.

<sup>88</sup> *Hérodote*, n°67, p91 et 124.

<sup>89</sup> *Le livre noir de l'ex-Yougoslavie*, opus cité, rapport d'Amnesty international, octobre 1992, p243.

<sup>90</sup> *Le livre noir de l'ex-Yougoslavie*, opus cité, rapport d'Amnesty international, octobre 1992, p243.

<sup>91</sup> *Les Balkans, le retour de la guerre en Europe*, opus cité, p130

<sup>92</sup> *Le livre noir de l'ex-Yougoslavie*, opus cité, Rapport Joinet, p285 à 302.

<sup>93</sup> *Le livre noir de l'ex-Yougoslavie*, opus cité, p5.

repliée de Croatie et des milices serbes et serbo-bosniaques qui ont été organisées et armées à partir de la fin du mois de décembre 1991 par l'armée fédérale et les cadres du SDS<sup>94</sup>. Ainsi, pendant que le gouvernement bosniaque joue le jeu de la négociation démocratique sous les bons offices des représentants de la Communauté européenne, les nationalistes serbes préparent la guerre. Au début du conflit, M. Izetbegovic demande à M. Milosevic, président de la Serbie, d'ordonner le retrait des formations paramilitaires qui se sont infiltrées en Bosnie, et notamment à Zvornik, dans l'est de la République, où "*elles font régner la terreur au sein de la population bosniaque*". Il exhorte M. Adzic, ministre fédéral de la défense et chef d'état major de l'armée fédérale yougoslave, ainsi que M. Kukanjac, commandant local de l'armée serbo-yougoslave, à "*empêcher le massacre de populations civiles*"<sup>95</sup>. Les combats continuent à s'étendre en Bosnie-Herzégovine. Les responsables de la communauté serbe font clairement savoir que la guerre ne prendra fin que lorsque de nouvelles cartes entérinant le partage sur une base ethnique auront été dessinées<sup>96</sup>. Cependant, sous la pression internationale, la Serbie abandonne le contrôle de l'armée fédérale yougoslave en Bosnie-Herzégovine<sup>97</sup>. Mais près de 100 000 soldats fédéraux, prétendument originaires de Bosnie-Herzégovine, resteront sur place. Serbes pour la plupart, ils rejoindront les structures embryonnaires de l'armée des serbes nationalistes de Bosnie-Herzégovine. M. Izetbegovic juge inacceptable que l'armée fédérale se retire avec ses armes - blindés et artillerie - et qu'elle les laisse en chemin dans les zones contrôlées par les nationalistes serbes de Bosnie-Herzégovine. Il demande que ces armes soient "*placées sous contrôle international ou détruites*". Les milices serbes considèrent, pour leur part, que les armes qui se trouvent sur les territoires qu'elles contrôlent "*resteront en Bosnie*"<sup>98</sup>. C'est finalement ce qui s'est passé. Ainsi, en trois mois (avril, mai, juin 1992) l'armée fédérale et les milices serbes ont semé la désolation sur tout le territoire. La violence des attaques des nationalistes serbes, suivie de la mise en place immédiate d'un nouveau pouvoir par les milices victorieuses, contribuent à terroriser la communauté vaincue et à provoquer son exode. A la fin du mois de juin 1992, la présidence collégiale bosniaque fournit un bilan provisoire : 40 000 morts, 1 400 000 réfugiés, 70 % du territoire occupé. 60 000 personnes dans des camps<sup>99</sup>. Ces chiffres ne seront jamais démentis, bien au contraire.

## Manifestations pacifistes

Il est important de rappeler qu'à plusieurs occasions des manifestations démocratiques et pacifiques ont eu lieu, à Sarajevo ou à Belgrade, pour s'opposer à la guerre et au nettoyage ethnique. Le lundi 6 avril 1992, des dizaines de milliers de pacifistes ont manifesté à Sarajevo. Ils ont été la cible des coups de feu provenant d'un hôtel servant d'état major de crise aux nationalistes serbes. Le même jour, à Belgrade, une manifestation de solidarité à Sarajevo, réunissait plusieurs centaines de personnes. Par ailleurs, 87 intellectuels serbes de Bosnie-Herzégovine ont condamné dans une lettre ouverte publiée le 15 avril 1992, "*la politique du SDS de M. Radovan Karadzic ainsi que la politique de la Serbie à l'égard de la Bosnie-Herzégovine*"<sup>100</sup>. Réfutant la thèse avancée par les médias serbes selon laquelle la communauté serbe est menacée, ils affirment que : "*il ne s'agit pas*

---

<sup>94</sup> Cf. Rapport en Annexe 1, chap. 4 et 5.

<sup>95</sup> *Le Monde*, 12 avril 1992.

<sup>96</sup> *Le Monde*, 21 avril 1992.

<sup>97</sup> *Le Monde*, 7 mai 1992.

<sup>98</sup> *Le Monde*, 12 mai 1992.

<sup>99</sup> *Le Monde*, 23 juin 1992.

<sup>100</sup> *Le Monde*, 17 avril 1992.

*d'un conflit inter-ethnique, mais d'une agression pure et simple de la Serbie contre la république indépendante de Bosnie-Herzégovine". L'un d'entre eux estime que les négociations sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine sont vouées à l'échec, "car personne ne peut accepter les revendications mégalomanes des leaders serbes qui réclament 65 % du territoire de la république". La participation de l'armée serbo-fédérale aux massacres des civils a suscité une vague de défection dans ses rangs. Cent quatre-vingt-sept officiers et sous-officiers ont quitté l'uniforme le week-end du 11 et 12 avril et se sont mis à la disposition de la défense territoriale bosniaque<sup>101</sup>. A Belgrade, des milliers de personnes sont venues assister le mercredi 22 avril au concert pour la paix organisé par le centre d'action anti-guerre de Belgrade. M. Stoian Cerovic, président du centre anti-guerre leur a déclaré : "on compte sur vous pour tuer, pour détruire, pour mourir pour eux, pour les absurdes frontières qu'ils se sont tracées : ceux que le monde entier déteste comptent sur vous car si vous ne les aidez pas, si vous ne prenez pas l'uniforme, ils seront obligés de tomber..." et la foule de scander "ne comptez pas sur nous"<sup>102</sup>.*

---

<sup>101</sup> *Le Monde*, 17 avril 1992.

<sup>102</sup> *Le Monde*, 24 avril 1992.

## Du rôle de la communauté internationale pendant la guerre éclair

Rapport Louis Joinet :

Des chars venant de Banja Luka ainsi que, cette fois, l'infanterie, prennent position autour de la ville dans la nuit du 29 mai 1992. Des francs-tireurs (snipers) sont postés sur les points hauts. Lors de l'attaque, les chars sont guidés vers les lieux (maisons, boutiques, locaux divers) appartenant à des musulmans, par des serbes de Prijedor. Ce sont les habitants des maisons individuelles qui ont le plus directement souffert en raison de tueries systématiques suivies de pillages puis d'incendies. Les habitants des immeubles étaient invités à descendre dans la rue pour vérification d'identité. Dans plusieurs cas, ils étaient exécutés sommairement sur place. Certains témoins évaluent à près de 200 les personnes exécutées dans la seule rue Partizanska Ulica. Une centaine de maisons aurait été détruite pendant l'attaque.

Il n'y avait aucune riposte du côté de la Partie musulmane.

Vers midi, alors que l'artillerie lourde venait de stopper ses tirs, des groupes extrémistes ont pris le relais en procédant à des exécutions sommaires et, selon certains témoins, en pratiquant des égorgements dans la rue. Les corps des personnes exécutées sommairement étaient embarqués dans des camions d'où s'écoulait le sang.

Le 30 mai 1992, le conseil de sécurité des Nations Unies vote un embargo contre la Serbie et le Monténégro qui inclut le gel des contacts sportifs.

M. Mérimée, ambassadeur de France auprès des Nations Unies,

déclare que cette mesure concernant les sportifs est "*inutilement vexatoire*". Il ajoute que l'objectif de la résolution n'est "*ni de punir, ni d'isoler certaines parties*".

On a vu que le conflit a débuté dans le contexte de deux décisions incohérentes de la communauté internationale, les Européens étant à l'origine des deux. L'embargo sur les armes : initiative franco-anglaise. La reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine : initiative allemande. De cette incohérence<sup>103</sup>, née d'un conflit entre la France et l'Allemagne, vient la difficulté à comprendre la politique suivie par la communauté internationale dans les premiers mois du conflit bosniaque. Schématiquement, les principaux acteurs de cette communauté sont la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les États-Unis. La France et le Royaume-Uni mènent une politique pro-serbe, l'Allemagne une politique pro-bosniaque, les États-Unis une politique atlantiste. Aucun de ces pays n'a les moyens ni la volonté d'intervenir seul. Tous doivent par conséquent se trouver des alliés. La Communauté européenne, l'ONU et l'OTAN sont donc des outils au service des politiques menées par ces pays<sup>104</sup>. Par exemple, l'Allemagne a eu besoin des Douze pour obtenir la reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie. Une fois cette reconnaissance accordée par la Communauté européenne, d'autres pays ont suivi, dont les États-Unis, et les reconnaissances ont été validées par les Nations Unies.

### La position française

Dès le début du conflit, alors même que les nationalistes serbes commencent leurs exactions sanglantes et que le conflit de Croatie a démontré leur destructrice détermination, la France, par l'intermédiaire de son ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, considère que "*si on veut obtenir un comportement plus raisonnable de la part des activistes qui suscitent des troubles en Bosnie-Herzégovine, il faut aussi tenir compte de la réalité serbe et trouver des solutions équilibrées. Il est souhaitable d'envoyer des signaux qui seront appréciés à Belgrade*"<sup>105</sup>. Dans cet esprit, la Communauté européenne retient le principe d'une levée des sanctions appliquées à la Serbie ainsi que celui d'une reprise progressive de sa coopération économique. Mais le principe de défense du droit des minorités serbes de Bosnie-Herzégovine n'est pas abordé pour les Albanais du Kosovo, la tendance étant plutôt, le 6 avril 1992 à Luxembourg, à éluder la question. Peu de temps après, M. Mitterrand parlera de sa hantise de "*l'Europe des tribus*" qu'annonce le violent réveil des nationalismes dans l'ex-Yougoslavie<sup>106</sup>. Le 12 avril, M. José Cutilheiro, dans la continuité de son plan de "cantonisation", obtient la signature d'un cessez-le-feu qui ne distingue pas entre un agresseur et un agressé. Il fait prendre aux trois dirigeants des trois communautés l'engagement de cesser de bombarder Sarajevo et d'autres villes de Bosnie-Herzégovine. Toutes les pièces d'artillerie doivent être remises sous le contrôle des observateurs de la Communauté européenne dans les 24 heures. Ce sera la dernière phase des négociations européennes.

### Les États-Unis et l'Allemagne

La violation immédiate de ce cessez-le-feu par l'armée fédérale et les milices nationalistes serbes, ainsi que la continuation des exactions serbes en Croatie, poussent les États-Unis, associés à l'Allemagne, à exprimer leurs critiques contre la Serbie. Les États-Unis, après avoir reconnu, le mardi 7 avril, la Slovénie, la Croatie et la Bosnie-Herzégovine, menacent, le 15 avril 1992, de faire de la Serbie un "*paria de la communauté internationale*"<sup>107</sup>. Cette accusation directe contre la Serbie marque un changement important de la politique américaine puisqu'elle s'oppose à la logique

---

<sup>103</sup> Incohérence rapportée aussi dans l'article de Patrick de Saint-Exupéry relatant la chronologie du conflit, *Le Figaro*, 27 juin 1993.

<sup>104</sup> Pour bien comprendre le sens des décisions prises par ces organismes, il faut connaître le ou les pays à l'origine de ces décisions.

<sup>105</sup> *Le Monde*, 8 avril 1992.

<sup>106</sup> *Le Monde*, 12 et 13 avril 1992.

<sup>107</sup> *Le Monde*, 17 avril 1992.

qui a prévalu jusqu'alors pour le conflit de Croatie et selon laquelle il n'y a pas à distinguer entre un agresseur et un agressé. Ce changement est la conséquence directe de la reconnaissance de l'indépendance des Républiques de la fédération yougoslave : désormais le droit international est clairement violé. Dans ces conditions, les Européens condamnent à leur tour, de façon plus mesurée, par l'intermédiaire de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe<sup>108</sup> (CSCE), l'intervention des forces serbes fédérales en Bosnie-Herzégovine<sup>109</sup>. Cependant, malgré cette première unité de façade pour dénoncer l'agresseur serbe, un observateur de la Communauté européenne déclare que "*malgré les combats du 13 avril, nous ne considérons pas que le cessez-le-feu est enterré*"<sup>110</sup>. A l'issue d'entretiens avec les dirigeants des parties en conflit, M. Vance rejette une demande de M. Izetbegovic en réaffirmant que les troupes de l'ONU ne seront pas déployées en Bosnie-Herzégovine<sup>111</sup>. Il ajoute qu'"*on ne peut pas trouver d'issue à la crise par les armes*" alors que les civils sont les victimes des bombardements de l'armée et des milices serbo-fédérales.

### **Fin de la médiation européenne**

Vers le 20 avril 1992, le représentant à Sarajevo de la présidence de la Communauté européenne déclare : "*les gens continuent à s'entre-tuer, et il n'est pas question de pourparler dans ces conditions*". Il menace ainsi de suspendre la médiation européenne<sup>112</sup>. Cela marque effectivement la mort lente de cette médiation et son remplacement par une médiation onusienne. Les États-Unis et la Communauté européenne dénoncent MM. Milosevic et Adzic comme étant les deux principaux responsables du conflit en Bosnie-Herzégovine. Les États-Unis envisagent des sanctions communes avec la Communauté européenne, allant de la rupture des relations diplomatiques à un embargo économique. Le 25 avril, les ministres français et allemand des affaires étrangères, MM. Dumas et Genscher, ainsi que le ministre polonais, demandent une réunion de toute urgence du conseil de sécurité des Nations Unies pour qu'il étende la mission des casques bleus en ex-Yougoslavie à la Bosnie-Herzégovine. M. Boutros Boutros-Ghali estime cela "techniquement" non réalisable et les États-Unis expriment également leur désaccord<sup>113</sup>, confirmant ainsi les propos du 16 avril de M. Vance. La France, par l'intermédiaire de M. Dumas, propose un nouveau plan d'action qui comporte trois volets : une aide humanitaire, une action de terrain "*pour séparer les combattants*", M. Dumas observant que les esprits ne sont pas mûrs pour envoyer les casques bleus en Bosnie-Herzégovine, et une action diplomatique renforcée<sup>114</sup>. On voit ici se mettre en place la nouvelle politique française, adaptée à la nouvelle politique américaine d'accusation de la Serbie : affaiblissement de la diplomatie allemande par l'arrêt de la médiation européenne, proposition d'un plan humanitaro-militaro-diplomatique, demande de "casques bleus" à l'ONU pour l'application du volet militaire de ce plan. Ce plan cherche à "croatiser" le conflit bosniaque.

Dans un rapport public, M. Boutros Boutros-Ghali dénonce "*la tactique délibérée des Serbes pour créer des régions ethniquement pures*"<sup>115</sup>. Le 11 mai, les Douze accroissent leurs pressions purement diplomatiques, contre la Serbie : rappel des ambassadeurs à Belgrade pour consultation et proposition d'exclusion de la délégation "yougoslave", au moins jusqu'au 29 juin, des travaux de la CSCE. Néanmoins la déclaration adoptée par les ministres des Douze est rédigée dans des termes

---

<sup>108</sup> Créée en 1975 dans le contexte de la guerre froide, cette conférence réunissait tous les pays du nord. C'est une "ONU des pays du nord". Dans le conflit yougoslave, la CSCE se prononcera peu et n'agira pas.

<sup>109</sup> *Le Monde*, 17 avril 1992.

<sup>110</sup> *Le Monde*, 16 avril 1992.

<sup>111</sup> *Le Monde*, 18 avril 1992.

<sup>112</sup> *Le Monde* 21 avril 1992.

<sup>113</sup> *Le Monde*, 26 et 27 avril 1992.

<sup>114</sup> *Le Monde*, 3 et 4 mai 1992.

<sup>115</sup> Rapporté par *Le Figaro*, 27 juin 1993.

inhabituellement sévères pour la Serbie. Les griefs à son égard y sont détaillés : massacres et expulsions de populations à Bijeljina, Zvornik, Foca, siège et bombardements de Sarajevo, interdiction d'utiliser l'aéroport de cette ville, y compris pour des vols humanitaires. Ce sont là, disent les Douze, des actions suscitant une condamnation universelle<sup>116</sup>. Une accélération de la mise en place de la politique française voit le jour après que, le 14 mai, le secrétaire général des Nations Unies déclare que c'est à la Communauté européenne plutôt qu'à l'ONU qu'il appartient de s'assurer du rétablissement et du maintien de la paix, l'ONU ne pouvant jouer, selon lui, un rôle efficace que dans la mesure où les négociateurs de la Communauté européenne obtiendraient des résultats positifs. Cette appréciation s'oppose directement au plan français. La France, le Royaume-Uni et la Belgique sont à l'origine de la première résolution des Nations Unies concernant le conflit bosniaque, avant même l'admission de la Bosnie-Herzégovine au sein de l'ONU : la résolution 752 du 15 mai 1992. Cette résolution présente trois caractéristiques majeures : d'abord elle fait entrer l'ONU dans la gestion du conflit bosniaque, ensuite elle traite pareillement l'armée fédérale yougoslave et l'armée croate, enfin elle évoque la possibilité d'envoyer des casques bleus en Bosnie-Herzégovine. Cette résolution reprend donc les principaux points de la politique française. Malgré l'insistance des délégations hongroise et marocaine, nouveaux membres non permanents du conseil de sécurité depuis le début de l'année 1992, l'agresseur n'est pas identifié<sup>117</sup>. Il est vrai que, comme le déclara un diplomate anglais : "*on peut difficilement faire quelque chose ici, car il s'agit d'un conflit ethnique*"<sup>118</sup>. En clair, le ver de la purification ethnique est entré dans le fruit onusien.

### **L'embargo contre la Serbie (30 mai 1992)**

Après l'admission de la République de Bosnie-Herzégovine à l'ONU, le 20 mai 1992, le conseil de sécurité des Nations Unies désigne pour la première fois la Serbie comme étant l'agresseur dans le conflit<sup>119</sup>. Lors d'une visite à Londres, le 22 mai, M. Baker, secrétaire d'État américain, évoque la possibilité d'une éventuelle intervention militaire du "*monde civilisé*" pour mettre fin à la guerre en Bosnie-Herzégovine. Après les accusations du 15 avril, ce sera la première et la dernière déclaration d'intention aussi clairement formulée. Il convient ici de commenter la position américaine. Quelques jours avant, le porte-parole du département d'État disait qu'il n'était inscrit nulle part que les États-Unis devaient être les gendarmes du monde. Il ajoutait que le président des États-Unis avait estimé que la défense du Koweït faisait partie des intérêts de sécurité des États-Unis, sous-entendant que l'enjeu n'était pas le même en Bosnie-Herzégovine. Cependant, les Américains s'inquiètent de ce que les agressions répétées et impunies perpétrées par le régime de M. Milosevic, tournent en dérision toute rhétorique déployée par Washington sur le "nouvel ordre mondial". Outre-atlantique, la conclusion la plus commune concernant la Communauté européenne est que celle-ci "*est immature, incapable d'agir quand l'agression et la tragédie ne se déroulent non pas à sa porte mais au sein même de sa propre maison*"<sup>120</sup> ou encore que "*politiquement l'Europe unie est une créature de fiction qui marche nue [et dont les dirigeants] face à une vraie crise [...] n'ont pas le courage de prendre le risque de forcer un vrai règlement ou même celui d'arrêter le bain de sang*"<sup>121</sup>. Il semble donc que dans la première phase du conflit bosniaque, la politique américaine a consisté à défendre son rôle de première puissance au sein du nouvel ordre mondial, tout en poussant les Européens à prendre en charge ce conflit.

---

<sup>116</sup> *Le Monde* 13 mai 1992.

<sup>117</sup> *Le Monde* 17 et 18 mai 1992.

<sup>118</sup> rapporté par *Journal de guerre, Chronique de Sarajevo assiégée*, Zlatko Dizdarevic, Spengler, 1993.

<sup>119</sup> *Le Monde*, 23 mai.

<sup>120</sup> *Washington post*, rapporté dans *Le Monde*, 23 mai et 24 et 25 mai 1992.

<sup>121</sup> *New York Times*, rapporté dans *Le Monde*, 23 mai et 24 et 25 mai 1992.

Pendant les premières semaines de la guerre, les attaques contre les acteurs de la communauté internationale présents sur le terrain - militaires (Forpronu), humanitaires (CICR, HCR et ONGs), politiques (observateurs de la Communauté européenne), journalistiques - sont très nombreuses. Elles causent la mort de plusieurs personnes. Elles sont le fait des nationalistes serbes<sup>122</sup>. Elles conduisent tous les acteurs de la politique internationale à quitter le terrain : les observateurs de la Communauté européenne se retirent de Bosnie-Herzégovine le 12 mai, suivis par la Forpronu le 19, le HCR le 21, le CICR le 27<sup>123</sup>. Le 25 mai, les Douze envisagent d'arrêter des sanctions économiques contre la Serbie. M. de Deus Pinheiro, ministre des affaires étrangères portugais, qui préside les travaux de la Communauté, déclare : *"aucun doute ne doit subsister, nous sommes décidés à les mettre en œuvre si les choses ne changent pas en Bosnie-Herzégovine. Nous ne pouvons continuer à assister sans réagir à la situation"*. M. John Major affirme qu'il est temps pour la Communauté européenne de faire preuve de davantage de fermeté à l'égard de la Serbie. Cependant, de source allemande, on indique que seuls dix États membres se sont déclarés partisans de sanctions immédiates, alors que la France et la Grèce, tout en se rapprochant du point de vue majoritaire, ont mis en garde contre des dispositions qui aboutiraient à couper les ponts avec Belgrade. Mme Élisabeth Guigou, ministre française chargée des affaires européennes, estime que : *"il ne fallait pas agir avec précipitation... cette conférence de Lisbonne n'était pas le lieu de prendre des décisions"*, ajoutant pour sa défense et contre les Américains et les Allemands : *"Nous sommes les seuls à avoir mené une action humanitaire. Il est toujours facile de critiquer ceux qui font déjà quelque chose"*<sup>124</sup>. Tandis que la Communauté européenne reste divisée, L'ONU prépare des sanctions contre la Serbie. C'est pourtant la France (et la Grèce) qui ont bloqué l'action de la Communauté européenne, or la France est aussi membre permanent du conseil de sécurité des Nations Unies. Si elle avait souhaité bloquer les sanctions en général, elle aurait dû le faire à l'ONU. L'objectif français est donc clair : éliminer la Communauté européenne de la gestion du conflit afin d'affaiblir le rôle de l'Allemagne, et faire avancer son propre plan. Ainsi le samedi 30 mai, conformément à la résolution 757 du Conseil de sécurité des Nations Unies, la Serbie tombe sous le coup des sanctions de l'ONU. Cependant, les États-Unis qui voulaient faire sortir la Yougoslavie des Nations Unies à l'occasion de cette résolution, se sont opposés à la France et la Russie<sup>125</sup>. La France, tout en votant la résolution, proteste contre la disposition concernant le gel des contacts sportifs. M. Mérimée déclare la mesure *"injustement vexatoire"* et ajoute que l'objectif de la résolution n'est *"ni de punir ni d'isoler certaine partie"*. Quant à la réaction serbe, elle ne se fait pas attendre : Dubrovnik est à nouveau bombardée par l'armée serbo-fédérale et Sarajevo subit des bombardements d'une force sans précédent.

A partir de là, et jusqu'à la fin de la première période de l'intervention occidentale dans le conflit bosniaque, deux courants s'affrontent au sein de l'ONU : le courant germano-américain, favorable à l'accroissement des sanctions et à une intervention militaire contre la Serbie, et le courant français favorable à la Serbie. Le mois de juin verra ces deux politiques se déployer.

## **L'opération aéroport (juin 1992)**

<sup>122</sup> *Le livre noir de l'ex-Yougoslavie*, opus cité, p6, 7, 24, 25, 99 à 102. *Croire et oser, Chronique de Sarajevo*, opus cité, p45 à 48. *Le Monde*, 17 avril 1992, 5 mai 1992.

<sup>123</sup> *Le livre noir de l'ex-Yougoslavie*, opus cité, p99, 100, 102. *Croire et oser, Chronique de Sarajevo*, opus cité, p48.

<sup>124</sup> Cette rhétorique, caractéristique de l'humanitaire d'État, sera reprise par MM. Juppé et Léotard en juin 1994 pendant le conflit ruandais.

<sup>125</sup> *Le Monde*, 25 juin 1992.

Du côté français, l'opération "aéroport" commence. Après l'acceptation par les forces serbes, le 5 juin, de remettre l'aéroport de Sarajevo sous le contrôle des troupes de la Forpronu, la France propose d'envoyer des forces supplémentaires pour participer à cette opération. Le 8 juin, le conseil de sécurité de l'ONU décide à l'unanimité, par sa résolution 758, le déploiement de plus d'un millier de casques bleus pour la protection de l'aéroport de Sarajevo, "*lorsque les conditions d'un cessez-le-feu effectif et durable seront remplies*". Les diplomates occidentaux estiment que si "*tout autre moyen de persuasion échoue, une intervention militaire pourrait éventuellement être envisagée*"<sup>126</sup>. Le cessez-le-feu, négocié sous l'égide des Nations Unies et prenant effet le lundi 15 juin à 6 heures, permet aux camions d'aide humanitaire du HCR, d'EquiLibre, de Médecins Du Monde et de Pharmaciens Sans Frontières (soit l'organisation humanitaire onusienne et trois ONG françaises) de pénétrer dans Sarajevo assiégée<sup>127</sup>. Cependant ce cessez-le-feu est immédiatement violé. *Le Monde* rapportera le 17 juin que Sarajevo, ramassée au fond d'une cuvette, est offerte aux caprices des forces serbes du général Mladic qui exercent un véritable chantage à la terreur. Malgré cela, le conseil de sécurité vote, sur l'initiative de la France, la résolution 758, le 18 juin 1992, afin de desserrer l'étau de l'embargo contre la Serbie, décidant que les interdictions commerciales ne s'appliqueraient pas au très vague concept de "*besoins humanitaires essentiels*", alors même que la résolution 757 excluait déjà de l'embargo les fournitures médicales et les produits alimentaires. Tous ces éléments marquent l'avancée de la politique française : redémarrage d'une action humanitaire, négociation avec les nationalistes Serbes pour développer cette action, diminution des pressions sur la Serbie.

### **Le rôle ambigu de la Forpronu**

Un point particulier doit être éclairci concernant la Forpronu. Elle a eu, pendant les premiers mois du conflit bosniaque, un rôle très ambigu. On l'a vu, son mandat concernait les zones dites protégées par les Nations Unies en Croatie. Son quartier général était installé à Sarajevo en tant que ville neutre dans le conflit serbo-croate<sup>128</sup>. Ainsi, la Forpronu de Sarajevo était principalement constituée d'officiers supérieurs et n'avait reçu aucune mission pour Sarajevo et la Bosnie-Herzégovine. C'est donc sur leur propre initiative, ou au moins sans mandat des Nations Unies, que les casques bleus sont intervenus dans le conflit bosniaque. Les casques bleus jouent un rôle politique lié à leur appartenance nationale, indépendamment des résolutions des Nations Unies. M. Morillon, général français de la Forpronu, écrira : "*il est naturel que j'en réfère régulièrement à l'état-major des Armées [françaises]*" et ajoute : "*La souplesse et la rapidité de réaction de l'état-major français, sa capacité de décision autorisent en effet des gains de temps considérables dans certain cas où la France accepte de réagir à nos demandes de renforts ou de moyens exceptionnels, sans avoir à attendre l'agrément de New York, que l'on se contente d'obtenir si nécessaire ensuite.*"<sup>129</sup> Après le départ des casques bleus de Sarajevo, M. Morillon déclare que "*les responsabilités sont partagées*"<sup>130</sup>. Le quartier général de la Forpronu s'est alors installé pour moitié à Belgrade. Dans ses Chronique de Sarajevo, M. Morillon écrit que la situation a basculé le 2 mai par la faute de bandes musulmanes incontrôlées<sup>131</sup>. Les témoignages de Bosniaques accusent la Forpronu d'avoir évacué des nationalistes serbes. Elle a aussi abandonné des journalistes blessés aux mains de l'agresseur nationaliste serbe, cet abandon entraînant la mort de l'un d'entre eux<sup>132</sup>.

---

<sup>126</sup> *Le Monde*, 10 juin 1992.

<sup>127</sup> *Le Monde*, 16 juin 1992.

<sup>128</sup> *Croire et oser, Chronique de Sarajevo*, opus cité, p24.

<sup>129</sup> *Croire et oser, Chronique de Sarajevo*, opus cité, p54.

<sup>130</sup> *Le Monde*, 19 mai 1992

<sup>131</sup> *Croire et oser, Chronique de Sarajevo*, opus cité, p39.

<sup>132</sup> *Le livre noir de l'ex-Yougoslavie*, opus cité, p106.

## Montée de la réprobation internationale contre la Serbie (juin 1992)

Le 2 juin, du côté germano-américain, le ministre allemand des affaires étrangères estime qu'une intervention armée ne doit pas être exclue pour faire appliquer l'embargo. Les parlementaires de la trente huitième session de l'UEO adoptent une résolution demandant aux ministres d'envisager des mesures militaires pour faire appliquer l'embargo contre la Serbie<sup>133</sup>. Vers le 20 juin, les États membres décident de s'engager à mettre à la disposition de l'UEO des unités militaires. Cependant, Douglas Hurd, ministre anglais des affaires étrangères, affirme "*je ne pense pas qu'il y a ici un seul pays membre disposé à envoyer des troupes pour combattre*"<sup>134</sup>. Vers le 24 juin, les États-Unis envisagent de nouvelles sanctions contre le régime de Belgrade alors même que les sanctions ont été réduites le 18 juin. James Baker, secrétaire d'État américain, étudie les moyens de garantir l'acheminement de l'aide humanitaire, y compris en recourant à la force, ainsi que le renforcement des sanctions à l'égard de la Serbie. M. Georges Bush approuve le principe de nouvelles sanctions contre la Serbie, notamment que la troisième Yougoslavie (Serbie et Monténégro) ne soit plus représentée par une ambassade, et que la Serbie perde le siège de l'ex-Yougoslavie dans les instances internationales.

Toutefois les bombardements serbes à l'artillerie lourde et au lance-roquettes ont repris aux premières heures de la matinée du 25 juin à Sarajevo<sup>135</sup> et se poursuivent encore le 27 juin dans la matinée. Le 26 juin, M. Boutros-Ghali condamne les attaques continues des Serbes à Sarajevo et demande à ce qu'elles cessent immédiatement. Il lance un ultimatum. Si dans les quarante-huit heures la partie serbe n'a pas déplacé son armement lourd dans les zones supervisées par la Forpronu, c'est-à-dire l'aéroport de Sarajevo, il n'aura d'autre possibilité que de constater l'impossibilité pour la Forpronu d'ouvrir cet aéroport, contrairement aux accords conclus le 5 juin et à la résolution 758. Le Conseil de sécurité devra alors "*déterminer les autres moyens d'apporter les secours aux populations sinistrées de Sarajevo*"<sup>136</sup>. De leur côté les Américains engagent des manœuvres de routine de la sixième flotte américaine au sud de l'Italie et mettent en alerte la quatre-vingt-deuxième division de l'armée de l'air américaine stationnée en Allemagne. Du côté européen, une réunion de l'UEO examine les possibilités d'une intervention militaire en ex-Yougoslavie. Le vendredi 26 et le samedi 27 juin 1992, pendant le sommet des pays de la Communauté européenne à Lisbonne, les Douze n'excluent pas les moyens militaires pour accompagner leur action humanitaire. Italiens et Néerlandais se déclarent favorables à l'intervention militaire. Les Pays-Bas, l'Allemagne, la Belgique et le Portugal sont d'accord pour l'exclusion de la Serbie des différentes organisations internationales, comme le demandaient les États-Unis, tandis que la France, elle, reste contre. Pour John Major, toujours très diplomate, il ne faut pas changer l'ordre du jour.<sup>137</sup>

---

<sup>133</sup> *Le Monde*, 4 juin 1992.

<sup>134</sup> *Le Monde*, 21 et 22 juin 1992.

<sup>135</sup> *Le Monde*, 26 juin 1992.

<sup>136</sup> rapporté dans *Les tribulations de Bernard K. en ex-Yougoslavie*, opus cité, p103.

<sup>137</sup> *Le Monde*, 28 et 29 juin 1992.

## Mise en place du système onusien

(28 juin 1992, août 1992)

10 Juillet 1992 :

M. Mitterrand

proclame à nouveau sa

*"grande estime et [sa] vieille amitié pour le peuple serbe".*

Camps de Keraterm, Bosnie-Herzégovine

Douze réfugiés relatent l'exécution de 200 personnes durant la nuit du 24 juillet 1992 dans la chambre n°3.

Cette pièce compte environ 230 personnes, notamment des gens des différents villages de Brdo.

Dans la nuit du 24 juillet, des grenades lacrymogènes y sont lancées, forçant ses occupants à en sortir. Les miliciens [nationalistes serbes] les attendent dehors et les abattent. Une cinquantaine de personnes ne meurt pas sur le coup. Le lendemain les corps, vivants ou morts, sont mis sur des camions pour être enterrés. Certains sont donc enterrés vivants. Les témoins ont pu donner les noms de certains tortionnaires de Keraterm.

## Le voyage de M. Mitterrand à Sarajevo (29 juin 1992)

Tandis qu'à Belgrade 150 000 opposants manifestent contre le régime de M. Milosevic, le président français part pour l'ex-Yougoslavie le 27 juin 1992, à l'issue du sommet de Lisbonne, sans prévenir ses partenaires de la Communauté européenne ni les États-Unis. Après une nuit passée à Split, M. Mitterrand se rend à Sarajevo le 28 juin 1992. Comment comprendre le sens et la portée de ce voyage ? Le 23 juin le président français avait reçu un message désespéré de son homologue bosniaque, M. Izetbegovic, qui, assiégé dans Sarajevo, lui disait : "*Nous sommes à bout. Nous n'avons plus ni vivres, ni armes, ni espoir. Nous sommes le ghetto de Varsovie. Va-t-on une fois encore laisser mourir le ghetto de Varsovie? Nous mourrons jusqu'au dernier*"<sup>138</sup>. On vient de voir que la pression internationale était à son comble (ONU, États-Unis, Communauté européenne, UEO). Il semble bien que le courant germano-américain était prêt, au moins, à accroître les sanctions contre la Serbie et à faire avancer la préparation d'une intervention militaire. Un point de non-retour risquait d'être franchi. En Serbie, le régime subissait les attaques des opposants, conséquence de l'embargo. Dans ce contexte, au sommet de Lisbonne, M. Mitterrand déclare : "*La Serbie est aujourd'hui l'agresseur, même si le conflit vient de beaucoup plus loin*"<sup>139</sup>. Il ajoute que si l'on n'arrête pas le massacre, "*l'effet néfaste se répercutera sur la construction européenne*"<sup>140</sup>. Il se dit aussi "*pris à la gorge par les événements qui s'aggravent en Yougoslavie*"<sup>141</sup>. Dans les coulisses du sommet, la délégation française accuse les États-Unis de vouloir "*semmer la zizanie*"<sup>142</sup>.

Ce voyage va donc consister à freiner le courant germano-américain et à faire avancer la politique française, c'est-à-dire le plan humanitaro-militaro-diplomatique, exposé par M. Dumas au début du mois de mai. Un diplomate français racontera plus tard que ce voyage était préparé depuis plusieurs jours. "*D'intenses négociations avaient été menées avec les Serbes. Milosevic, le général Mladic, le commandant des forces serbes en Bosnie avaient donné leur accord. C'était pour eux une manière honorable de faire retraite. Il était bien entendu que les retombées seraient purement humanitaires.*"<sup>143</sup> En effet, pour obtenir la réouverture de l'aéroport de Sarajevo, la France ne veut pas d'une solution militairement imposée. Il faut donc l'accord des nationalistes serbes qui assiègent la ville. L'objectif du voyage de François Mitterrand à Sarajevo va être de convaincre les nationalistes serbes que sa politique peut les sauver du courroux de la communauté internationale. Les négociations qui s'y sont déroulées se sont faites sous deux conditions qui scellent le début de la collaboration de l'ONU avec les nationalistes serbes. D'une part l'aide humanitaire sera contrôlée par les Serbes et le tiers de toutes les cargaisons sera donné aux sécessionnistes assiégeants<sup>144</sup>. M. Kouchner, qui accompagne le président français lors de ce voyage, avait inauguré ces pratiques<sup>145</sup> pendant ses pérégrinations à Dubrovnik. D'autre part, ce voyage entérinera le principe de la négociation avec les criminels, M. Milosevic ayant déjà été considéré par les États-Unis et les Européens comme le principal responsable de cette guerre. L'organisation Helsinki Watch affirmera dans son rapport d'août 1992 qu'il y a suffisamment de preuves pour justifier une enquête sur Milosevic et Mladic afin de déterminer s'ils ont réellement commis les crimes de guerre dont on les

---

<sup>138</sup> M. Alija Izetbegovic, rapporté par *La Vie*, 2 juillet 1992.

<sup>139</sup> rapporté par *Le Monde*, 28 et 29 juin.

<sup>140</sup> rapporté par *Les tribulations de Bernard K. en ex-Yougoslavie*, p103.

<sup>141</sup> rapporté par *Le Figaro*, 27 juin 1993.

<sup>142</sup> rapporté par *Le Figaro*, 27 juin 1993.

<sup>143</sup> rapporté par *Le Figaro*, 27 juin 1993.

<sup>144</sup> Après la diffusion de témoignages de Bosniaques et de plusieurs ONG à partir de l'été 93, pendant une émission en triplex sur A2, début janvier 1994, l'information fut donnée en présence de M. Léotard. Sur RTL, le 14 avril 1994, Mme Lucette Michaux-Chevry, ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'Homme, remplaçante de M. Kouchner, parlera d'une ponction de plus de 50%.

<sup>145</sup> *Les tribulations de Bernard K. en ex-Yougoslavie*, opus cité, p93

accuse<sup>146</sup>. Dans les mois qui suivront, plusieurs organisations humanitaires accuseront les nationalistes serbes de crimes contre l'humanité.

Ce voyage sera bien sûr présenté comme humanitaire. L'objectif officiel est la réouverture de l'aéroport, la visite dans les rues de la ville martyre symbolisant le geste. Bon public, les citoyens de Sarajevo se sont laissé prendre à ce superbe *one man show* présidentiel. Les autorités ont nettoyé le centre ville<sup>147</sup> et les applaudissements de la foule ont accompagné le passage du chef de l'État français. Un habitant de Sarajevo brandissait sur le passage du président une affiche sur laquelle était écrit : "Merci Monsieur". Depuis le voyage de M. Mitterrand à Sarajevo, ce sont plus de 150 000 personnes<sup>148</sup> qui ont été assassinées en Bosnie-Herzégovine, Sarajevo a reçu plusieurs centaines de milliers d'obus, plusieurs dizaines de milliers de personnes sont mortes dans cette ville, dont plusieurs milliers d'enfants<sup>149</sup>, assassinés par des snipers ou par des artilleurs nationalistes serbes, fauchés dans leurs salles d'école, sur leurs terrains de foot ou en faisant de la luge. En juillet et août 1992, chaque jour une dizaine de Sarajeviens étaient tués par des snipers ou artilleurs nationalistes serbes. En deux ans, ce sont 200 000 tonnes de nourriture et de matériel qui ont été acheminées par l'aéroport<sup>150</sup> (soit entre 66 000 et 100 000 tonnes pour les nationalistes serbes). Le 29 juin 1992 à Sarajevo, un journaliste assiégé écrivait : "*si quelqu'un croyait que l'ouverture d'une piste en béton pour l'acheminement de la farine et du riz suffirait à mettre les points sur les i des événements bosniaques, il y a eu un malentendu*".<sup>151</sup>

Malgré quelques critiques ("*La tâche d'un président de la République et d'un gouvernement n'est pas de fournir de l'aspirine et des sacs de blé, c'est de trouver des solutions aux problèmes politiques et militaires*"<sup>152</sup>) l'objectif était atteint. La plupart des commentateurs décelèrent et décèlent encore courage, volonté et efficacité dans ce geste<sup>153</sup>. La mission des Casques bleus en Bosnie est d'assurer le fonctionnement du pont aérien à Sarajevo pour l'acheminement de l'aide humanitaire. Alors que la zone d'intervention des casques bleus concerne moins de 10% du territoire et de la population, que 70% du territoire est passé sous contrôle nationaliste serbe, la communauté internationale passe d'une vision politique du conflit à une vision humanitaire. Dans les jours qui suivent le voyage du président français, les militaires serbes des zones occupées de Croatie confient aux casques bleus français leur soulagement<sup>154</sup>. Encore aujourd'hui, les nationalistes serbes restent persuadés de l'avoir échappé belle. M. Mitterrand résumera plus tard ses objectifs : "*tant que je*

---

<sup>146</sup> *Le livre noir de l'ex-Yougoslavie*, opus cité, p32.

<sup>147</sup> *Journal de guerre, Chronique de Sarajevo assiégé*, opus cité.

<sup>148</sup> En mai 1993, l'État bosniaque comptabilise 138 603 victimes (cf. annexe 1). Le chiffre de 200 000 victimes bosniaques est fourni par le HCR pendant l'été 1993. Dans *Vukovar Sarajevo... La guerre en ex-Yougoslavie*, opus cité, p49, note n° 5, Véronique Nahoum-Grappe dit que bien que "*le chiffre réel ne pourrait être calculé que dans la liberté d'une paix correcte [...] les enquêtes ont été effectuées avec soin de tous les côtés et qu'un gros travail de croisement et de vérification (autant que faire se peut) des informations est effectué à Genève.*"

<sup>149</sup> Dans le film de Max Ophuls, sorti à l'automne 1994 à Paris, "*Veillée d'armes*", J. Burns, journaliste américain, prix Pulitzer., parle de 10 000 morts et 60 000 blessés en un an pour la seule ville de Sarajevo qui comptait 450 000 habitants avant la guerre. En avril 1993, l'Unicef donne le chiffre de 3 000 enfants tués à Sarajevo depuis le début de la guerre. 40% des victimes ont été touchées par un sniper (c'est à dire un nationaliste serbe). En juillet 1993, l'Unicef rapportait le témoignage d'un enfant, touché par un sniper, il rampait dans son sang, et les balles continuaient à frapper le sol à côté de lui. Sauvé, il se demandait : pourquoi, pourquoi, à terre, m'a-t-il encore tiré dessus?

<sup>150</sup> d'après RFI, le 3 juillet 1994.

<sup>151</sup> *Journal de guerre, Chronique de Sarajevo assiégée*, opus cité, p78..

<sup>152</sup> M. Jean-François Deniau, rapporté dans *Les tribulations de Bernard K. en ex-Yougoslavie*, opus cité, p112.

<sup>153</sup> *La Vie*, 2 juillet 1992. *Ce Fascisme qui vient*, opus cité, p138.

<sup>154</sup> rapporté par *Les tribulations de Bernard K. en ex-Yougoslavie*, opus cité, p115

*serais au pouvoir, il n'y aura pas de guerre contre la Serbie*"<sup>155</sup>. On le sait, M. Mitterrand est fidèle en amitié.

## Conséquences

Une fois le pont aérien humanitaire négocié avec les nationalistes serbes, le conseil de sécurité des Nations Unies vote dès le 29 juin sa résolution 761 décidant le déploiement immédiat d'éléments de la Forpronu "pour assurer la sécurité et le fonctionnement de l'aéroport de Sarajevo et l'acheminement de l'aide humanitaire"<sup>156</sup>. Après une conférence informelle, dite pour la paix et la démocratie en ex-Yougoslavie, organisée le 24 juin à l'Assemblée nationale française, M. Mitterrand propose la tenue d'une conférence internationale sur la Bosnie-Herzégovine. Tandis que les bombardements contre les habitations civiles reprenaient de plus belle<sup>157</sup>, M. Carrington déclare après une visite à Sarajevo : "quand ils seront fatigués et épuisés, ils parleront"<sup>158</sup>. Du 26 au 28 août 1992, une conférence dite de paix pour la Yougoslavie se tient à Londres, sur l'initiative de l'Angleterre, sous l'égide de l'ONU et de la Communauté européenne<sup>159</sup>. Le plan français est pleinement réalisé.

Pour chacune de ses composantes, cette nouvelle politique se caractérise par le spectacle humanitaire magistralement inauguré par la visite dans la ville assiégée. Le premier avion humanitaire du pont aérien attend donc les caméras de télévision pour déverser son chargement<sup>160</sup>. M. Mitterrand proclame à nouveau sa "grande estime et [sa] vieille amitié pour le peuple serbe"<sup>161</sup> et s'interroge, au sommet du G7, le 9 juillet à Munich : "La solution se trouve-t-elle dans un partage entre Serbes et Croates?" Il ajoute avec un cynisme sûrement apprécié par M. Helmut Kohl, le Chancelier allemand : "je n'en sais rien, mais a priori non puisque la Bosnie a été reconnue" et conclut en reprenant sa vieille argumentation "nous sommes là devant un produit de l'histoire qui fait que pendant des siècles ces populations se sont combattues"<sup>162</sup>. Ces paroles laissent présager du peu de cas qui sera fait de la reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine. Elles donnent l'estocade finale à la diplomatie allemande, qui ne jouera dès lors que sur le seul plan où l'humanitaire d'État peut avoir un sens, c'est à dire en accueillant plus de 340 000 réfugiés d'ex-Yougoslavie alors que la France, championne des droits du citoyen, s'est contentée depuis le début de la guerre d'en accueillir 6 000<sup>163</sup>. MM. Mitterrand et Bush excluent toute intervention militaire en ex-Yougoslavie<sup>164</sup>. Le 24 juillet, M. Carrington déclare : "il n'y aura pas de paix tant qu'il n'y aura pas de partition. Pour qu'un cessez-le-feu puisse durer, il faut arriver à une impasse : soit que les Serbes pensent s'être

---

<sup>155</sup> rapporté dans *Bosnie : témoin du génocide*, Roy Gutman, Epi, septembre 1994, p271.

<sup>156</sup> Résolutions 761 et 764 du 29 juin et du 13 juillet 1992.

<sup>157</sup> Le 5 juillet, un immeuble de 18 étages est systématiquement pilonné pendant 20 minutes.

<sup>158</sup> *Journal de guerre, Chronique de Sarajevo assiégé*, Zlatko Dizdarevic, p139

<sup>159</sup> dans *L'Europe des fous, ou la destruction de la Yougoslavie*, Éditions Club privé des Communautés européennes, p117, Gérard Baudson, président de l'association de solidarité France-Serbie, se flatte d'en être l'un des artisans.

<sup>160</sup> *Les tribulations de Bernard K. en ex-Yougoslavie*, opus cité, p118.

<sup>161</sup> rapporté par *Le Figaro*, 27 juin 1993.

<sup>162</sup> rapporté par *Le Monde*, 10 juillet 1992.

<sup>163</sup> *Le Monde*, 24 et 25 janvier 1993, et *Le Monde diplomatique*, janvier 1994.

<sup>164</sup> *Bosnie : Réagir*, 1992, p5.

*emparés de suffisamment de territoires, soit qu'il y ait épuisement de l'un des deux camps (probablement celui des musulmans)."*<sup>165</sup>

Dans ce contexte, peu importe que Sarajevo continue d'être bombardée quotidiennement et que des massacres s'y déroulent chaque semaine<sup>166</sup>, peu importe que les médias divulguent, au début du mois d'août 1992, l'existence de camps d'internement où ont lieu des massacres imputables aux nationalistes serbes. Les responsables de la communauté internationale le savaient déjà. Il existe des "rapports faisant état que les Nations Unies connaissaient depuis au moins le début du mois de juillet l'existence de "prétendus" camps de concentration dans les zones sous contrôle serbe au nord-ouest de la Bosnie. Le personnel des Nations Unies posté dans les zones sous contrôle serbe, en Croatie, a sans cesse tenu ses supérieurs au courant de l'existence de ces camps<sup>167</sup>". M. Mitterrand lui-même, bien qu'averti de l'existence des massacres, n'en a rien dit<sup>168</sup>. La résolution 770 du 13 août se contente de "[Souligner] encore une fois qu'il est indispensable de trouver une solution politique négociée pour remédier à la situation..." et "Exhorte les États à prendre [...] toutes les mesures nécessaires pour faciliter [...] l'acheminement [...] de l'assistance humanitaire..."<sup>169</sup> La résolution 771 "condamne fermement [...] l'épuration ethnique"<sup>170</sup> sans accuser qui que ce soit. M. Bush ajoute : "en toute bonne foi, je dois dire au peuple américain qu'il n'est pas prouvé que ce qui se passe dans les camps de concentration serbes soit un génocide".<sup>171</sup>

Désormais, et pendant toute la période de collaboration, la communauté internationale se limite principalement aux États-Unis, à la France et au Royaume-Uni. Elle développe une même politique en ex-Yougoslavie à quelques nuances près, la France et le Royaume-Uni menant le courant pro-serbe, les États-Unis développant leur politique atlantiste. Cette période verra aussi le retour progressif de la diplomatie russe sur le devant de la scène internationale.

---

<sup>165</sup> *DailyTelegraph*, 24 juillet 1992.

<sup>166</sup> *Lettres de Sarajevo*, réunies par Anna Cataldi, Liana Levi, 1993, p 58, *Journal de guerre, Chronique de Sarajevo assiégé*, opus cité.

<sup>167</sup> *Le livre noir de l'ex-Yougoslavie*, opus cité, Rapport d'Helsinki Watch, août 1992, chapitre Rôle de la communauté internationale, p39.

<sup>168</sup> *Bosnie : témoin du génocide*, opus cité, p267 à 272.

<sup>169</sup> Résolution 770 du 13 août 1992. Il faut bien noter qu'exhorter n'est pas décider.

<sup>170</sup> Résolution 771 du 13 août 1992.

<sup>171</sup> rapporté par *News and World Report*, 17 août 1992.

## La collaboration

### (août 1992 - février 1994)

M. François Mitterrand  
9 février 1993 :

*"la France n'a pas été et ne sera pas anti-serbe. Elle est anti-camps et c'est tout."  
"Je lutte contre les forces de guerre"*

Cinq Tchetsniks ont encerclé sa maison et l'ont enlevée. Ils l'ont conduite dans un hôtel de Vogosca [dans la banlieue de Sarajevo] où elle a été violée par quinze hommes avant de perdre conscience. Une femme violée par une trentaine d'hommes est devenue folle. Une femme de cinquante-huit ans, portée à l'hôpital par son mari et par son fils, ne pouvait plus marcher tant on l'avait violée et battue. Elle est morte quelques jours plus tard...

Parmi les patientes du docteur Ceric [qui dirige le service de neuropsychiatrie d'un hôpital de Sarajevo], il y a une petite fille de douze ans qui vient en compagnie de ses parents. Cette petite fille ne retrouve l'usage de la parole, explique le médecin, que lorsqu'elle se trouve devant lui. Jamais encore elle n'a pu prononcer le mot viol. Il y a quelques mois, ont raconté les parents, des soldats serbes sont entrés dans leur appartement. Ils les ont séparés de leur fillette qu'ils ont violée dans la pièce d'à côté. Les parents ont entendu les cris de l'enfant avant de la découvrir inanimée, du sang coulant de sa bouche et de son nez.

## Le génocide-spectacle

Ce système, humanitaro-militaro-diplomatique, va parfaitement fonctionner pendant plus d'un an (de sa mise en place pendant l'été 1992 au mois de septembre 1993), répondant à toutes les nouvelles atrocités de la purification ethnique (massacres, viols, expulsions, accusations de crimes contre l'humanité par les principales ONG, attaques contre les cités de réfugiés, etc.) soit par des parachutages d'aide humanitaire dans les nouveaux camps de concentration de cette fin de siècle que sont les villes assiégées, affamées, bombardées et "sniperisées", soit par l'argument de la protection des casques bleus, soit par des propositions diplomatiques les plus ubuesques possibles<sup>172</sup>. Pendant toute cette période, la politique de la communauté internationale se déploie sur les trois scènes, humanitaire, militaire et diplomatique, du même spectacle : celui du massacre des musulmans de Bosnie-Herzégovine et de tous ceux qui ne cautionnent pas la politique de purification ethnique. Trois scènes pour un spectacle qui cache presque parfaitement la réalité du soutien de la communauté internationale à la politique de purification ethnique. Trois scènes pour le plus grand spectacle de l'histoire humaine : le "génocide-spectacle"<sup>173</sup>.

## La conférence permanente sur l'ex-Yougoslavie (septembre 1992)

La conférence de Londres s'achève par une série de décisions dont aucune ne sera mise en œuvre sur le terrain (levée du siège des villes et des villages, contrôle international des armements lourds, retour des réfugiés, démantèlement des camps d'internement, renforcement des sanctions, application rigoureuse de l'embargo, acheminement efficace de l'aide humanitaire<sup>174</sup>). Elle est remplacée, en septembre 92, par une conférence permanente sur l'ex-Yougoslavie co-présidée par M. Cyrus Vance (diplomate américain représentant de l'ONU) et M. David Owen (diplomate anglais représentant de la Communauté européenne et remplaçant M. Carrington). Pendant ce temps les nationalistes serbes continuent leurs conquêtes sanglantes. Devant les révélations de plus en plus nombreuses concernant les atrocités commises, les résolutions de principe s'accumulent sans jamais être appliquées : depuis l'embargo contre la Serbie régulièrement transgressé<sup>175</sup>, jusqu'à l'interdiction de survol de la Bosnie-Herzégovine<sup>176</sup> violée plusieurs milliers de fois par l'aviation serbe, en passant par l'autorisation du recours à la force pour acheminer l'aide humanitaire aux assiégés, jamais utilisée alors que les convois sont régulièrement bloqués ou pillés. En Octobre 1992, la France et l'Angleterre font bloc au conseil de sécurité pour empêcher la création d'un tribunal pour

---

<sup>172</sup> voir les propositions de tunnel et de route suspendue dans *Le Monde Diplomatique*, mars 1994, "L'Amoralisme des pouvoirs", article de Claude Julien.

<sup>173</sup> dans *La Société du spectacle*, Éditions Gérard Lebovici, 1989 (première édition 1967), Guy Debord écrit : I.1 : "Toute la vie des sociétés dans lesquelles règnent les conditions modernes de production s'annonce comme une immense accumulation de spectacles. Tout ce qui était directement vécu s'est éloigné dans une représentation." I.4 : "Le spectacle n'est pas un ensemble d'images, mais un rapport social entre des personnes, médiatisé par des images." Les images ont bien sur un prix, coté sur le marché. Ainsi, après une cote paroxysmale en août 1993, dès septembre, le prix des images des assiégés de Mostar avait chuté. Le deuxième génocide-spectacle s'est joué entre avril et août 1994 au Rwanda. Les casques bleus furent évacués de Kigali au début du génocide. On en a vu certains déchirer leur béret bleu tandis que l'un d'eux déclarait : "Je ne porterai plus jamais ce béret de l'ONU. Je refuse d'être complice de génocide." Le 24 mai 1994, au siège de l'ONU à New York, M. Kofi Anan, secrétaire général adjoint de l'ONU, ghanéen, déclare : "si les images de dizaines de milliers de cadavres humains pourrissants et dévorés par les animaux ou flottant à la surface du lac Victoria ne nous font pas sortir de notre apathie, je ne sais pas ce qui pourra le faire". La France porte de nouveau une responsabilité accablante dans ce génocide. Déjà de plusieurs ouvrages l'ont abordé : *Devant le mal. Rwanda. Un génocide en direct*, Rony Brauman, Arléa, 1994. *Le génocide franco-africain. Faut-il juger les Mitterrand?*, Pascal Krop, J.C. Lattès, 1994. Le numéro 2 de la revue de l'Observatoire des Crises et des Conflits, mars 1994.

<sup>174</sup> *Les Balkans, le retour de la guerre en Europe*, opus cité, p198

<sup>175</sup> *Le Monde*, 8 avril 1993, Le point sur l'embargo contre la Serbie.

<sup>176</sup> Résolution 781 du 9 octobre 1992.

crimes de guerre, sous le prétexte qu'il faut "*garder ouverts les canaux de communication avec les leaders serbes en Bosnie*". L'accumulation des rapports internationaux démontrant l'ampleur et l'horreur des exactions des nationalistes serbes, pousse, en décembre, les Américains, associés aux Turcs, aux Hollandais et au secrétaire général de l'OTAN, à se prononcer en faveur d'une intervention militaire aérienne en Bosnie-Herzégovine. Londres, Paris et Moscou objectent le risque de représailles contre les casques bleus. Dans le même temps, les Américains entreprennent, dans le cadre de l'ONU, une intervention militaro-humanitaire en Somalie.

### **Le plan Vance-Owen (2 janvier 1993)**

La principale réponse à la réprobation de la communauté internationale vient le 2 janvier 1993. Les deux co-présidents proposent le premier plan dit de paix de la conférence de Genève, appelé plan Vance-Owen et qu'ils présentent comme "*l'unique scénario de paix aujourd'hui sur la table*"<sup>177</sup>. Les États-Unis se déclarent alors très proches de la France qui réaffirme qu'elle préfère une solution diplomatique. M. Mitterrand rappelle que "*la France n'a pas été et ne sera pas anti-serbe*"<sup>178</sup>. Le Royaume-Uni et la Russie réclament un délai avant l'entrée en vigueur de toute mesure de rétorsion militaire. Mais l'assassinat du vice-premier ministre bosniaque dans les véhicules blindés de l'ONU le 9 janvier, trouble pendant quelques jours le bon ton des négociations. M. Dumas propose le 10 janvier que la France se charge, éventuellement seule, de libérer les camps de détention, par la force si nécessaire. Cette proposition est immédiatement rejetée. Les "Alliés", sur l'initiative des Américains, bombardent à nouveau l'Irak le 13 janvier. M. Mitterrand réaffirme son interprétation du conflit : "*Reconnaître l'indépendance et la souveraineté des États nouveaux sans avoir obtenu les garanties que je demandais [concernant la sauvegarde des minorités], c'était s'exposer aux drames qui ont suivi. Ce dossier a été mal traité par la Communauté et par les Nations Unies*"<sup>179</sup>. Pour M. Mitterrand, la destruction de Vukovar, qui date d'avant les reconnaissances, n'est probablement pas un drame. Rappelons qu'à cette époque les Croates tentent une contre-offensive contre les nationalistes serbes qui est fortement réprouvée par la communauté internationale<sup>180</sup>.

Le plan Vance-Owen propose de découper la république en dix provinces ethniques (croates, musulmanes et serbes) reprenant ainsi les principes du plan de cantonisation de mars 1992 en y ajoutant les fantastiques corridors sous protection de l'ONU<sup>181</sup> pour relier les provinces entre elles. Ce plan se situe dans la logique du plan Vance : il entérine les conquêtes serbes<sup>182</sup> sans remettre en question l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine. Il est immédiatement signé par les nationalistes croates qui se voient offrir par les deux co-présidents, un territoire qui dépasse en certains endroits leurs exigences de mars 1992, obtenant des communes où ils n'ont jamais été majoritaires<sup>183</sup>. Malgré leurs critiques, les Bosniaques l'acceptent le 24 mars, sous la pression des événements militaires qui s'aggravent. Ce plan est définitivement refusé par les Serbes en mai 1993, après de longues tergiversations.

La première conséquence du plan Vance-Owen est de laisser faire la purification ethnique entre janvier et mai 1993, sous le prétexte qu'il ne faut pas risquer de gêner le "processus de paix". Les Serbes se sont principalement attaqués pendant cette période à la partie orientale de la Bosnie-

---

<sup>177</sup> *Les Balkans, le retour de la guerre en Europe*, opus cité, p202.

<sup>178</sup> *Le Monde* 9 février 1993.

<sup>179</sup> *Vendredi*, l'hebdo du PS, 22 janvier 93, rapporté par Patrice Canivez dans la revue *Esprit*, mars-avril 1993, p51.

<sup>180</sup> Cf. paragraphe 2 p 28.

<sup>181</sup> *Le Monde Diplomatique*, mars 1994, "L'Amoralisme des pouvoirs", opus cité.

<sup>182</sup> *Le Monde Diplomatique*, mars 1993, "Les irrecevables postulats du plan Vance-Owen", article de Svebor Dizdarevic.

<sup>183</sup> *Les Balkans, le retour de la guerre en Europe*, opus cité, p 205

Herzégovine. Après la chute de Cerska, le spectacle humanitaire s'est déplacé à Srebrenica en mars et avril. La deuxième conséquence du plan Vance-Owen est d'accroître la guerre et la purification ethnique en favorisant les ambitions sécessionnistes des nationalistes croates de Bosnie-Herzégovine. Ceux-ci, à partir d'avril 1993<sup>184</sup>, entrent en conflit déclaré contre le gouvernement bosniaque et commencent à pratiquer la technique de la purification ethnique, ce qui aboutira au deuxième calvaire de Mostar à partir de mai 1993<sup>185</sup>.

### Les accords de Washington (23 mai 1993)

L'échec de ce plan, à partir du refus serbe, est accompagné du départ de M. Vance, dont les principes appliqués en Croatie n'ont pas fonctionné en Bosnie-Herzégovine<sup>186</sup>. Le 23 mai 1993, les responsables des affaires étrangères des États-Unis, de la France et du Royaume-Uni (MM Warren Christopher, Alain Juppé et Douglas Hurd), associés à ceux de la Russie (M. Andreï Kozyrev) qui voit là sa première participation directe aux décisions de la communauté internationale dans ce conflit, et de l'Espagne (M. Javier Solana), dont la présence est uniquement symbolique<sup>187</sup>, décident d'un "programme commun d'action" pour la Bosnie. Ce nouveau plan, appelé accords de Washington, abandonne le plan Vance-Owen et prévoit la création de six "zones de sécurité"<sup>188</sup> pour les Musulmans bosniaques qui subsistent encore en Bosnie-Herzégovine<sup>189</sup> : Bihac, Tuzla, Sarajevo, Gorazde, Zepa, Srebrenica. Le plan qui prétend chercher à empêcher l'extension de la guerre et à restaurer la paix, n'inclut pas Mostar dans ses zones de sécurité, alors même que la chasse aux civils musulmans y fait rage. M. Izetbegovic déclare que ce plan signifie que *"l'agresseur ne se retirera pas des territoires occupés, que les gens chassés de leurs maisons ne pourront pas revenir chez eux et qu'une partie de notre peuple se verra attribuer les prétendues zones de sécurité, autrement dit des réserves [...] ce nouveau plan est totalement inacceptable"*<sup>190</sup>. Les nationalistes serbes affichent leur satisfaction. Ce plan ne sera de toute façon pas appliqué. Sarajevo et Gorazde subissent de violentes attaques des nationalistes serbes en mai et juin. Le 4 juin, le Conseil de sécurité des Nations Unies adopte la résolution 836 qui prévoit de mettre en place un dispositif militaire destiné à protéger les zones dites de sécurité. Le 12 juin, l'aviation américaine intervient en Somalie sous l'autorité des Nations Unies. Le 16 juin les présidents serbe et croate, MM. Tudjman et Milosevic, annoncent à Genève leur intention de procéder à une partition de la Bosnie-Herzégovine, ne laissant plus aux Musulmans que trois des zones dites de sécurité : Tuzla, Sarajevo et Bihac. Alors que, le 9 avril, le sénateur américain Joseph Biden à Sarajevo avait déclaré à la présidence bosniaque que les

---

<sup>184</sup> La position du gouvernement croate (M. Tudjman) et du parti nationaliste croate de Bosnie-Herzégovine (le HVO de M. Boban) a toujours été ambiguë. Le 15 mai 1992, à Gratz, en Autriche, nationalistes serbes et croates s'étaient déjà rencontrés. La Croatie, depuis le début du conflit, mène une politique internationale de "bon élève" de la communauté internationale : elle applique les décisions de cette communauté. Les Croates, dont 25% du territoire est occupé par les nationalistes serbes protégés par l'ONU, ont tiré les leçons de la guerre de Croatie et du plan Vance. Cependant, il est toujours resté une véritable opposition croate à Tudjman et à Boban, défendant l'intégrité territoriale de la Croatie et de la Bosnie-Herzégovine et demandant le retour de tous les réfugiés.

<sup>185</sup> Le conflit croato-musulman est de l'intérêt des promoteurs de la purification ethnique. Il permet de démontrer que l'hypothèse de guerre fratricide était juste. Les casques bleus britanniques tuent 2 soldats croates, pour la première fois, le 11 juin (*Morillon et les casques bleus*, Xavier Gautier, Édition n°1, 1993, p302). Ce conflit (qui va durer de avril 93 à janvier 94) a fait environ 5 000 morts.

<sup>186</sup> En Croatie, le plan Vance est basé sur la capitulation croate. En Bosnie, les Bosniaques résistent. Seul leur capitulation permettra de constituer la grande Serbie.

<sup>187</sup> Depuis le début du mois de mai 1993, la légion espagnole constitue un bataillon de casques bleus à Mostar.

<sup>188</sup> L'expérience des zones protégées par les Nations Unies permet de comprendre ce que "protéger" signifie dans le langage onusien et donne une idée de ce que zone de sécurité peut vouloir dire. Elles seront rapidement et violemment bombardées par les nationalistes serbes.

<sup>189</sup> moins d'1 million sur 2 avant le conflit, d'après *Les Balkans, le retour de la guerre en Europe*, opus cité.

<sup>190</sup> *Le Monde*, 25 mai 1993.

États-Unis pourraient choisir d'armer la Bosnie<sup>191</sup>, le 17 juin, M. Bill Clinton, nouveau président américain, s'associe avec M. Owen pour déclarer accepter la partition de la Bosnie-Herzégovine selon les modalités proposées par les Serbes et les Croates<sup>192</sup>. M. Christopher Warren, secrétaire d'État américain ajoute que l'Allemagne "*porte une responsabilité particulière*"<sup>193</sup> dans le déclenchement de la guerre civile en Bosnie. Dans ce contexte, une demande de levée de l'embargo sur les armes, faite au Conseil de sécurité des Nations Unies, est rejetée le 29 juin 1993, tandis que Gorazde est à nouveau bombardée par les nationalistes serbes. Le 28 juin, le bateau-radio "Droit de parole" doit suspendre ses émissions à la suite d'une plainte de Belgrade<sup>194</sup>. En juillet, tandis que le marchandage autour du dépeçage de la Bosnie-Herzégovine continue, les nationalistes serbes resserrent leur étau autour de Sarajevo, et cherchent à conquérir le mont Igman, aux abords de Sarajevo. A cette époque, M. Kohl reprend son bâton de pèlerin en faveur de la levée de l'embargo sur les armes au profit des Bosniaques<sup>195</sup>. Le 9 août, l'OTAN, sur une proposition américaine, approuve à l'unanimité le principe de frappes aériennes en Bosnie-Herzégovine si les nationalistes serbes ne lèvent pas le siège de Sarajevo<sup>196</sup>. L'intervention des casques bleus français protège les nationalistes serbes des frappes de l'OTAN, tandis que le spectacle humanitaire est focalisé sur Mostar, assiégée par les nationalistes croates.

### **Le plan Owen-Stoltenberg (20 août 1993)**

Dans cette logique, après le remplacement de M. Vance par M. Thorwald Stoltenberg (diplomate norvégien), les négociations diplomatiques de la conférence dite de paix aboutissent à un projet de dépeçage de la Bosnie-Herzégovine. Le plan Owen-Stoltenberg est proposé le 20 août 1993. Ce plan découpe la Bosnie-Herzégovine en trois zones ethniques et permet le rattachement ultérieur des zones serbe et croate à la Serbie et à la Croatie. Les zones musulmanes ne présentent pas de continuité territoriale. Ainsi, les corridors sous protection de l'ONU se transforment en tunnels ou en routes suspendues<sup>197</sup>. Les Serbes accepteront immédiatement ce plan. Mme Biljana Plavsic, numéro deux du SDS, déclare : "*C'est la première fois dans l'Histoire que nous allons pouvoir créer un État serbe en Bosnie-Herzégovine*"<sup>198</sup>. La principale conséquence de ce plan sera, comme pour le précédent, une augmentation de la guerre par la sécession des Musulmans de Bihac, enclave musulmane au nord-ouest du pays. Dirigée par M. Fikret Abdic, cette sécession se fera, comme pour les Croates, avec les encouragements et l'aide logistique de l'ONU<sup>199</sup>. Ce nouveau plan de paix a non moins logiquement abouti au refus des Bosniaques loyalistes de céder au diktat onusien du dépeçage de leur pays, tandis que M. Hans van den Broek dénonce la stratégie de capitulation de M. Owen. La fin de l'été et l'automne 1993 seront ceux de la plus forte opposition à la politique onusienne en Bosnie-Herzégovine.

### **Résistance bosniaque**

Une fois le refus bosniaque exprimé, et la farouche volonté de résistance des Bosniaques réaffirmée sur le terrain contre les nationalistes serbes et croates, la survie de la Bosnie-Herzégovine est devenue plus probable. C'est donc tout le système onusien qui commence à capoter, à partir

---

<sup>191</sup> *Morillon et les casques bleus*, opus cité, p295.

<sup>192</sup> *Les Balkans, le retour de la guerre en Europe*, opus cité, p210.

<sup>193</sup> *Le Monde*, 19 juin 1993.

<sup>194</sup> *Le Figaro*, 2 juillet 1993.

<sup>195</sup> *Morillon et les casques bleus*, opus cité, p185.

<sup>196</sup> *Les Balkans, le retour de la guerre en Europe*, opus cité, p231.

<sup>197</sup> *Le Monde diplomatique*, mars 1994.

<sup>198</sup> *Le Monde*, 25 août 1993.

<sup>199</sup> *Le Monde*, 18 mai 1994 et 3 novembre 1994. *Morillon et les casques bleus*, opus cité, p100.

d'octobre 1993. En effet, ce système onusien fonctionnait jusqu'alors sur le principe consistant à céder en définitive à l'agresseur, mais avec l'accord de l'agressé. A partir du moment où l'agressé n'est plus d'accord, ce système ne marche plus. Ainsi, de nombreuses critiques vont être adressées par des représentants de la communauté internationale contre l'ONU à la fin de l'automne 1993 et pendant l'hiver 1994 (de M. Van den Broek à MM. Briquemont et Cot). De leur côté les nationalistes serbes vont de nouveau accroître leurs pressions mortelles sur Sarajevo. Tandis que fin août 93, les habitants de Sarajevo disaient que c'était "la paix", les nationalistes serbes étant sous la pression de l'ultimatum américain et espérant l'aboutissement du plan Owen-Stoltenberg, les bombardements contre les civils reprennent en octobre. En novembre, 60 personnes sont tuées au mortier. Dans les premiers jours de décembre, la moyenne est de quatre morts par jour. A la fin du mois de décembre et au début de celui de janvier, l'assassinat de civils au mortier atteint quelques pointes de près de 10 morts par jour. Le 22 janvier, six enfants en train de faire de la luge sont tués. Le 4 février, ce sont dix personnes dans une foule rassemblée pour une distribution de farine. Le point culminant du spectacle est atteint le 5 février avec le massacre du marché Markale qui fait 66 morts et près de 200 blessés. C'est l'occasion pour la communauté internationale de changer de politique et de passer à la scène du dépeçage imposé.

### **La collaboration de la Forpronu**

Concernant la période diplomatique que nous venons de décrire (entre août 1992 et février 1994), de très nombreux témoignages sur l'action militaro-humanitaire viennent confirmer la collaboration.

Ainsi le siège de Sarajevo par les nationalistes serbes devient rapidement un double siège : celui des nationalistes serbes et celui de l'ONU<sup>200</sup>. L'ONU, par l'intermédiaire de la Forpronu principalement, mais aussi avec l'aide de fonctionnaires du HCR et de l'OMS, interdit les communications avec Sarajevo. L'aéroport de Sarajevo est le symbole de ce double siège. Depuis le déploiement de la Forpronu sur cet aéroport, ce sont plusieurs milliers de Bosniaques qui ont franchi cet aéroport, la nuit clandestinement. Chaque nuit, la Forpronu éclaire et pourchasse les évadés tandis que les nationalistes serbes, à quelques dizaines de mètres leur tirent dessus<sup>201</sup>. Le courrier, transporté par les journalistes ou les humanitaires, est contrôlé et limité par la Forpronu. Le directeur pour les affaires de la succession de l'État de la République de Bosnie-Herzégovine a été empêché par la Forpronu de se rendre aux réunions de la conférence dite de paix à Genève. Concernant les évacuations médicales, le HCR a mis en place une instance d'examen des demandes qui lui sont soumises dans laquelle se trouvent des médecins nationalistes serbes. C'est-à-dire que l'assiégeant assassin autorise ou non l'évacuation de l'assiégé qu'il assassine. Les casques bleus ont développé le marché noir et la prostitution dans les villes assiégées (Sarajevo et Srebrenica).<sup>202</sup>

### **Le cas Mackenzie**

Après avoir démissionné, M. Lewis Mackenzie, premier général de la Forpronu à Sarajevo, colporte la propagande serbe lors de conférences financées par les nationalistes serbes<sup>203</sup>. En novembre 1992,

---

<sup>200</sup> *Vukovar Sarajevo... La guerre en ex-Yougoslavie*, opus cité, article de Faïk Dizdarevic, p 221 à 223, et *La Croix* 21 août 1993. En octobre 1993, le spéculateur Soros déclare que Sarajevo est le plus grand camp de concentration du monde et que les casques bleus en sont les "capos".

<sup>201</sup> *Le Monde* du 21 septembre 1993 finit par donner l'information en rapportant le témoignage méprisant pour les évadés d'un casque bleu français. Un film documentaire a été réalisé sur le sujet.

<sup>202</sup> Informations rapportées par le Canard enchaîné, RFI et France-info, BBC et CNN le 26 août 93. Une commission d'enquête officielle a été mise en place. Cependant, sur ce sujet, l'autocensure médiatique est à son comble.

<sup>203</sup> *Bosnie : témoin du génocide*, opus cité, p249 à 255

la justice bosniaque a déposé une plainte contre lui. En effet, il est soupçonné d'avoir participé aux orgies serbes dans les camps de viols situés dans la banlieue de Sarajevo<sup>204</sup>.

### **Le cas Morillon**

M. Morillon remplace M. Mackenzie. En France, son souvenir est associé à Srebrenica. Quand Cerska tombe début mars, la population fuit la ville. Dans les forêts avoisinantes de nombreux groupes de centaines de réfugiés sont massacrés par les nationalistes serbes<sup>205</sup>. M. Morillon se rend à Cerska après sa chute, et à Konjevic Polje qui résiste encore et qu'il abandonne à son sort. A son retour à Sarajevo, le 6 mars, il déclare qu'à Cerska, il n'a pas "*senti l'odeur de la mort [...] La plupart des maisons ont été bombardées ou brûlées, mais je n'ai pas constaté de preuves de massacres.*" Il estime que la situation à Konjevic Polje n'est "*pas trop dramatique*"<sup>206</sup>. Comme il l'a écrit lui-même, les nationalistes serbes lui sauront gré de ce que eux et lui appellent objectivité. Par contre les autorités bosniaques de Tuzla le déclare *persona non grata*.<sup>207</sup> M. Simon Mardel, médecin de l'OMS, raconte qu'à Konjevic Polje, où sont rassemblées 30 000 personnes, une seule infirmière officie. Pour amputer elle utilise une "*scie ordinaire*". Il conclut : "*c'est la pire guerre que je n'ai jamais vue.*"<sup>208</sup> A Srebrenica, M. Morillon déclare : "*la semaine dernière, il est devenu clair que les Serbes n'arrêteraient pas leur offensive dans l'est de la Bosnie, non pas tant pour occuper du terrain, mais parce qu'ils étaient furieux après la découverte d'une fosse commune à Kamenica*"<sup>209</sup>. Il déclare que les nationalistes serbes ont décidé "*de faire justice eux-mêmes*".<sup>210</sup> Pour M. Morillon, les choses sont claires : les nationalistes serbes sont des justiciers, pas des conquérants barbares. On peut continuer longtemps sur ce ton, tout le livre de M. Morillon fonctionne selon une rhétorique révisionniste et négationniste. Il n'est pas le seul officier supérieur français de la Forpronu à tenir ce genre de discours. De Sarajevo à Bihac, la plupart d'entre eux reprend le discours de la propagande serbe.

### **De la propagande serbe à la propagande onusienne**

La question de la propagande est un élément très important de la gestion internationale, et plus particulièrement française, du conflit. Nous rappellerons seulement que la période de collaboration précédemment décrite a été encadrée par deux massacres de civils dans Sarajevo : celui de la boulangerie Planika, le 27 mai 1992, et celui du marché Markale le 5 février 1994. Pour ces deux massacres, la propagande serbe n'a pas hésité à accuser le gouvernement bosniaque d'avoir bombardé sa propre population pour s'attirer la compassion de l'occident. Aucun fait sérieux ne permet d'étayer une telle affirmation<sup>211</sup>. On a appris les extraordinaires chemins de la propagande

---

<sup>204</sup> L'information peut paraître incroyable. Ce qui est sûr, c'est que les camps de viols existent, et que la justice bosniaque a porté plainte contre Mackenzie. En cherchant à Sarajevo, on peut trouver quelques témoins directs ou indirects des exactions de casques bleus dans les camps serbes à l'époque de Mackenzie. Cependant la fiabilité de ces témoignages reste à vérifier. *Le livre noir de l'ex-Yougoslavie*, opus cité, p435 rapporte un cas de viol par un casque bleu. p447, il aborde le cas de rumeurs.

<sup>205</sup> *Le monde*, 9 mars 1993.

<sup>206</sup> *Le monde*, 9 mars 1993.

<sup>207</sup> *Croire et oser, Chronique de Sarajevo*, opus cité, p165.

<sup>208</sup> *Morillon et les casques bleus*, opus cité, p36.

<sup>209</sup> *Le Monde*, 14-15 mars 1993. A Kamenica, les nationalistes serbes ont découvert 19 cadavres dans une fosse commune et 5 dans une mare gelée. Ces corps étaient des hommes en vareuses militaires. Rien n'a permis de les identifier. *Le Monde*, 8 et 9 mars 1993.

<sup>210</sup> *Le Monde*, 14-15 mars 1993.

<sup>211</sup> Dans un livre particulièrement répugnant (*Toutes les vérités yougoslaves ne sont pas bonnes à dire*, Jacques Merlino, rédacteur en chef adjoint de France 2. Édition Albin Michel, 1993) l'auteur cherche à démontrer que le gouvernement bosniaque a effectivement massacré sa population. L'intérêt de "l'enquête" de Merlino concernant

serbe dans le cas du marché Markale. En l'occurrence, c'est l'agence de presse serbe de Belgrade Tanjug<sup>212</sup> qui la première a déclaré que les Bosniaques se sont bombardés eux même (autrement dit c'est l'assassin qui déclare le premier que l'assassiné s'est suicidé). Relayée ensuite par M. Owen, la Grèce et M. Juppé (c'est-à-dire tous les pro-serbes de l'Europe), cette information a naturellement fini son parcours au journal de vingt heures de TF1 une semaine après le massacre<sup>213</sup>. Comme l'avait déjà écrit Annie Le Brun : "*un même jeu de bascule simplificateur a permis d'opposer à l'annonce de chaque exaction serbe un répondant croate ou bosniaque, soit dérisoire, soit supposé, soit complètement mensonger.*"<sup>214</sup>

---

le bombardement de la boulangerie Planika (p153), c'est qu'il n'arrive à rien. Ce qui démontre que même un pro-serbe convaincu ne peut prouver les calomnies de la propagande serbe.

<sup>212</sup> C'est cette agence, communiste, qui fut à l'origine de la lamentable affaire Timisoara.

<sup>213</sup> *Le Monde*, 16 et 19 mars 1994.

<sup>214</sup> *Les Assassins et leurs miroirs*, opus cité, p12.

## **Le dépeçage imposé** **(depuis février 1994)**

5 février 1994, Sarajevo, rue du Maréchal Tito :  
deux obus tombent sur une place de marché faisant 66 morts et 200 blessés.

M. Alain Juppé, ministre français des affaires étrangères, déclare  
le 12 février 1994 : peu importe de savoir qui a tiré.

5 mars 1994, région de Gorazde, zone de sécurité "à l'abri des attaques armées":

13 villages avaient ainsi été pris dans la vallée de la Drina. Les assaillants [nationalistes serbes] se sont rués sur ces villages, terrorisant la population, jetant les gens hors de leurs maisons, détruisant les bâtiments et tuant le bétail. Des témoins oculaires ont également attesté avoir vu des groupes de soldats commettre des viols. Les attaques lancées sur les villages de Stanici et Kordici illustrent bien comment se comportent les troupes [nationalistes serbes] en mouvement. Dans ces villages, un certain nombre d'habitants, parmi lesquels des femmes âgées et un homme handicapé, furent exécutés sommairement. Les cadavres furent ensuite mutilés et décapités.

M. Alain Lamassoure, ministre français des affaires européennes,  
déclare lors du conseil des ministres,  
le 6 avril 1994 :

l'affaire Gorazde relève d'une "guerre de propagande" entre protagonistes, "largement relayée par les médias occidentaux qui semblent amplifier la vérité des événements".

## L'ultimatum de Sarajevo (20 février 1994)

Après l'échec du plan Owen-Stoltenberg, et par voie de conséquence de la politique de la communauté internationale menée depuis le voyage de M. Mitterrand à Sarajevo, le massacre du marché Markale déclenche une vague d'indignation qui devient l'occasion pour la communauté internationale de prendre un virage dans sa gestion du conflit. L'OTAN, sur l'initiative des États-Unis et de la France (à la différence de sa première tentative d'août 1994), revient sur le devant de la scène, le 10 février, lançant un nouvel ultimatum demandant "*le retrait ou la mise sous contrôle de la Forpronu, dans les dix jours, des armes lourdes (...) des serbes de Bosnie situées dans une zone de 20 kilomètres à partir du centre de Sarajevo*"<sup>215</sup>. Mais M. Juppé ajoute que "*peu importe de savoir qui a tiré*" et M. Léotard, ministre français de la défense précise "*qu'il n'est pas possible de déterminer l'origine du tir, ce qui souligne [...] l'extrême difficulté de la gestion militaire de cette crise*". Les principaux détracteurs de cet ultimatum sont les officiers de la Forpronu. Ainsi au moment de l'expiration de l'ultimatum à 1 heure du matin, M. Michael Rose, commandant de la Forpronu en Bosnie-Herzégovine, prévoyait publiquement de finir tranquillement sa nuit "*au lit*". Le 20 février 1994, quelques heures avant la fin de l'ultimatum, la communauté internationale envoie un bataillon de 400 casques bleus russes, avec des chars, à Pale, village des alentours de Sarajevo et "capitale" des nationalistes serbes. Ils sont accueillis en libérateurs par les bourreaux. En effet leur présence assure aux nationalistes serbes de ne pas être attaqués par l'OTAN. Ainsi dans la nuit, les autorités de Pale ont organisé des festivités : ski nocturne, cochons et agneaux à la broche, chants traditionnels et poésie épiques autour de feux de camp, le tout arrosé d'eau de vie locale<sup>216</sup>. A cette date, la presque totalité des 380 000 habitants de Sarajevo assiégés depuis avril 1992 ne mangeaient plus de viande depuis plus d'un an. Les casques bleus russes vont ensuite se déployer dans le quartier de Grbavica, à Sarajevo, quartier tenu par les nationalistes serbes, la communauté internationale validant ainsi la division de Sarajevo en deux.

Presque 4 ans après la destruction du mur de Berlin, la première étape du dépeçage imposé par la communauté internationale consiste à construire symboliquement à Sarajevo un nouveau mur de séparation idéologique des peuples. La nouvelle politique menée par la communauté internationale est un système à double clef : OTAN et ONU<sup>217</sup>. L'OTAN est l'outil des États-Unis. L'ONU, par l'intermédiaire de la Forpronu, est l'outil de la France et du Royaume-Uni. On peut se poser la question de savoir si les Américains n'ont pas parié dès le début sur l'incapacité européenne à régler le conflit, oscillant donc entre un soutien à la France et un soutien à l'Allemagne, leur objectif final étant la redéfinition du rôle de l'OTAN, et donc du contrôle américain sur l'Europe. Le choix de l'Allemagne comme partenaire européen privilégié, alors que celle-ci n'a pas de puissance militaire, confirme cette hypothèse. Ainsi, la première tentative de l'OTAN a été repoussée en août 1993 par la France qui croyait aux chances du plan Owen-Stoltenberg, c'est-à-dire à la capitulation bosniaque<sup>218</sup>. Lorsqu'il fut clairement établi que les Bosniaques n'allaient pas capituler, en partie grâce à l'aide américaine, la France a accepté l'entrée de l'OTAN dans la gestion du conflit. Le conflit OTAN-Forpronu est depuis régulièrement apparu au grand jour. Ce système permet un retour de la Russie sur la scène internationale. Son rôle est celui du "pro-serbe" officiel. Il permet de mieux cacher la réalité de la politique menée par la France et le Royaume-Uni<sup>219</sup>. De leur côté, les Bosniaques n'ont jamais cru à cet ultimatum. Le 28 février 4 avions serbes sont abattus par des F-16

---

<sup>215</sup> *Le Monde*, 10 février 1994.

<sup>216</sup> *Le Monde*, 22 février 1994.

<sup>217</sup> Alain Juppé dans *Le Monde*, 27 avril 1994.

<sup>218</sup> M. Juppé n'hésite pas à rappeler que les Bosniaques ont fini par accepter une partie de ce plan, en décembre 1993, alors même que l'hiver et les obus serbes redoublaient de violence sur Sarajevo.

<sup>219</sup> *Le Monde* ou *le Figaro*, septembre, octobre 1994

américains. Ce sont les premières frappes de l'OTAN. Officiellement, cet acte n'est pas une réponse à l'ultimatum, mais une application de la zone d'exclusion aérienne décrétée par le Conseil de sécurité en mars 1993, après des milliers de violations de ce décret par les forces serbes.

### **Évolution du conflit croate (mars 1994)**

A partir de mars 94, la politique occidentale en Croatie prend un virage lié à celui pris dans la guerre de Bosnie-Herzégovine. Les pourparlers croato-serbes de mars 94, sur l'initiative de M. Vitali Tchourkine, envoyé spécial du président russe, confirment les exigences sécessionnistes des nationalistes serbes. La prétendue élection présidentielle, organisée par les nationalistes serbes de Krajina en janvier 94, avait déjà démontré que Belgrade pouvait apporter à son candidat favori, le chef de la police, un soutien politique et médiatique en violation complète de l'embargo voté à l'encontre de la Serbie<sup>220</sup>, sans que l'ONU réagisse<sup>221</sup>. L'ambassadeur américain en Croatie ajoutera peu de temps après qu'il appartient au gouvernement croate de donner aux Serbes "*une autonomie très importante*"<sup>222</sup>. Les pourparlers aboutissent à un nouveau cessez-le-feu prévoyant une démilitarisation autour de la ligne de front séparant les nationalistes serbes du reste de la Croatie. Cela ressemble à une reconnaissance de la frontière des territoires conquis par les nationalistes serbes. Le plan Vance semble bel et bien abandonné et la notion de zone protégée, enterrée. Pour appliquer ce nouveau plan, le 31 mars 1994, le Conseil de sécurité proroge le mandat de la Forpronu, et de nouveau, pour six mois, le 30 septembre suivant. De son côté, la Croatie menace de recourir aux armes<sup>223</sup> puis demande le départ des "casques bleus" si l'ONU ne parvient pas à rétablir l'autorité de Zagreb sur les territoires occupés. Elle demande aussi le maintien des sanctions contre la Serbie tant que Belgrade n'aura pas rompu avec les Serbes de Croatie.

Dans le conflit bosniaque, sur l'initiative des Américains, Croates et Musulmans de Bosnie-Herzégovine décident le premier mars de former une fédération. M. Tudjman finit par lâcher M. Boban en janvier 1994, sous la pression de l'opposition croate et de la résistance bosniaque. Les 5 et 8 février, respectivement à Sarajevo et à Livno en Herzégovine, Croates et Musulmans décident de cesser les hostilités, de mettre en place une coopération concrète et de refuser le démembrement de la Bosnie-Herzégovine. Ce plan marque le premier recul de la purification ethnique. Cependant la logique de fédération croato-musulmane exclut les Serbes bosniaques loyalistes<sup>224</sup>, et donc le principe même de l'identité bosniaque.

### **Gorazde (mars - avril 1994)**

Tandis que dans les territoires de Bosnie-Herzégovine sous contrôle serbe, la purification ethnique se poursuit<sup>225</sup>, une nouvelle étape du dépeçage imposé se déroule à Gorazde. Début mars, l'offensive démarre contre cette région<sup>226</sup> (une des trois enclaves bosniaques à l'est de la Bosnie-Herzégovine,

---

<sup>220</sup> Cf. Résolution n° 757 du Conseil de sécurité des Nations Unies, paragraphe 8.c.

<sup>221</sup> *Le Monde*, 26 janvier 1994.

<sup>222</sup> AFP, Reuter *Le Monde*, 30 mars 1994.

<sup>223</sup> *Le Monde*, 28 juin 1994.

<sup>224</sup> Rappelons qu'il reste environ 70 000 Serbes bosniaques loyalistes à Sarajevo.

<sup>225</sup> *Le Monde*, 7 avril 1994. Le 30 janvier 1994, à Banja Luka, territoire contrôlé par les nationalistes serbes depuis le début de la guerre, autrement dit dans un état de paix civile, vers 11 heures du soir, des soldats nationalistes serbes ont défoncé la porte d'une habitation d'un bosniaque d'origine croate. Pendant des mois, la nuit, ils avaient tiré sur la façade de sa maison. Ce soir là, avec une barre de fer, ils l'ont frappé sur la tête, avec un couteau ils lui ont tailladé le corps, avec un marteau ils lui ont cassé les doigts. Ils criaient : Oustachi! Barre toi!

<sup>226</sup> *Rapport Mazowiecki* : Le 5 mars, les assaillants se sont rués sur ces villages, terrorisant la population, jetant les gens hors de leurs maisons, détruisant les bâtiments et tuant le bétail. Exécutions sommaires, cadavres mutilés et décapités, chars tirant directement sur les maisons. *Le Monde*, 7 avril 1994 : 2 000 personnes ont fui devant la

avec Zepa et Srebrenica, toutes trois déclarées zones de sécurité des Nations Unies). Dans la nuit du 30 mars, plus d'un millier de soldats de l'armée nationale yougoslave ont franchi la frontière pour rejoindre l'offensive<sup>227</sup>. Le 5 avril, M. Mohamed Sacirbey, ambassadeur bosniaque auprès des Nations Unies, demande la convocation d'une session extraordinaire du Conseil de sécurité. Le lendemain, il rend public le contenu des discussions qu'il a eu avec des diplomates occidentaux. Ils lui ont fait comprendre que si son gouvernement acceptait l'annexion de la Bosnie orientale par la Serbie, le processus de paix pourrait aller de l'avant : "*Je ne peux pas dire qu'on nous a présenté cette idée directement comme une proposition, mais je peux affirmer qu'on l'a posée, sous forme d'une question*"<sup>228</sup>. Nous sommes à un tournant, expliquait M. Anthony Lake, chef du Conseil national de sécurité à la Maison Blanche, "*les combats actuels ne doivent pas nous surprendre. Alors qu'approche une nouvelle phase de négociation, chaque belligérant cherche à conforter ses positions sur le terrain [...] Seulement, les uns et les autres doivent décider si, pour un avantage marginal, ils ne vont pas replonger la Bosnie dans un bain de sang.*"<sup>229</sup> Après la destruction de nombreux villages et le bombardement systématique des populations civiles, les 10 et 11 avril l'OTAN bombarde quelques positions serbes. Cependant les bombardements serbes continuent. Dans la soirée du 16 avril, le président Iztbegovic lance un appel à Gorazde, lui demandant de ne pas se rendre.<sup>230</sup> L'ONU exige le vendredi 22 avril le retrait des forces serbes de Gorazde. Un nouvel ultimatum est lancé par l'OTAN<sup>231</sup> alors que même M. Eltsine exprimera sa vive désapprobation à l'encontre des nationalistes serbes, parlant de pratiques barbares. Le dernier jour de l'ultimatum, le samedi, les bombardements des nationalistes serbes font 20 morts à Gorazde. Cependant les nationalistes serbes céderont à la menace et des casques bleus seront déployés. Pendant toute cette opération, plus que les Russes, ce sont les fonctionnaires des Nations Unies, principalement M. Akashi, un Japonais chef du HCR, mais aussi M. Rose, qui ont assuré un fervent soutien aux exactions serbes en les niant ou en les minimisant en permanence. Les Bosniaques et l'organisation Médecins Sans Frontières<sup>232</sup> ont demandé sa destitution. Ils l'attendent toujours.

### **Le plan de paix du groupe de contact (10 juillet 1994)**

Après l'épisode de Gorazde, les grandes puissances, États-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, et Allemagne se rassemblent dans un "groupe de contact"<sup>233</sup> qui étudie la question du partage territoriale de la Bosnie-Herzégovine<sup>234</sup>. Le 4 mai, la France présente un projet de résolution soutenu par les Américains, menaçant de frappes aériennes toute partie qui lancerait une offensive dans la région de Brcko. Selon un diplomate cette résolution "*veut clairement dire que si les Musulmans tentent quoi que ce soit militairement ils seront attaqués par les avions de l'OTAN*"<sup>235</sup>. C'est la première fois que les menaces de recours à la force sont dirigées contre les forces bosniaques. Les Russes font avorter la résolution, afin de protéger les nationalistes serbes de ces

---

progression des troupes nationalistes serbes, abandonnant 13 villages, dont 8 étaient en flammes, pour tenter de gagner Gorazde.

<sup>227</sup> *Nouvelle Solidarité*, 15 avril 1994.

<sup>228</sup> *Nouvelle Solidarité*, 15 avril 1994

<sup>229</sup> *Le Monde*, 9 avril 1994.

<sup>230</sup> *Nouvelle Solidarité*, 29 avril 1994.

<sup>231</sup> *Le Monde*, 26 avril.

<sup>232</sup> Resté présente à Gorazde pendant toute l'offensive.

<sup>233</sup> Présenté initialement comme constitué par les États-Unis, la Russie, l'Union européenne et les Nations Unies.

<sup>234</sup> *Le Monde*, 14 mai 1994.

<sup>235</sup> *Le Monde*, 6 mai 1994.

mêmes menaces. Le 14 juin, M. Tudjman, en visite dans la capitale bosniaque, déclare que la Croatie est "*au côté des Croates de Bosnie. La fédération en Bosnie-Herzégovine [croato-musulmane] ne peut devenir une réalité que dans une confédération avec la Croatie*"<sup>236</sup>.

De leur côté les Bosniaques appellent à une guerre de libération contre les nationalistes serbes<sup>237</sup> et considèrent la fédération croato-musulmane comme un sous-ensemble de l'État bosniaque. M. Haris Siladzic, premier ministre bosniaque, réaffirme l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine, ajoutant que la communauté internationale "*ne peut légitimer le génocide et l'agression*"<sup>238</sup>. Les États-Unis expriment leurs préoccupations face aux déclarations bosniaques, puis M. Akashi menacera les deux camps de bombardements aériens<sup>239</sup>.

A la suite du G7, le groupe de contact propose une carte, le 10 juillet 1994, qui divise le pays en deux, ne faisant ainsi que reprendre la proposition antérieure de M. Mitterrand faite au G7 en juillet 1992 à Munich. 51 % du territoire sont attribués à la fédération croato-musulmane, 49 % aux nationalistes serbes. Officiellement, l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine n'est pas remise en cause. Pendant ce temps, depuis avril 1994, se déroule au Rwanda le deuxième "génocide spectacle". L'intervention militaro-humanitaire de la France dans ce pays se fait selon un scénario déjà bien rodé en Bosnie-Herzégovine. Le gouvernement bosniaque et les Croates de Bosnie acceptent le plan dit de paix du groupe de contact tandis que les nationalistes serbes le rejettent.

Pour faire aboutir son plan de partage, le groupe de contact, et principalement la France, joue "la carte Milosevic". Celui ci prétend imposer un embargo aux Serbes de Bosnie. L'ONU décide donc d'alléger les sanctions contre la Serbie.

Les États-Unis décident en août que si les Serbes de Bosnie ne changent pas d'avis, ils lèveront, unilatéralement au moins, l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie. M. Léotard annonce quant à lui le 14 août que si l'embargo est levé, les forces françaises, mais aussi anglaises et espagnoles, de la Forpronu, arrêteront leur mission. En octobre, la levée de l'embargo est reportée à la demande du gouvernement bosniaque et au grand soulagement du groupe de contact.

La Forpronu menace le gouvernement bosniaque et les nationalistes serbes de frappes aériennes.<sup>240</sup> Les quelques 300 kilomètres carrés de territoire reconquis par l'armée bosniaque depuis le mois d'octobre mènent la Forpronu à tirer sur les Bosniaques dans l'indifférence générale tandis que les avions de l'OTAN intimident les forces gouvernementales et nationalistes serbes.

Tandis que l'armée gouvernementale continue d'enfoncer les lignes serbes sur quelques kilomètres à Igman et Bihac, l'Assemblée générale des Nations Unies vote une recommandation au Conseil de sécurité des Nations Unies demandant la levée de l'embargo sur les armes<sup>241</sup>. Cependant, la majorité des 15 membres du Conseil de sécurité n'y étant pas favorable, les États-Unis ne proposent pas de résolution dans ce sens. Ils décident néanmoins de ne plus participer au contrôle de l'embargo dans l'Adriatique<sup>242</sup>, ce qui provoque les critiques de leurs partenaires européens.

### **Bihac (novembre 1994)**

---

<sup>236</sup> *Le Monde*, 16 juin 1994.

<sup>237</sup> *Le Monde*, 26 et 27 juin 1994.

<sup>238</sup> *Le Monde*, 29 juin 1994.

<sup>239</sup> *Le Monde*, 30 juin 1994.

<sup>240</sup> *Le Monde*, 12 août 1994.

<sup>241</sup> *Le Monde*, 5 novembre 1994.

<sup>242</sup> *Le Monde*, 13 et 14 novembre 1994.

A la mi novembre, commence la contre-attaque des nationalistes serbes contre Bihac. Celle-ci sera à nouveau l'occasion de mettre à jour les tensions entre l'OTAN et la Forpronu, c'est à dire entre les États-Unis et la France. Malgré la violence de l'attaque des nationalistes serbes, la violation de la zone de sécurité, l'intervention militaires des Serbes de Croatie et le danger encouru par les casques bleus du Bangladesh, l'utilisation des frappes aériennes sera freinée la Forpronu. Les quelques frappes décidées ne seront que symboliques. Selon un officier du quartier général de Sarajevo, *"les discussions ont à nouveau été vives le 22 novembre avec l'OTAN afin d'éviter un nouveau raid contre les Serbes"*<sup>243</sup> Il faut noter que les casques bleus français déployés à Bihac étaient partis en septembre. Il est évident qu'une telle attaque des nationalistes serbes n'aurait pas pu se dérouler en leur présence. Bihac marque une nouvelle étape du dépeçage imposé ainsi qu'un rééquilibrage, sur cette base, des rapports de force au sein de la communauté internationale.

Après ce nouvel abandon, MM. Hurd et Juppé se rendent à Belgrade, le 4 novembre, pour proposer à M. Milosevic des aménagements au dernier plan de paix, principalement la possibilité de confédération des Serbes de Serbie, de Croatie et de Bosnie, moyennant de sa part une reconnaissance de ces deux pays. Intransigeant, M. Milosevic refuse. Le 5 décembre, au sommet de la CSCE, M. Izetbegovic déclare : *"Paris et Londres ont dès le début assumé le rôle de protecteur de la Serbie et empêché toute tentative d'arrêter la guerre serbe"*<sup>244</sup>. Ce à quoi M. Mitterrand répond : *"les responsables de la France sont peinés et froissés quand ils entendent dire que la France pourrait être responsable de ce qui se passe en Bosnie. On nous accuse de quoi? Du fait que nous n'avons pas approuvé la levée de l'embargo sur les armes. Il me semble que nous avons raison [...] Il y a ceux qui sont partisans de la guerre jusqu'au bout et il y a ceux qui sont partisans du dialogue. Entre les deux mon choix est fait, et quand on me le reproche, je m'en sens fier."*<sup>245</sup> L'argumentation est toujours la même : il ne faut pas ajouter la guerre à la guerre. Pour M. Mitterrand, depuis juillet 1992, en Bosnie-Herzégovine, ceux qui tuent sont les partisans du dialogue et ceux qui se font tuer sont les partisans de la guerre. Entre les deux, c'est clair, son choix est fait. La délégation russe s'est opposée aux pressions des représentants bosniaques qui insistaient pour que la déclaration finale du sommet de la CSCE appelant au cessez-le-feu désigne clairement l'agresseur au lieu d'en rester aux belligérants. Peu de temps après débutera la sanglante répression russe en Tchétchénie qui fera 25 000 victimes civiles en moins de deux mois<sup>246</sup>.

Après ce nouvel échec apparent du système OTAN-Forpronu, tandis que de nombreux casques bleus deviennent les otages des nationalistes serbes, que les convois de ravitaillement de la Forpronu sont stoppés et pillés<sup>247</sup>, M. Juppé déclare que la Forpronu pourrait être amenée à se retirer de Bosnie-Herzégovine si un cessez-le-feu n'était pas obtenu. Les Américains réagissent en proposant d'envoyer 15 000 hommes pour aider au départ des casques bleus. M. Juppé précise qu'il va tout faire pour éviter d'en arriver là. La réunion annuelle des ministres de la défense de l'OTAN, à laquelle la France ne participe pas depuis son retrait en 1966 des structures militaires intégrées, calme les tensions OTAN-Forpronu.

### **La médiation Carter (19 décembre 1994)**

A la demande des nationalistes serbes de Bosnie-Herzégovine, M. Jimmy Carter, ancien président américain, médiateur dans les crises nord-coréenne et haïtienne, se rend à Sarajevo et à Pale le lundi 19 novembre. Tandis que l'offensive se poursuit à Bihac, il déclare : *"j'espère que les négociations*

---

<sup>243</sup> *Le Monde*, 22 novembre 1994.

<sup>244</sup> *Le Monde*, 7 décembre 1994.

<sup>245</sup> *Le Monde*, 7 décembre 1994.

<sup>246</sup> RFI le 22 février 1995, d'après les services russes eux-mêmes.

<sup>247</sup> *Le Monde*, 13 décembre 1994.

vont reprendre [...] Si la bonne foi des Serbes est démontrée dans l'application du cessez-le-feu [...] les Nations Unies devraient très vite lever les sanctions imposées aux Serbes"<sup>248</sup>. Une trêve est prévue. Le cessez-le-feu, entré en vigueur le 24 décembre, est respecté partout sauf à Bihac. Un accord de cessation des hostilités pour une période de quatre mois est signé le 31 décembre faisant suite à la médiation de M. Carter.

Sur la base de ce nouvel accord, chacun se repositionne. Les Américains rappellent que "*les Serbes de Bosnie ont chassé de chez eux, tué ou emprisonné 90% des 1,73 millions de non-Serbes qui vivaient, avant la guerre, dans les territoires aujourd'hui aux mains des Serbes bosniaques*" et ajoutent que "*la paix et la réconciliation entre les communautés de Bosnie seront impossibles tant que les responsables de ces crimes n'auront pas rendu de comptes*"<sup>249</sup>. Début janvier, le sénateur américain Robert Dole (républicain) redemande au congrès la levée unilatérale par les États-Unis de l'embargo sur les livraisons d'armes. Tandis que M. Milosevic refuse la venue d'observateurs européens au Kosovo<sup>250</sup>, le Conseil de sécurité reconduit le 12 janvier pour une période de 100 jours le régime allégé de sanctions contre Belgrade. De son côté, la Croatie "*informe les pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU de la décision définitive de la Croatie de renvoyer la Force de protection des Nations unies*" (Forpronu), dont le mandat expire le 31 mars 1995. M. Michael Rose achève son mandat le 24 janvier. Il est remplacé par un nouveau général anglais, M. Rupert Smith. La France prend la présidence de l'Europe. Le 27 janvier, l'humanité fête le millièmè jour de siège de Sarajevo.

### **Le plan Juppé (février 1994)**

Le mois de février voit se mettre en place un nouveau plan de paix d'inspiration française. M. Juppé, rappelle les risques du moment : le cessez-le-feu de Bosnie doit s'arrêter fin avril, le plan de paix de Croatie (plan Vance) doit être définitivement repoussé par le gouvernement croate fin mars, les bosniaques demandent toujours la levée de l'embargo. De plus, M. Mitterrand, principal soutien aux nationalistes serbes depuis le début du conflit, doit quitter ses fonctions début mai. M. Juppé propose un nouveau sommet sur l'ex-Yougoslavie basé sur la proposition de carte du groupe de contact (51-49), la fédération croato-musulmane, un État de Bosnie-Herzégovine fortement décentralisé et la reconnaissance mutuelle des Républiques issues de l'ex-Yougoslavie. M. Owen, puis l'Allemagne, les Européens et M. Izetbegovic se rallient successivement à ce nouveau plan. Comme toujours, seuls les Serbes refusent, alors que les derniers rapports Mazowiecki dénoncent la continuation de la politique de purification ethnique, qu'un diplomate de l'ONU reconnaît que "*depuis quelques mois déjà, [l'ONU a] fermé les yeux sur les violations des sanctions par Belgrade*"<sup>251</sup> et que les nationalistes serbes de Croatie rompent les négociations avec Zagreb. Alors que d'intenses combats se déroulent à Bihac, Paris suggère la levée totale des sanctions contre la Serbie à la condition d'une reconnaissance par cette dernière de la Bosnie-Herzégovine et de la Croatie. Washington approuve. Les Russes vont à Belgrade pour tenter d'obtenir l'accord de M. Milosevic. Celui ci demande sa réhabilitation internationale et que les accusations de crimes de guerres soient levées.

Le rideau de la tragédie bosniaque est prêt à retomber, accompagnée d'une amnistie générale pour les bourreaux et leurs complices.

---

<sup>248</sup> *Le Monde*, 21 décembre 1994.

<sup>249</sup> *Le Monde*, 31 décembre 1994.

<sup>250</sup> *Le Monde*, 12 janvier 1995.

<sup>251</sup> *Le Monde*, 9 février 1995.

## Conclusion

Cet ouvrage s'est voulu d'abord être une restitution cohérente des faits. L'étude de la chronologie du conflit et des principaux acteurs, politiques et technocratiques, permet de commencer une première analyse de la mise en place du nouvel ordre mondial. Pour achever le travail sur le conflit bosniaque, maintenant que le cadre historique en est fixé, il conviendrait de faire une étude sur les quatre principales techniques du déploiement de ce nouvel ordre mondial dans les conflits: militaire, humanitaire, diplomatique et médiatique.

Ce premier travail fait déjà ressortir les grands axes des stratégies déployées par les puissances de la communauté internationale, ainsi que les principales lignes de force qui les opposent. Ainsi, il est clair que la France et le Royaume Uni ont soutenu le projet grand serbe, probablement pour affaiblir la puissance allemande, tandis que les États-Unis semblent avoir utilisé le conflit bosniaque et le désaccord franco-allemand pour mettre en place leur *leadership* sur l'Europe. Ainsi, les Américains se sont alliés alternativement à l'Allemagne et à la France.

On peut envisager plusieurs scénarios pour le proche avenir en Bosnie-Herzégovine. Première hypothèse, le groupe de contact reste uni. Le plan de partition de la Bosnie-Herzégovine est appliqué, probablement en employant la force contre les nationalistes serbes et contre le gouvernement bosniaque. Cette hypothèse réalise les objectifs de la diplomatie française. Pour que ce scénario aboutisse complètement, il faut pouvoir renvoyer dos à dos agresseurs et agressés<sup>252</sup>. Cela passe, par exemple, par la nouvelle propagande accusant le gouvernement bosniaque de nationalisme musulman<sup>253</sup>. Cette hypothèse se heurte principalement à la résistance militaire bosniaque et à la résistance diplomatique croate. Mais elle se heurte aussi au fait que, comme l'analyse Hannah Arendt, l'essence du totalitarisme est un projet de domination totale où les camps "*sont l'institution centrale du pouvoir totalitaire en matière d'institution*"<sup>254</sup>. Dans cette logique, on peut penser que la situation de Gorazde, Srebrenica, Zepa, Sarajevo ou Bihac est nécessaire à la survie du régime serbe. Ce scénario a donc peu de chance de voir une paix véritable et durable s'instaurer.

Deuxième hypothèse, les États-Unis lèvent l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie-Herzégovine. Cela entraînera très probablement le départ des casques bleus français et anglais<sup>255</sup>. Le conflit sera traité par l'OTAN et des forces de l'ONU dans lesquelles la France et l'Angleterre n'interviendront plus. Dans ce cas, soit les Américains laissent pourrir le conflit comme dans le cas précédent, soit il favorise une guerre de libération en Bosnie-Herzégovine et en Croatie, ce qui, en cas de victoire, leur permettra de faire la démonstration de l'immaturation politique et morale de l'Union européenne, et par la même d'affirmer leur *leadership* sur l'Europe.

---

<sup>252</sup> En décembre 1991, Alain Finkelkraut éprouvait un sentiment de honte en lisant les déclarations de M. Mitterrand dans la presse allemande et en constatant le peu d'indignation qu'elles provoquaient. En novembre 1994, Rony Brauman est consterné par la dénonciation par M. Mitterrand "des" génocides perpétrés au Rwanda. Dans un cas comme dans l'autre, c'est la même rhétorique, révisionniste et négationniste, qui est développée par M. Mitterrand dans la plus grande indifférence générale.

<sup>253</sup> Voir l'article de Rémy Ourdan dans *Le Monde*, 28 septembre 1994.

<sup>254</sup> *Le système totalitaire*, Hannah Arendt, Seuil, 1990, p 174, rapporté dans *Les assassins et leurs miroirs*, opus cité, p 15..

<sup>255</sup> Ce qui démontrera une fois de plus le parti pris des "soldats de la paix".

Le premier scénario semble le plus probable, les politiques françaises et américaines s'étant accordées, les orientations de Paris étant, finalement, compatibles avec celles de Washington. Dans tous les cas, la Bosnie-Herzégovine aura été le champ sanglant de l'instauration du nouvel ordre mondial en Europe.

## Annexe 1

### **Rapport de M. Smaïl Cekic, directeur de l'institut d'études des crimes contre l'humanité et le droit international de la République de Bosnie-Herzégovine**

Ce rapport a été écrit début juin 1993 à Sarajevo par M. Smaïl Cekic, directeur de l'institut d'études des crimes contre l'humanité et le droit international de la République de Bosnie-Herzégovine. Il se fonde sur les données récoltées par la commission d'État pour la collecte des faits sur les crimes de guerre dans la république de Bosnie-Herzégovine. En septembre 1993, 6 bulletins de cette commission étaient à la disposition du public. Écrit initialement en anglais, ce rapport a été traduit par nos soins pour pouvoir être incorporé à ce livre.

#### **L'agression contre la Bosnie-Herzégovine, crime contre la paix, crimes de guerre et crimes contre l'humanité et le droit international.**

A la fin de l'année 1991 et au début de l'année 1992, la Serbie et le Monténégro, soutenus par l'ancienne Armée des Peuples Yougoslaves (APY), et grâce à la mobilisation de nombreuses formations de Tchetsniks, ont lancé une agression générale contre la République de Bosnie-Herzégovine. Les unités de Tchetsniks furent engagées directement par le Parti Démocratique Serbe de Bosnie-Herzégovine<sup>256</sup> (SDS) qui était cordialement soutenu par les cercles militaires et politiques de la Serbie et du Monténégro, ainsi que par leurs formations fascistes nationalistes connues sous les noms de : Arkanovci, Seseljcvci, Beli Orlovci, Vukovarci, Rojalisti, Srpska Garda etc. Tous ont coopéré en commettant des crimes contre l'humanité et contre le droit international, envers la République de Bosnie-Herzégovine et ses populations civiles, et plus particulièrement contre les Musulmans.

Dans le contexte général de la crise yougoslave, la Bosnie-Herzégovine et ses populations n'ont pas su déjouer un tel plan. L'agression avait été préparée depuis longtemps par les élites intellectuelles, politiques et militaires de Serbie. Cette suprématie de la Serbie a subsisté pendant longtemps à cause de l'emploi abusif qui est fait, depuis 1918 du terme Yougoslavie pour décrire les régions géopolitiques ainsi que les populations qui vivent à l'intérieur des frontières de la Yougoslavie. Lorsque cette formule politique s'est trouvée usée, une crise a éclaté en Yougoslavie appelant une reconstruction responsable d'un État commun qui ne s'appuierait pas seulement sur une égalité déclarée mais sur la réalité. Dans cette situation, les structures dirigeantes de la Yougoslavie-Serbie ont décidé, plutôt que de permettre une reconstruction raisonnée d'un État commun, d'établir une "Grande Serbie", même si une telle création n'a jamais existé dans l'histoire. Le programme d'une Grande Serbie remonte historiquement au milieu du dix-neuvième siècle et est constamment brandi comme une menace dans toutes les situations où la domination Serbe dans les régions yougoslaves se trouve remise en question. Le concept d'une Grande Serbie a toujours été élaboré à partir de l'idée selon laquelle toutes les "régions Serbes" qui, depuis la Première Guerre Mondiale incluent l'Istrie et Trieste, doivent être réunies autour de la Serbie. Dans l'État yougoslave communiste, une telle possibilité était en fait envisageable puisque le pouvoir de ce pays était fondé sur un pouvoir politique serbe et sur un autre type de suprématie. Dans ce sens, tous les Serbes vivaient dans un seul et même État qu'il dirigeait sans tenir compte de sa structure multinationale. L'effondrement du système communiste a remis en question la suprématie serbe, de telle sorte que les Serbes ont

---

<sup>256</sup> dirigé par M. Radovan Karadzic.

développé un leitmotiv à propos d'une prétendue vulnérabilité des populations serbes, de leur inaptitude à vivre avec les autres populations s'ils ne peuvent plus, bien sûr, les exploiter, et à propos de la demande que tous les Serbes vivent dans un même État. Comme nous l'avons dit précédemment, les Serbes vivaient jusqu'alors dans un seul État<sup>257</sup>, mais souhaitent, à présent, que cet État devienne un État serbe exclusivement.

Afin de réaliser ce plan, les Serbes, soutenus par l'action de l'ancienne APY, ont attaqué la Slovénie, amputé la Croatie et mené une agression contre la République de Bosnie-Herzégovine. Un des objectifs principaux de cette agression est la destruction physique des Musulmans bosniaques, c'est-à-dire une extermination biologique et une extinction complète de leur identité culturelle et historique.

L'agression, crime contre la paix et les lois humanitaires internationales, a été systématiquement planifiée depuis longtemps. De nombreux documents prouvent qu'il s'agit d'un cas planifié de crimes contre l'humanité et le droit international. D'après ces documents, il est clair que l'armement des populations serbes de Bosnie-Herzégovine, a été réalisé depuis la fin de 1991 et le début de 1992, sur ordre de l'ancien Secrétariat Fédéral à la Défense Nationale serbe et des principales institutions de Serbie et du Monténégro. Confirmant cela, parmi les nombreux documents qui ont été confisqués à l'ennemi, nous pouvons signaler le document top-secret N° 908-1, daté du 20 Mars 1992 et signé par l'ancien commandant du Second District Militaire de Sarajevo, le général Milutin Kukanjac. Ce document établit une estimation détaillée de la situation militaire et politique en Bosnie-Herzégovine et dans la zone du Second et du Quatrième District Militaire de Sarajevo. Dans ce document très confidentiel, il est très clairement montré que l'APY en Bosnie-Herzégovine a constitué des unités de guerre faites de volontaires provenant des "populations serbes", sous prétexte que ces populations étaient présumées en danger et avaient besoin de la protection de l'APY.

Dans ce but, des contacts permanents ont été établis entre le commandement du Second district militaire de Sarajevo et la direction du parti démocratique serbe de Bosnie-Herzégovine (SDS). Les dirigeants du SDS ont demandé et obtenu un soutien en armement auprès de l'APY ainsi que du Ministère de la défense nationale serbe. Ainsi, selon ce document, à la fin de l'année 1991 et au début de l'année 1992, l'APY a pu organiser les unités de volontaires en Bosnie-Herzégovine. Le nombre de personnes dans ces unités, organisées en détachements, en escouades et en bataillons, s'élevait ainsi, en 1992 à 69 198, sans compter les structures de formations régulières de l'APY et de la Défense Territoriale. Sur le territoire du Quatrième District Militaire, dans les municipalités de Kalinovik, Foca, Cajnice et Gorazde, en Mars 1992, il y avait 6 500 personnes dans les unités de volontaires. Jusqu'au 20 Mars 1992, l'APY a distribué 51 900 pièces d'armes (75%) et le SDS 17 298. Pendant ce temps là, à Sarajevo, 300 armes automatiques ont été distribuées à des officiers "de confiance" en retraite, et "en trois ou quatre jours 100 autres personnes seront armées". L'APY a également effectué une reconnaissance minutieuse de toutes les zones pouvant représenter des directions et des voies d'engagement. Les unités sont allées s'installer sur les nouvelles localisations, sur les collines autour des villes, et un hôpital militaire d'une superficie opérationnelle de 7.000 m<sup>2</sup> comprenant un hélicoptère a été installé à Sokolac. Les documents secrets N° 10-8/92 et 10-9/92 datés du 10 Février 1992 émis par le soi-disant Gouvernement du District Autonome Serbe de Romanija, révèle que l'équipement médical complet nécessaire à cet hôpital a été fourni par le Gouvernement Serbe.

Dans le document précédemment mentionné et issu du Commandement du Second District Militaire, la situation politique y était également estimée. En conclusion, ce document affirmait que

---

<sup>257</sup> La Yougoslavie.

le Parti d'Action Démocratique<sup>258</sup> (SDA) et la majorité des Musulmans "propagent et croient en l'idée que sous leur protection, une République de Bosnie-Herzégovine indépendante et souveraine sera établie". Par ailleurs, "la population serbe s'est proclamée favorable à la Yougoslavie, et si cela n'était pas possible, la population a déclaré que seule une confédération en Bosnie-Herzégovine était envisageable [...] Les dirigeants des populations serbes et les serbes en général sont prêts pour la guerre si la confédération en Bosnie-Herzégovine n'est pas acceptée". De même pour les populations croates et leur parti, la communauté démocratique croate (HDZ), ils ont prudemment encouragé la confédération en Bosnie-Herzégovine. Alors qu'ils s'étaient déclarés auparavant pour une Bosnie-Herzégovine unie, les Croates "se sont montrés largement favorables" à l'option d'une confédération.

Le résultat d'un tel crime planifié contre la paix, et plus encore contre l'humanité et contre le droit international, est une agression barbare à l'encontre de la Bosnie-Herzégovine, dont les premières victimes sont ses populations civiles, dans les villes et les villages, contre les biens matériels, culturels, religieux, les équipements sanitaires et sportifs, les infrastructures routières et tous les autres équipements nécessaires à une vie organisée en Bosnie-Herzégovine.

Étant donné que les terribles crimes du génocide et des autres violations des lois internationales ne peuvent être complètement comptabilisées, à cause de l'embargo mais aussi parce que l'agresseur occupe temporairement une partie du territoire de la République de Bosnie-Herzégovine, nous ne disposons pas de tous les éléments existants. Toutefois, en s'appuyant sur les données qui ont pu être réunies jusqu'à présent par les institutions gouvernementales et non gouvernementales dans la République de Bosnie-Herzégovine, ainsi que par la Commission des Droits de l'Homme des Nations unies, dirigée par M. Tadeusz Mazowiecki, on peut établir, sur le territoire de la République de Bosnie-Herzégovine, les faits suivants :

- 1 Jusqu'au 31 Mai 1993, 138 603 personnes, principalement des Musulmans, ont été tuées, exécutées ou sont portées disparues. On estime que plus de 15 000 d'entre elles sont des enfants. Plus de 5 000 personnes, et parmi elles, plus de 2 000 enfants, sont morts en Bosnie-Est de faim, de froid ou par manque de soins médicaux.
- 2 Le nombre total des blessés, recensés depuis le début de l'agression jusqu'au 31 Mai 1993, est de 215 285, dont 67 264 blessés graves avec une invalidité permanente. Parmi eux, il y a un grand nombre d'enfants, 48 176, parfois âgés de quelques semaines seulement.
- 3 L'agression contre la République de Bosnie-Herzégovine, compte tenu de sa dimension géographique, a provoqué la plus importante vague de réfugiés en Europe depuis la Seconde Guerre Mondiale. Le nombre de personnes expulsées ou déplacées est estimé aux alentours de plusieurs centaines de milliers.
- 4 D'autre part, les agresseurs ont installé 194 camps de concentration en Bosnie-Herzégovine, en Serbie et dans le Monténégro dans lesquels ont été déportés, selon les renseignements dont nous disposons, des milliers de civils. Grâce aux rapports des médias des pays de l'ouest et grâce à leurs courageux journalistes, la communauté internationale a reconnu le fait que ces endroits, par les tortures, les mutilations et les assassinats massifs de ses prisonniers, ne pouvaient même pas être comparés aux camps de concentration des Nazis<sup>259</sup>. La majorité de ces camps sont encore en place actuellement.

---

<sup>258</sup> Dirigé par Alija Izetbegovic, président de la République de Bosnie-Herzégovine.

<sup>259</sup> Roy Gutman rapporte qu'un diplomate américain a déclaré sous couvert de l'anonymat que "les nazis n'étaient rien en comparaison de ces types-là. J'ai vu des rapports sur des actes individuels de barbarie d'une gravité sans

- 5 Dans certaines régions, les agresseurs ont complètement exterminé les Musulmans et totalement détruit leurs habitations : le résultat est qu'il n'y a maintenant plus de Musulmans dans de nombreuses villes et de nombreux villages de Bosnie-Herzégovine alors que ceux-ci y représentaient autrefois la majorité. Ce crime qui n'est qu'un génocide est désignée par l'euphémisme "purification ethnique".
- 6 Dans certaines régions et dans certains hameaux, une partie de cette "purification ethnique" consiste à convertir par la force les musulmans au christianisme.
- 7 Fait nouveau dans l'histoire de l'humanité, un aspect particulier de ce génocide consiste dans le viol systématique des femmes musulmanes de tous âges, des fillettes de 6 ans aux plus vieilles femmes. Si la plupart des femmes violées ont été tuées, les plus jeunes d'entre elles n'ont pas survécu à un acte aussi abject. Dans un but parfaitement criminel, les agresseurs ont même créé des camps "bordels" spéciaux dans lesquels des filles et des femmes déjà violées à plusieurs reprises ont été maintenues de force pour les obliger à mener leur grossesse à terme. Plusieurs prisonnières ont déjà donné naissance à un enfant dans ces conditions. Les informations réunies jusqu'à présent permettent d'établir qu'entre 25 000 et 30 000 femmes musulmanes de tous âges ont été victimes de ces crimes répugnants. Les informations concernant ces viols ne sont pas encore complètes car le sujet est extrêmement intime et délicat. Tous les experts et les observateurs étrangers (par exemple Roy Gutman du magazine "Newsday" et Helen Fein, PH. D, directrice exécutive de " l'Institut pour l'Étude du Génocide" à New York) estiment que ces viols n'ont pas été commis sous l'impulsion d'un certain instinct, mais bien comme un acte de guerre volontaire faisant partie de la tactique de guerre.
- 8 Les agresseurs ont détruit, endommagé ou supprimé plus de 700 édifices de l'architecture islamique : de nombreuses mosquées, maqtebs, takiehs, turbehs et autres édifices saints. D'autre part, plus de 100 biens religieux ont été entièrement détruits ou endommagés, dans les églises catholiques ou orthodoxes.
- 9 Au cours des attaques brutales des villes et des villages de Bosnie-Herzégovine, les agresseurs ont pillé, détruit et brûlé plusieurs centaines de milliers de biens résidentiels.
- 10 Lors de ces attaques, de nombreux équipements ont été détruits, dans les zones de circulation et de communication (le réseau ferroviaire, l'infrastructure routière, les équipements postaux et télégraphiques et les relais de radio et de télévision). Selon les renseignements du Ministère des Routes et de la Communication, le montant total de ces dégâts matériels, depuis le 28 Novembre 1992, a été estimé à 800 millions de dollars américains.
- 11 De nombreux équipements industriels, des biens agricoles, des hôtels, des motels et des centres touristiques, ainsi que de nombreuses exploitations artisanales et des commerces privés ont été pillés et détruits. Le montant d'un tel préjudice est quasiment impossible à évaluer.
- 12 Dans le même temps, depuis le début de l'agression jusqu'au 7 Avril 1993, 443 000 m<sup>2</sup> d'équipements hospitaliers, pharmacies et autres équipements médicaux ont été

---

équivalent dans aucun des messages reçus par le Département d'État depuis vingt ans", *Bosnie : témoin du génocide*, opus cité, p167. M. Cekic connaissait probablement cette déclaration. Les témoignages tendent à prouver que des exécutions massives (par dizaines et par centaines) ont été commises dans les camps et que la torture y était courante. L'existence de camps de viols semble aussi acquise. Cependant, de par le nombre de victimes et la machinerie mise en œuvre, il semble clair qu'on ne saurait comparer ces camps aux camps nazis.

complètement détruits. 6 000 lits d'hôpital sont hors d'usage. 360 ambulances ont été détruites. 395 médecins et représentants du personnel médical ont été tués ou ont disparu.

- 13 L'une des conséquences les plus graves de l'agression est la destruction et la mise hors service de presque tous les équipements scolaires, scientifiques, culturels ou sportifs. La Bibliothèque Nationale et Universitaire de Sarajevo a été dépouillée et brûlée. Les archives et la bibliothèque de l'Institut Oriental, qui représentaient le quatrième fond d'Europe de manuscrits écrits en Arabe, en Turc et en Persan, ont complètement brûlé.
- 14 Les agresseurs ont détérioré ou mis hors service plus de 50 centres de distribution d'eau, et ils ont privé d'eau, d'électricité et de moyens de télécommunication les zones principales de la république de Bosnie-Herzégovine et plus particulièrement Sarajevo.
- 15 Dans cette agression contre la Bosnie-Herzégovine, la Serbie et le Monténégro ou ce qu'on appelle la Yougoslavie, n'ont respecté aucune des conventions de guerre : ils ont utilisé contre les civils des "*cassette bombs*"<sup>260</sup> et des produits chimiques interdits. Depuis le début de la guerre jusqu'au 12 Avril 1993, les agresseurs ont utilisé des armes chimiques et des bombes 318 fois.

Parallèlement à l'agression perpétrée par la Serbie et le Monténégro, au cours des derniers mois de l'année 1992, et plus particulièrement au cours des mois d'avril et de mai 1993, les unités du HVO (Conseil de Défense Croate) et l'armée croate, dans la vallée de la Rama et de la Neretva ainsi qu'en Bosnie centrale, ont commis et commettent toujours de nombreux crimes contre les populations civiles musulmanes : déplacements forcés et arrestations illégales des civils, assassinats massifs, attaques des villes et destruction des villages et des biens religieux. Tout cela fait partie de la politique de génocide systématique et mûrement réfléchi qui a été organisée et entreprise par le HVO et par les membres de l'Armée croate dans ces régions.

Les exemples démontrant la mise en œuvre d'une telle politique sont nombreux. L'un d'eux, le plus choquant, est celui du village d'Ahmici et de ses habitants. Le 15 et le 16 Avril 1993, tôt le matin, les unités du HVO ont attaqué ce village au mortier. Ils ont ensuite massacré sa population musulmane. 101 personnes d'âge et de sexe différents ont été tués. En plus des mosquées, les unités du HVO ont détruit entièrement 180 maisons de musulmans. Dans les sous-sols de ces maisons, il y avait probablement encore une centaine de corps. Les observateurs internationaux ont décrit Ahmici comme un endroit qui "puait la mort". Les mêmes observateurs ont rapporté que, dans tout ce chaos, les 15 maisons croates du village ont été laissées intactes.

Le même jour, dans le village voisin, à Vitez, les unités du HVO ont tué 96 musulmans. Selon le témoignage des observateurs internationaux, les soldats du HVO ont jeté des grenades dans les maisons musulmanes et tiré sans discrimination sur tous les habitants. Plusieurs familles ont été exécutées dans leurs maisons "d'une balle dans la tête tirée à bout portant par les soldats croates et au moins un viol multiple a été commis par ces soldats". D'autre part, les rapports des observateurs internationaux parlent "d'expulsions systématiques des populations non-croates" des villes et des villages, de manière, pour le HVO, à la créer le pseudo-État d'Herceg-Bosnie.

L'exemple le plus frappant concerne la ville de Mostar où dans la nuit du 9 Mai 1993, le HVO a commencé à expulser par la force des Musulmans de leurs maisons et en moindre proportion des Serbes. La majorité d'entre eux a été déportée dans un camp de concentration situé "au sud de la ville, dans une usine aéronautique désaffectée". Les organisations humanitaires internationales

---

<sup>260</sup> Terme anglais utilisé dans le texte d'origine et dont il n'a pu être trouvée aucune traduction significative.

autorisées à une brève visite du camp le 12 Mai, ont estimé qu'entre 1.500 et 2.000 personnes, y compris des femmes et des enfants, y étaient détenues. Les conditions de détention dans ce camp sont très misérables, "particulièrement pour les hommes". Jusqu'à 60 personnes sont détenues dans une seule pièce, sans matelas et sans couverture. La nourriture consiste en "un peu de biscuits et un verre de lait ou d'eau par jour". Dans les rapports des observateurs internationaux, il est écrit que "l'humiliation des détenus est très importante". Les réfugiés musulmans détenus à Mostar (ils sont estimés à 16.000) sont abandonnés par l'assistance humanitaire. Ainsi sont ils obligés de quitter la ville et de laisser les appartements abandonnés, y compris les leurs, "aux Croates en provenance de Zenica".

Dans tout cela, la direction du HVO "utilise les médias pour diaboliser les autres groupes ethniques". Dans les médias croates, "les atrocités commises contre les Musulmans et les Serbes sont rarement relatées". La plupart du temps, la responsabilité est rejetée du côté des Serbes ou d'un groupe "d'extrémistes" inconnu. Par contre, le moindre incident ayant provoqué la blessure ou la mort d'un Croate est présenté de façon "exagérée et sensationnelle".

Ce qui ressort des faits et des actes criminels présentés ici, c'est qu'une part importante des crimes contre l'humanité et contre le droit international ont été commis par l'agresseur. Par cette méthode, les agresseurs font en sorte d'appliquer les plans qu'ils avaient préalablement élaborés : ils détruisent l'État de Bosnie-Herzégovine, ils exterminent et détruisent les Musulmans bosniaques aussi bien biologiquement que culturellement et politiquement. Dans une telle logique, un plan de paix selon lequel la Bosnie-Herzégovine serait partagée essentiellement selon des frontières ethniques créées de toute pièce ne peut qu'aider l'agresseur serbe et croate "dans son ambition à créer des zones ethniquement homogènes". L'incapacité de la communauté internationale à s'interposer efficacement contre la politique menée par la Serbie et le Monténégro aidés depuis le début par les Tchetsniks, a créé "un précédent d'impunité, qui les a encouragés à poursuivre leurs activités tout en incitant les forces croates à mettre en œuvre la même politique". Il est donc clair que la Croatie, la Serbie et le Monténégro, ont mené l'agression contre la Bosnie-Herzégovine de concert. De même, toutes les conditions sont réunies pour permettre à la communauté internationale d'appliquer des sanctions contre la Croatie, comme cela a été imposé il y a longtemps à la Serbie et au Monténégro.

## Annexe 2

### **Proposition de solution**

M Juppé n'hésite pas à se justifier en déclarant qu'il n'y a pas d'autre plan de règlement des conflits yougoslaves que celui qu'il propose. En tant que militant contre la purification ethnique, je propose donc une autre solution pour mettre fin aux conflits en ex-Yougoslavie.

Cette solution doit être mise en oeuvre par les Nations Unies. Cependant, le problème concerne en premier lieu les Européens, qui doivent donc être les premiers à prendre les initiatives et à les financer. Le groupe de contact doit être dissous. Pour la gestion de ce conflit, l'Allemagne, en tant que première puissance européenne, doit pouvoir s'impliquer, au sein des Nations Unies, à égalité de droit avec les membres permanents du Conseil de sécurité.

La solution proposée est simple et basée sur la volonté de l'Union européenne d'appliquer ses propres valeurs (les droits de l'Homme et la démocratie).

La première chose à faire est de reconnaître le génocide des Musulmans de Bosnie-Herzégovine, et l'existence d'un agresseur national-communiste serbe, c'est à dire de prendre, intellectuellement, parti.

Une fois cela fait, on aboutit logiquement à un soutien moral du peuple bosniaque et de son gouvernement démocratique, à la condamnation sans appel du gouvernement national-communiste serbe et de sa politique d'annexion territoriale et de purification ethnique, ainsi qu'à une condamnation sans appel des nationalistes serbes de Croatie et de Bosnie-Herzégovine.

Concernant les nationalistes croates de Bosnie-Herzégovine, ils doivent bien sur être condamnés, ainsi que le soutien que le gouvernement croate a pu leur accorder. Mais, la communauté internationale étant la première à avoir soutenu les nationalistes serbes (en Croatie), elle doit, dans un premier temps, tout en condamnant les nationalistes croates, demander au gouvernement croate d'abandonner sa politique nationaliste et toute forme de soutien aux nationalistes croates de Bosnie-Herzégovine, et d'exprimer son soutien aux objectifs du plan ci dessous énoncé.

Les objectifs doivent être la reconnaissance des États provenants de la dissolution de la fédération yougoslave dans leurs frontières historico-administratives reconnues par les Nations Unies, le droit au retour de tous les réfugiés et déplacés dans leur foyer. Les crimes contre l'humanité doivent être jugés par un tribunal international, qui en cas de déficience, sera remplacé par un tribunal national du pays où les crimes se sont déroulés. Des intervenants internationaux doivent vérifier et aider à ce qu'aucune vengeance arbitraire ne soit perpétué. Enfin une négociation démocratique et pacifique, étalée dans le temps (sur au moins une génération), doit s'engager entre toutes les communautés issues de l'ex-Yougoslavie afin de négocier, avec les peuples, les frontières nationales.

Pour en arriver là, il faut dans un premier temps, lever l'embargo sur les armes, afin de finir de reconnaître les Républiques de Bosnie-Herzégovine et de Croatie, et soutenir économiquement, militairement, diplomatiquement et moralement, ces deux pays afin de favoriser leur libération.

Étant donné que nos actions passées ont mené à la situation de siège et de dépendance totale de plusieurs centaines de milliers d'habitants, nous devons assurer la protection des villes assiégées (Zepa, Srebrenica, Gorazde, Sarajevo).

Les premières actions militaires doivent consister à libérer Sarajevo (et sa puissance de 380 000 habitants), désenclaver Tuzla (en prenant la zone de Doboj) et à fermer le corridor de Brcko. Une fois cela fait, la Bosnie et la Slavonie orientale, adossées à la Yougoslavie, seront ensuite libérées par les forces Bosniaques et Croates. Puis la Bosnie occidentale (région de Banja-Luka) et la Krajina seront prises en sandwich par les forces Bosniaques et Croates, la région de Bihac servant de poste avancé. Le tout doit être réalisé avec un soutien logistique, aérien et naval de la communauté internationale.

Toute ingérence, de quelque sorte qu'elle soit, du régime serbe en Croatie ou en Bosnie-Herzégovine doit être militairement sanctionnée.

Enfin, étant donné que les Serbes d'ex-Yougoslavie, de Serbie, de Bosnie-Herzégovine ou de Croatie, vivent tous sous la propagande massive du régime de Belgrade, il est absolument nécessaire, pour préparer une paix future, de stopper la diffusion de cette propagande et de diffuser le plus massivement possible une contre-propagande. Il est nécessaire de rassurer toute la communauté serbe sur les intentions du monde à son égard, nécessaire de l'inciter à faire une révolution positive, c'est à dire de l'inciter à faire tomber le régime nationaliste serbe, et à accepter de vivre en Croatie ou en Bosnie-Herzégovine. Ceci doit être fait pour éviter les exodes massifs tels qu'on a pu les voir au Rwanda. Car on ne doit jamais oublier que c'est l'idéologie national-communiste serbe qui a causé la dissolution de la Yougoslavie et la guerre. Seule la chute de cette idéologie peut permettre une solution dans l'espace yougoslave. C'est aux Serbes de se prendre en charge. Le devoir moral de la communauté internationale est de soutenir ceux qui souhaitent la chute de ce nationalisme. Le devoir politique des gouvernements européens est de ramener la paix au cœur de l'Europe.

A ceux qui réfuteraient cette solution en argumentant qu'il ne faut pas "ajouter la guerre à la guerre", je répondrai premièrement que la guerre de Bosnie-Herzégovine n'a jamais cessé depuis avril 1992, et deuxièmement, qu'il y a actuellement environ 40 000 casques bleus déployés en ex-Yougoslavie<sup>261</sup>, sans compter les forces de l'OTAN et de l'Union européenne. La solution proposée est non seulement moralement juste, mais elle est, en plus, économiquement la plus "compétitive".

---

<sup>261</sup> D'après *Le Monde* du 22 novembre 1994, 18 000 en Bosnie-Herzégovine et 13 000 en Croatie. D'après *Le Monde diplomatique, Manière de voir*, n°25, février 1995 : environ 14 000 en Croatie, 10 000 en Bosnie-Herzégovine et 1 000 en Macédoine (p13).

## Annexe 3

### Annexe judiciaire

En application de la loi française, nous croyons qu'il y a suffisamment de témoignages concordant pour justifier une enquête contre les plus hauts responsables de l'État français afin de déterminer s'ils sont complices des crimes contre l'humanité commis sur les territoires de Bosnie-Herzégovine et de Croatie par les nationalistes serbes.

Selon les articles 211-1, 212-1, 2 et 3 du nouveau code pénal de la République française, les nationalistes serbes sont coupables de génocide et autres crimes contre l'humanité. La complicité étant définie par les articles 121-6 et 121-7, l'article 113-6 permet d'attaquer un ressortissant français pour complicité de crimes contre l'humanité, le délit ayant été commis hors du territoire de la République. L'article 113-8 dit que la plainte doit être déposée par une victime (un Bosniaque ou un Croate) ou être une dénonciation officielle par l'autorité du pays où le crime a été commis (le gouvernement bosniaque ou le gouvernement croate).

### **NOUVEAU CODE PÉNAL :**

#### **Des infractions commises hors du territoire de la République**

**Article 113-6 :** La loi pénale française est applicable à tout crime commis par un Français hors du territoire de la République. Elle est applicable aux délits commis par des Français hors du territoire de la République si les faits sont punis par la législation du pays où ils ont été commis. Il est fait application du présent article lors même que le prévenu aurait acquis la nationalité française postérieurement au fait qui lui est imputé.

**Article 113-8 :** Dans les cas prévus aux articles 113-6 et 113-7, la poursuite des délits ne peut être exercée qu'à la requête du ministère public. Elle doit être précédée d'une plainte de la victime ou de ses ayants droit ou d'une dénonciation officielle par l'autorité du pays où le fait a été commis.

#### **De la responsabilité pénale :**

**Article 121-6 :** Sera puni comme auteur le complice de l'infraction, au sens de l'article 121-7.

**Article 121-7 :** Est complice d'un crime ou d'un délit la personne qui sciemment, par aide ou assistance, en a facilité la préparation ou la consommation. Est également complice la personne qui par don, promesse, menace, ordre, abus d'autorité ou de pouvoir aura provoqué à une infraction ou donné des instructions pour la commettre.

#### **Des crimes contre l'humanité :**

**Article 211-11 :** Constitue un génocide le fait, en exécution d'un plan concerté tendant à la destruction totale ou partielle d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux, ou d'un groupe déterminé à partir de tout autre critère arbitraire, de commettre ou de faire commettre, à l'encontre de membres de ce groupe, l'un des actes suivants :

- atteinte volontaire à la vie ;
- atteinte grave à l'intégrité physique ou psychique ;
- soumission à des conditions d'existence de nature à entraîner la destruction totale ou partielle du groupe ;
- mesures visant à entraver les naissances ;

-transfert forcé d'enfants.

Le génocide est puni de la réclusion criminelle à perpétuité.

**Article 212-1** : La déportation, la réduction en esclavage ou la pratique massive et systématique d'exécutions sommaires, d'enlèvements de personnes suivis de leur disparition, de la torture ou d'actes inhumains, inspirées par des motifs politiques, philosophiques, raciaux ou religieux et organisée en exécution d'un plan concerté à l'encontre d'un groupe de population civile sont punies de la réclusion criminelle à perpétuité.

**Article 212-2** : Lorsqu'ils sont commis en temps de guerre en exécution d'un plan concerté contre ceux qui combattent le système idéologique au nom duquel sont perpétrés des crimes contre l'humanité, les actes visés à l'article 212-1 sont punis de la réclusion criminelle à perpétuité.

## **Bibliographie**

Nous proposons dans cette bibliographie les ouvrages qui ont été signalés au fil des notes de ce livre.

### **Analyses :**

*Comment peut-on être croate ?*, Alain Finkelkraut, Gallimard, 1992.

*Les Assassins et leurs miroirs*, Annie Le Brun, Jean-Jacques Pauvert au Terrain Vague, 1993.

*Ce Fascisme qui vient*, Jacques Julliard, Éditions du Seuil, février 1994.

*Vukovar Sarajevo... La guerre en ex-Yougoslavie*, sous la direction de Véronique Nahoum-Grappe, Éditions Esprit, octobre 1993.

### **Historiques :**

*Vie et mort de la Yougoslavie*, Paul Garde, Fayard, 1992.

*Histoire de la Yougoslavie, de 1945 à nos jours*, Joseph Krulic, Éditions Complexe, 1994.

*Les Balkans, le retour de la guerre en Europe*, Hans Stark, Ifri, 1993.

### **Témoignages :**

*Les tribulations de Bernard K. en ex-Yougoslavie*, Michel Floquet, Bertrand Coq, Albin Michel, 1993.

*Bosnie : témoin du génocide*, Roy Gutman, Epi, 1994.

*Putain de guerre. Gaston Besson, volontaire français contre les Serbes*, Marc Charuel, Éditions du Rocher, 1993.

*Morillon et les casques bleus*, Xavier Gautier, Édition n°1, 1993.

*Croire et oser, Chronique de Sarajevo*, Philippe Morillon, Grasset & Fasquelle, 1993.

*Lettres de Sarajevo*, réunies par Anna Cataldi, Liana Levi, 1993.

*Journal de guerre, Chronique de Sarajevo assiégée*, Zlatko Dizdarevic, Spengler, 1993.

### **Les "pro-serbes" :**

*Toutes les vérités yougoslaves ne sont pas bonnes à dire*, Jacques Merlino, Édition Albin Michel, 1993.

*L'Europe des fous, ou la destruction de la Yougoslavie*, Éditions Club privé des Communautés européennes, Gérard Baudson.

### **Documents internationaux**

*Le livre noir de l'ex-Yougoslavie*, Arléa, mars 1993.

*Bosnia and Herzégovina, a case of approved genocide*, M. A. Mahmoud, The Hague, août 1993.

*Conférence pour la paix en Yougoslavie. Commission d'arbitrage. Avis n°1 à 7*

*4 premiers rapports Mazowiecki.*

*Résolutions des Nations Unis*

### **Revue :**

*Hérodote*, revue de géographie et de géopolitique, n°63 et 67.

*Esprit*, mars-avril 1993.

*Documents d'études, droit international public, l'ONU*, n° 3.02 et 3.03, la documentation française, 1992.

*Bosnie : Réagir ! L'indifférence est une complicité*, mai-juin 1993.

### **Principaux journaux utilisés :**

*Le Monde*, depuis avril 1992.

*Le Monde diplomatique*, depuis 1989.

Notons les articles proposant un historique dans *Le Figaro*, 27 juin 1993 et *Le Monde*, 18 mai et 26 novembre 1994.

## Table des Matières

<b>Introduction</b>	<b>5</b>
De la mort de Tito aux indépendances	9
Le nationalisme serbe	12
La montée des indépendances	13
<b>La guerre de Croatie</b>	<b>15</b>
L'intervention européenne	17
L'embargo sur les armes (25 septembre 1991)	19
Les pérégrinations de M. Kouchner (novembre 1991)	23
La reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie (18 décembre 1991)	25
Le plan Vance (3 janvier 1992)	25
Création de la Forpronu	26
Conséquences du plan Vance	28
<b>La guerre de Bosnie-Herzégovine : la guerre éclair (3 avril 92 - 26 juin 92)</b>	<b>31</b>
La médiation européenne avant le début de la guerre	33
Le début de la purification ethnique	36
Manifestations pacifistes	38
<b>Du rôle de la communauté internationale pendant la guerre éclair</b>	<b>39</b>
La position française	41
Les États-Unis et l'Allemagne	42
Fin de la médiation européenne	43
L'embargo contre la Serbie (30 mai 1992)	45
L'opération aéroport (juin 1992)	48
Le rôle ambigu de la Forpronu	48
Montée de la réprobation internationale contre la Serbie (juin 1992)	49
<b>Mise en place du système onusien (28 juin 1992, août 1992)</b>	<b>53</b>
Le voyage de M. Mitterrand à Sarajevo (29 juin 1992)	55
Conséquences	59
<b>La collaboration (août 1992 - février 1994)</b>	<b>63</b>
Le génocide-spectacle	65
La conférence permanente sur l'ex-Yougoslavie (septembre 1992)	66
Le plan Vance-Owen (2 janvier 1993)	67
Les accords de Washington (23 mai 1993)	69
Le plan Owen-Stoltenberg (20 août 1993)	71
Résistance bosniaque	72
La collaboration de la Forpronu	72
Le cas Mackenzie	73
Le cas Morillon	74
De la propagande serbe à la propagande onusienne	75
<b>Le dépeçage imposé (depuis février 1994)</b>	<b>77</b>
L'ultimatum de Sarajevo (20 février 1994)	79
Évolution du conflit croate (mars 1994)	81
Gorazde (mars - avril 1994)	82

Le plan de paix du groupe de contact (10 juillet 1994)	84
Bihac (novembre 1994)	86
La médiation Carter (19 décembre 1994)	87
Le plan Juppé (février 1994)	88
<b>Conclusion</b>	<b>91</b>
<b>Annexes</b>	<b>93</b>
Rapport de M. Smaïl Cekic, directeur de l'institut d'études des crimes contre l'humanité et le droit international de la République de Bosnie-Herzégovine	95
Proposition de solution	105
Carte	109
Annexe judiciaire	111
Bibliographie	113

## ABONNEMENT

Vous pouvez commander les numéros de la revue de l'Observatoire des Crises et des Conflits :

n°1 : Bosnie-Herzégovine :

"L'État français et la purification ethnique : entre capitulation et collaboration.", Bertrand Liaudet  
Novembre 1994, environ 120 pages 50 Francs

n°2 : Rwanda :

"Rwanda : diplomatie de crise et génocide", Bruno Zéni.  
Février 1995, environ 170 pages 100 Francs

Abonnement annuel (4 numéros) : 350 Francs  
Europe : 450 Francs  
Autres pays : 550 Francs

Abonnement de soutien 500 Francs ou plus

## ÉTUDES :

L'Observatoire des Crises et des Conflits peut fournir des dossiers et faire des études à la demande.

Base de données existante : USA, 4000 documents couvrant la période 1993-1995. Bases en cours de constitution : USA 1990-1992, France 1990-1995, Alliance atlantique 1990-1995.

### Pour nous contacter :

186, rue du Faubourg Saint Martin  
75010 Paris  
Tél. -Fax - Rép. : (1) 42 09 25 62

Chèque bancaire libellé à l'ordre de :  
Observatoire des Crises et des Conflits.